

UNIVERSITÉ PARIS XIII - VILLETANEUSE
UFR des Sciences de la Communication

Master Métiers de l'information et de la communication
Spécialité Commercialisation du livre

Marion VAN STAEYEN

Entre évasion et invasion, un album jeunesse déterritorialisé ? Des échanges de production entre la France et l'Afrique francophone



Mission à l'Alliance internationale des éditeurs indépendants

Mémoire de Master 1
Soutenu en Juin 2009

M. Luc Pinhas, enseignant directeur
M. Étienne Galliand, maître de stage

Remerciements

Passer derrière le rideau et découvrir un pan trop méconnu des échanges culturels.

Plonger dans le bain des questions sociétales et mondiales liées à l'édition, où s'entremêlent perspectives mercantiles et défense de la diversité.

Se creuser un instant une place dans une structure différente, une association supposément petite en taille, mais dans les faits grande en échanges.

Prendre part à votre Alliance et découvrir qu'une autre édition est possible.

Pour tout cela, je souhaite adresser un grand et chaleureux merci à Etienne Galliard, Laurence Hugues et Nathalie Carre, pour la confiance (et le statut !) qu'ils m'ont accordée durant ces trois mois ; pour leur implication en ce qu'ils croient, leur ouverture et leur naturel.

Mes remerciements vont également aux nombreux professionnels qu'il m'a été donné de rencontrer : Marie-Michèle Razafintsalama, Jean Richard, Gilles Colleu, Viviana Quinones, entre autres. Leurs paroles m'ont permis d'approcher d'autres formes de pratiques éditoriales et d'enrichir ma connaissance de la profession.

Enfin, merci à Monsieur Pinhas qui, plus que notre responsable de formation, nous incite à découvrir l'édition internationale, à interroger les difficultés, les enjeux et les échanges qu'elle suscite.

Chacun d'entre eux démontre que l'édition prend place en d'autres lieux que Saint-Germain-des-Prés et que la commercialisation du livre n'est pas qu'une histoire de chiffre d'affaires. Surtout, que l'édition et la culture – comme les sociétés – ne cessent d'évoluer. Alors que choisissons-nous de promouvoir ? Comment et pourquoi ?

Tout au long de nos parcours professionnels il conviendra de ne cesser de questionner notre pratique, de s'interroger. Pour ma part, je ne doute pas que l'esprit et les projets qui animent l'Alliance continueront de résonner tout particulièrement en moi ; en cela, merci.

© illustration de couverture par Marie Michèle RAKOTOANOSY,
extraite de *Maria - Nahita ranomasina voalohany*,
Antananarivo, éditions Jeunes Malgaches, 2006

Aux tout jeunes et curieux lecteurs,
porteurs d'avenir

Note de synthèse

Alors que l'UNESCO a adopté, en 2005, une *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* entendant ainsi soutenir la bibliodiversité, la présente étude entend démontrer que les échanges de livres, et plus précisément d'albums jeunesse, entre la France et l'Afrique francophone demeurent fortement déséquilibrés.

Entre prédation française et difficultés d'accès aux marchés du Nord pour les éditeurs africains, des alternatives se mettent en place et portent la volonté d'un rééquilibrage des flux.

Une nouvelle façon d'éditer, interculturelle et plus solidaire, fait également jour et incite à de plus respectueux échanges entre les professionnels et les cultures...pour éveiller au monde les jeunes lecteurs, citoyens de demain ?

Sommaire

INTRODUCTION	6
PREMIERE PARTIE	
DE LA FRANCE A L'AFRIQUE : LEO ET POPI MANGENT-ILS DES MANGUES ?	10
I. Les stratégies de commercialisation de l'édition française	11
1. Une présence en Afrique : la filialisation, un contrôle du marché qui perdure	11
2. Et des mesures depuis la France : le soutien à l'exportation	14
3. Une Caravane exportable ou exportant ?	17
II. De l'importance des exportations	19
1. L'export : des chiffres...	20
2. ... et des conséquences sur le marché du livre	28
III. Une autre forme de prédation française : la réalité du don de livres jeunesse	32
DEUXIEME PARTIE	
DE L'AFRIQUE A LA FRANCE : COCO TAILLE PART-IL AUX SPORTS D'HIVER ?	39
I. Les Salons du livre au Nord, un passage obligé	40
1. Un salon généraliste...	40
2. ...et des salons spécialisés	42
3. Bologne, une approche professionnelle	45
II. Les actions de promotion : Un accompagnement primordial	47
1. Takam Tikou, une revue professionnelle de référence	48
2. De la nécessité du référencement Electre	51
3. Afrilivres jeunesse, un catalogue indispensable...	53
4. ...à compléter grâce aux sites internet des éditeurs africains	54

III. Mais une commercialisation qui connaît ses limites	56
1. Des exportations officielles quasi-inexistantes	57
2. Afrilivres/Servedit ou l'échec d'une diffusion/distribution pérenne	59
3. Les fonds jeunesse africains en librairie ? Encore un effort !	62
TROISIEME PARTIE	
INITIATIVES ET TENTATIVES DE REEQUILIBRAGE	66
I. Vers une évolution de la coopération internationale	66
1 Des accords internationaux	67
2 L'UNESCO, une déclaration porteuse d'espoirs.	69
3 L'entrée en action de l'Union Européenne ?	70
4 Le dynamisme associatif et professionnel : L'Alliance	71
5 L'OIF et l'appui à la reconnaissance	72
II. De quelques alternatives novatrices.	73
1. La constitution de réseaux au Nord	73
2. Au-delà de la commercialisation en librairie traditionnelle	76
3. Un échange démultiplié : le don de livres intelligent	78
III. Des tentatives d'échanges internationaux	80
1. Des cessions de droits à valoriser	80
2. Des coéditions à développer	83
CONCLUSION	89
Bibliographie	93
Annexes	97

INTRODUCTION

La mondialisation n'a de cesse de faire débat, portant l'espoir d'un accès facilité à plus de diversité tout autant que la crainte d'une production uniformisée imposée par les pays riches. Les interrogations se succèdent... Est-elle source d'échanges et d'expériences de l'altérité ou racine d'un repli communautaire et d'une culture autarcique ? Quelle place est-il alors concédée à la culture de chacun ?

Dans ce contexte, le livre se présente tel un médiateur interculturel, un outil de rencontre ; au sein d'une société monde, il permet et enrichit le dialogue entre les cultures. Plus précisément, au sein de l'espace francophone, les discours officiels font volontiers du livre un outil de partage puisque s'y exprime la langue qui les rassemble (sous cette appellation).

Pour autant, face à ces idéaux d'échanges, de bibliodiversité, de mondialisation « livresque » intellectuellement et économiquement équitable, les liens entre les cultures sont-ils réels ou ne sont-ils que pures affabulations ?

À l'heure où il semble que l'on puisse commander n'importe quel livre, édité dans n'importe quel pays, sur Internet, qu'en est-il concrètement de la circulation des livres dans l'espace francophone ? Ces livres, écrits dans la même langue mais porteurs de cultures et d'imaginaires différents, sont-ils échangés équitablement ? Peut-on les acheter et les lire au Nord comme au Sud ?

En France, concentration et surproduction semblent rimer avec édition. Productives, les diverses maisons ont publié quelques 75 411 titres pour la seule année 2007, dont 12 428 pour la seule édition jeunesse, dynamique secteur de production qui poursuit son ascension.

En Afrique, par contre, l'introduction d'une économie du livre fut bien plus tardive – les anciennes colonies ayant précédemment gardé la mainmise sur ce qui pouvait s'y lire et s'y publier. Au lendemain des Indépendances, puis dans les années 1990', plusieurs maisons se créèrent et renouvelèrent le secteur. Pourtant, les éditeurs continuent

de se heurter à de nombreuses difficultés dans l'exercice de leur métier : l'analphabétisme d'une frange importante de la population exclue de l'univers de l'écrit les potentiels lecteurs, la faiblesse du pouvoir d'achat réduit le nombre de clients, les différents états ont encore tendance à favoriser des cadres réglementaires, fiscaux et douaniers pesants et les politiques du livre – quand elles existent – sont inadaptées et inefficaces. Ajoutés à cela, le coût des matières premières (notamment le papier), le manque de qualification du personnel et la frilosité des banques d'emprunt, fragilisent la pratique de l'édition. Et quand le livre est publié, surviennent alors diverses entraves à son commerce, tels que le coût élevé des transports, la lourdeur des procédures douanières, l'inadéquation des infrastructures routières et de télécommunications, ou le manque de point d'accès aux livres (les librairies étant souvent rassemblées dans les grandes villes, celles plus petites voire dites par terre, concentrant leur activité pendant la rentrée scolaire).

Pour autant, la production de livre de jeunesse, longtemps dévaluée, se développe en Afrique de l'Ouest et présage un développement continu de l'édition privée.

Réalisant auprès de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, de février à mai 2009 une action de promotion et commercialisation d'ouvrages de jeunesse africains en France, ces questionnements quant aux relations entre l'édition française et africaine m'interpellent tout particulièrement ; encore plus en matière d'édition jeunesse.

En effet, il me semble que, contrairement aux textes qui ont besoin d'un intermédiaire (pour être traduits lorsqu'ils sont étrangers, pour être lus lorsque l'on est petit), les illustrations n'ont pas besoin de traduction, elles « parlent d'elles-mêmes ». Si « chaque art visuel est à la fois issu d'une société spécifique et universel puisque tout le monde peut y avoir accès¹ » comme l'évoque Véronique Tadjó, alors l'album illustré serait la publication la plus à même de traverser les frontières, d'être lue au Nord comme au Sud. Est ce pourtant le cas ? Les jeunes béninois grandissent-ils avec les histoires de *Léo et Popi* ? Les enfants français ont-ils dans leur bibliothèque les dernières aventures de *Coco Taillé* ? La réponse n'est pas aussi simple et figée qu'il le semble ; elle relève de stratégies

¹ Véronique Tadjó, « Une expérience d'auteur et d'illustratrice », in « Francophonies », *La Revue des livres pour enfants*, n°227, février 2006.

économiques et tentatives politiques tout autant que de considérations culturelles variées.

Partant de l'hypothèse qu'il s'observe un déséquilibre des échanges d'albums² jeunesse de langue française entre l'Afrique francophone et la France, nous tenterons de démontrer quelles formes prennent les flux entre ces deux ensembles et quelles initiatives peuvent être engagées pour tendre à un plus juste échange.

Ainsi, après avoir présenté les moyens et les formes de prédation française sur le marché du livre africain, nous évoquerons les stratégies dont disposent les éditeurs du Sud pour accéder aux lecteurs français. Enfin, nous ne manquerons pas de souligner les actions en cours aspirant à un rééquilibrage de ces échanges.

En continuité de notre mission effectuée au sein de l'Alliance sur les productions béninoises, maliennes et malgaches de trois maisons d'édition jeunesse³, nous nous attacherons, autant que possible à centrer notre approche sur ces trois pays. Certes, Madagascar ne fait pas partie de l'Afrique francophone mais de l'Océan Indien ; néanmoins les nombreux échanges avec l'éditrice nous ont permis d'établir des parallèles conséquents entre la situation sur les marchés du livre en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Nous engloberons donc sous l'appellation « Afrique francophone », cette république partie prenante d'un Sud, sous prédation française, qui souhaite faire entendre sa voix.

Méthodologiquement, afin d'évaluer au mieux la question des flux Nord/Sud de productions jeunesse, il convenait d'analyser les données quantitatives disponibles. Les éléments fournis par le BIEF et le CELF constituèrent la base – limitée – de notre approche quantitative mais les catalogues d'éditeurs et les diverses statistiques d'instances internationales furent également enrichissantes, même si de nombreuses données demeurent inexistantes et affaiblissent la portée de notre propos.

² Notre étude sur les échanges de productions, soit les albums illustrés produits en France et en Afrique ; n'a nullement vocation à estimer les échanges de création et les « fuites » des auteurs et illustrateurs vers la « capitale mondiale des lettres ». Par ailleurs, elle n'inclut pas dans ses propos les albums publiés en langue nationale.

³ Cf. annexe p. 100. Présentation des maisons d'édition.

Tout autant, il s'avérait nécessaire de réaliser des entretiens⁴ auprès d'agents témoins ou acteurs de ces échanges. La distance avec les acteurs du livre au Sud affaiblit les capacités de relance et réduit l'approfondissement des questions soulevées. Si plusieurs échanges informels⁵ sur le sujet de notre étude furent menés, il fut très délicat d'obtenir des réponses développées (: il convenait de restreindre nos questions afin d'obtenir une réponse) ; cela constitue le principal manquement de notre approche.

Enfin, les études réalisées sur le sujet constituent une source non négligeable de réflexion et de réinterprétation. Dans ce sens l'étude des publications scientifiques comme des rapports officiels d'organismes et de structures professionnelles, ou encore les textes de lois, a été essentielle.

Chaque pays se construit en fonction de sa propre histoire, de ses ressources, de son organisation et de ses projets d'avenir. Le « Sud francophone » que nous étudierons recèle de multiples singularités et aucune étude approfondie d'un marché ne pourrait prétendre s'appliquer à tous les autres.

Par conséquent, il conviendra de garder à l'esprit que la présentation suivante ne prétend nullement à l'exhaustivité mais propose un panorama des échanges à l'œuvre entre la France et l'Afrique francophone.

Éditer un album n'est pas une œuvre philanthropique. Relevant de la culture, le livre s'insère également dans une économie qui tend à se mondialiser. Au sein de ce nouvel espace les échanges ne sont pas toujours égaux et le supposé médiateur interculturel qu'est le livre se voit parfois, lui aussi, enfermé dans ses frontières. Alors, évasion par la lecture ou invasion des marchés ? Découvrons l'ambivalence des échanges d'un objet que certains rêvent universel.

⁴ Cf. annexes. Grilles d'entretiens.

⁵ Notamment avec les membres de l'Alliance (Etienne Galliard, Laurence Hugues, Nathalie Carre, Luc Pinhas, Jean Richard, Gilles Collet, Marie-Michèle Razafintsalama), mais également avec quelques interlocuteurs concernés par ce sujet : Viviana Quinones (La Joie par les livres), Julien Kilonga (OIF), AgnesGyr-Ukunda (éditions Bakame) Bernard Magnier (Actes Sud), Anne-Lise Schmitt (AILF), Pierre Myzskowski (BIEF), les membres de l'association Littérante. Qu'ils soient remerciés de l'éclairage qu'ils m'ont apporté.

PREMIERE PARTIE
DE LA FRANCE A L'AFRIQUE :
LEO ET POPI MANGENT-ILS DES MANGUES ?

Les livres sont la vie et le sang de nos cultures, la somme de notre histoire et l'essence de ce que nous sommes. Sans eux, nous abdiquons nos responsabilités et nous devenons de simples consommateurs des résidus produits par des empires qui défendent leurs propres intérêts.

Sandro Cohen, éditions Colibri, Mexique

Population d'anciennes colonies françaises, le lectorat africain francophone a longtemps eu pour seules lectures les publications françaises. Après les Indépendances, dans un contexte d'incertitudes politiques et économiques, les maisons d'édition locales ont pourtant peu à peu fait leurs apparitions et les populations béninoises, maliennes et malgaches ont pu donner à lire à leurs enfants des albums produits sur leurs territoires et porteurs de leurs cultures. Pour autant, il semble que les productions françaises demeurent très présentes sur ces marchés. À un point tel, que l'on entend parfois parler de prédation des marchés du Nord sur ceux du Sud. Mais, si prédation il y a, sous quelle forme s'exprime-t-elle ?

Répondons à cette question par une reformulation au pluriel car cette prédation n'est pas une. Elle prend en réalité plusieurs voies : directe, elle capte les marchés africains ; indirecte, elle « partage » de façon déraisonnée sa production plus ou moins hors d'usage. Objectifs économiques et/ou mécanismes de solidarité irréfléchis... Par ces entremises, l'édition française perturbe voire même entrave la production locale et son développement.

Mais comment procède-t-elle ? Par quels moyens et détours les albums français parviennent-ils jusqu'aux jeunes lecteurs malgaches ou maliens ? Pour comprendre comment le marché français s'engage sur celui africain, approfondissons un peu davantage ses mécanismes d'approches.

I. LES STRATEGIES DE COMMERCIALISATION DE L'ÉDITION FRANÇAISE

1. Une présence en Afrique : La filialisation, un contrôle du marché qui perdure.

L'édition africaine est récente et remonte généralement à l'après-indépendance, si ce n'est aux années 90'-95 pour les maisons les plus récentes et dynamiques. Si les trois éditeurs jeunesse que l'Alliance a choisi de présenter dans son catalogue de littérature de jeunesse africaine sont indépendants, il en va autrement de nombres de maisons africaines.

En effet, suite aux Indépendances des anciennes colonies, les éditeurs français ont souhaité conserver les marchés africains, notamment dans le secteur du scolaire (très rentable), mais également dans la littérature adulte et la jeunesse. Citons quelques exemples :

Le CEDA, centre d'édition et de diffusion africain, basé en Côte d'Ivoire, a été créé en 1961. Il était, à l'origine, une société d'économie mixte constituée avec des partenaires français (Hatier, Didier, Mame détenaient alors 75 % du capital, l'État 25 %). Privatisé en 1991, le CEDA demeure détenu majoritairement par Hatier et l'éditeur québécois Hurtubise.

Les Nouvelles éditions africaines (NEA), quant à elles, ont été créées en 1972, avec le soutien de cinq partenaires français : Armand Colin, Nathan, Présence africaine, Le Seuil et Edicef, comme le souligne Stéphane Marill⁶ dans son étude de l'édition en Côte d'Ivoire.

Fondées il y a entre 35 et 28 ans, ces deux maisons restent aujourd'hui les plus importantes de Côte d'Ivoire ; et si « elles publient essentiellement du scolaire, pour lequel elles travaillent [toujours] avec Edicef pour les NEI et Hatier International pour le CEDA, qui assurent l'ensemble du prépresse (création maquette, exécution, suivi éditorial) » elles produisent également du parascolaire, des essais et de la littérature jeunesse, telles que les

⁶ Stéphane Marill, *L'édition en Côte d'Ivoire : étude du secteur scolaire soumis à appel d'offres*, Mars 2008, p.4-5. Étude personnelle transmise à l'Alliance.

collections « les albums du jeune soleil » et « les livres du soleil » publiés par CEDA.

Ainsi, à ce jour, Hachette Livre International et Nathan demeurent les maisons d'édition françaises les plus présentes dans les pays francophones en voie de développement, et les plus impliqués dans le développement de projets et de partenariats éditoriaux ; leurs catalogues présentant en 2005, selon Bertrand Cousin⁷, quelque 250 titres de littérature enfantine et de jeunesse africains. De véritables « succursales » des maisons d'édition mais également des structures de distribution de presse⁸ françaises se sont ainsi implantées en Afrique francophone.

Cela ne serait pas dommageable en soit si la pratique de filialisation à l'œuvre permettait un transfert de savoir-faire, réinvestissait les recettes dans la structure, et permettait un développement de l'édition de jeunesse africaine. Or il n'en va pas ainsi : Concernant la création, les choix éditoriaux ne sont pas toujours laissés aux locaux, pourtant mieux à même de saisir la demande des lecteurs de leur pays, et la fabrication est encore souvent réalisée à l'étranger. Enfin, les produits des ventes sont le plus souvent rapatriés dans le « pays d'origine ».

Pour expliciter ces pratiques, penchons-nous la collection d'albums jeunesse Le Caméléon Vert. En 1999, Edicef lança la collection d'albums jeunesse brochés Le Caméléon Vert, présentée comme panafricaine. Comme le souligne Audrey Raveglia⁹, l'idée était que « l'éditeur apporte son infrastructure et son savoir-faire, et l'éditeur africain la connaissance pragmatique du marché dans son pays ». Ainsi les projets sélectionnés suite à des ateliers de création étaient fabriqués en France selon les choix d'Edicef, chaque maison d'édition africaine (au nombre de six) ayant à charge de diffuser et distribuer les titres de la collection, quand bien même ils ne relevaient pas de leurs choix éditoriaux. Ces dernières se sont donc senties trompées et la collection jeunesse, relevant plus d'une

⁷ Bertrand Cousin, « La présence du livre français dans les pays francophones du sud, Mémoire au syndicat national de l'édition », décembre 2005.

⁸ Edipresse, premier distributeur de journaux et de livres de Côte d'Ivoire est en effet une filiale des Nouvelles messageries de la presse parisienne, les NMPP. De même pour ADP, leader sur le marché sénégalais de la presse et distributeur de 75 % du réseau de vente de livres à Dakar.

⁹ Audrey Raveglia, « Le Caméléon Vert, où l'ambiguïté d'une coédition Nord/sud », in Isabelle Bourgeuil (sous la dir.), « Où va le livre en Afrique ? », *Africultures*, n°57, L'Harmattan, octobre-décembre 2003, p. 107-108.

délégation de la diffusion que d'une réelle coédition, n'a pas perduré.

Ainsi, si « la filialisation est déjà un pas de plus vers la localisation par rapport à une importation pure et simple¹⁰ », un transfert des compétences n'est toujours pas en place, comme nous le révèle l'expérience du Caméléon Vert. Dix années plus tard, cela ne semble pas avoir évolué de façon considérable puisque les collections l'« Afrique en poche » et « Monde noir jeunesse » demeurent en partie éditées par Edicef/NEA pour la première et Hatier/CEDA pour la seconde.

Nous ne citons que ces quelques exemples qui vous paraîtront peut-être anodins, mais notons qu'en 2002, sur l'ensemble du territoire africain, l'APNET estimait à seulement 20 % du total le nombre de livres publiés en Afrique par des éditeurs privés¹¹. Si à ce jour, avec le développement de jeunes et dynamiques maisons d'édition jeunesse, la donne semble peu à peu changer, quelques maisons d'édition africaines demeurent des succursales d'entreprises françaises.

Il conviendrait donc de veiller à ce que les filiales de maisons françaises soient moins impliquées dans la constitution du capital des maisons filialisées mais, surtout, dans les processus décisionnels de sélection des titres à paraître et de leur fabrication. Un transfert de compétences devrait être favorisé et les bénéfices que les investisseurs sont autorisés à rapatrier, mériteraient d'être limités afin que les ventes de livres africains participent à l'économie africaine du livre. Car, comme nous le rappelle Étienne Galliard¹², ces stratégies de filialisation n'ont pas pour objectif premier de développer le marché du livre africain, loin s'en faut, mais d'étendre le rayon d'action commerciale des entreprises françaises : « Il s'agit de capter de nouveaux marchés, ou de s'y maintenir. Ces prédatrices là pourront être qualifiées de directes [car] elles visent clairement et consciemment à aller conquérir des marchés sur d'autres territoires que ceux exploités naturellement » et « l'essentiel de cette commercialisation enrichit encore trop souvent les grands groupes

¹⁰ Stéphane Marill, « L'édition en Côte d'Ivoire : étude du secteur scolaire soumis à appel d'offres », Mars 2008. Étude personnelle transmise à l'Alliance.

¹¹ Ruth Makotsi, Flora Musonda, « Pour le développement du commerce du livre à travers l'Afrique : Étude des obstacles actuels et du potentiel futur », APNET, 2002, p. 2.

¹² Étienne Galliard, « Prédations, Quelques histoires édifiantes d'interventions dommageables pour les marchés éditoriaux en voie de développement », Paris, 4 juin 2008.

éditoriaux français » au détriment des éditeurs locaux.

Si la prédation ici présentée est directe, pouvons nous totalement classer les ouvrages produits par ces filiales dans la catégorie « albums produits en France » dont notre exposé s'attache à évaluer les processus de diffusion au Mali, au Bénin, à Madagascar, et plus globalement en Afrique francophone ? Certes, il s'agit là d'une forme de mainmise de l'édition française sur le marché africain ; mais qu'en est-il des livres jeunesse « totalement » produits en France (entendons par là que l'ensemble de la partie éditoriale et de fabrication-impression soit effectuée au Nord) ? Par quels moyens les albums français arrivent dans les mains des lecteurs africains ? De quelles ressources disposent les éditeurs français pour diffuser leurs ouvrages au Sud ?

2. Et des mesures depuis la France : le soutien à l'exportation

Le soutien au livre français à l'étranger est mis en œuvre par trois organismes clairement dévolus à la promotion de la production française hors de ses frontières. Si d'autres structures, tels que le Centre National du Livre et le Ministère des Affaires Étrangères, participent également à la valorisation de l'édition nationale à l'étranger, cela ne constitue que l'une de leurs missions, quand les trois structures suivantes sont entièrement dédiées à cela. Alors quelles sont ces organes de diffusion/distribution et en quoi consistent leurs missions ?

2.1. Des structures dédiées à l'export de l'édition française...

Le Bureau international de l'édition française (BIEF), financé en grande partie par le Ministère de la Culture, est l'organe de promotion de l'édition française à l'international. L'action principale du BIEF est d'appuyer la présence, essentiellement collective, des ouvrages des éditeurs français dans les foires ou salons du livre du monde entier. Il réalise par ailleurs des dossiers thématiques et études sur les marchés étrangers afin de favoriser

les cessions de droits mais également les exportations d'éditeurs français. À cela s'ajoutent des actions de formations des professionnels du livre au sein de l'espace francophone, notamment en Afrique subsaharienne, espace où se déploient en priorité les actions de promotion pour l'exportation des ouvrages en langue française, comme nous le verrons. Ainsi, est particulièrement mise en avant la connaissance des fonds de l'édition française.

Par ailleurs, le BIEF met progressivement en place un site internet¹³ ayant vocation à informer sur les différents marchés du Sud afin de « développer la circulation du livre dans les pays francophones du Sud ». Soutenu par l'OIF, le SNE, la Centrale, le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de la culture et de la communication, ce site très institutionnel entend se nourrir des informations de chacun mais demeure aujourd'hui très incomplet. Les fiches pays ne sont qu'au nombre de quatre et les données sur la librairie manquent. Surtout, ce site est mis en place sous l'égide du BIEF et porte donc un regard très français sur la commercialisation au Sud du livre « francophone ».

La Centrale de l'édition, quant à elle, soutient depuis trente-cinq ans l'activité exportatrice de professionnels de l'édition en proposant des solutions d'assurance-crédit pour le transport ainsi que des garanties de paiement des créances.

Son action veille donc à informer et conseiller sur les marchés et leurs « risques », assurer le transport par l'intermédiaire de la COFACE, réduire les frais de ports en regroupant les envois, et établir les factures de façon centralisée afin de simplifier l'organisation logistique entre le vendeur et l'acheteur. Enfin, elle établit chaque année des statistiques du commerce extérieur de l'édition française, comme nous l'évoquerons par la suite.

Enfin, le Centre d'exportation du livre français (CELF) a pour mission de centraliser les commandes – même les plus petites – des libraires étrangers puis de les transmettre aux maisons d'édition concernées et, ultérieurement, d'assurer la fonction export de l'ensemble de ces éditeurs. Quelques 700 000 ouvrages seraient ainsi exportés chaque année vers 6 000 librairies.

¹³ www.livres-francophones.org.

Par ailleurs le CELF, par des programmes de soutien spécifiques et ciblés de bonification des prix des livres tel que le « Programme Plus » – que nous présenterons par la suite – pour l’Afrique subsaharienne et Madagascar, soutient la commercialisation du livre français à l’étranger.

Ces trois structures ont donc pour objectif de soutenir les éditeurs dans leurs activités d’exportations en valorisant leurs productions, en leur facilitant les démarches (de réception des commandes et d’assurance notamment) et en réduisant les coûts que représente le transport. Pour autant, si ces actions se concentrent sur les expéditeurs, quelques programmes français ont également été envisagé afin d’inciter les libraires étrangers à importer des livres français ; car sans destinataires...pas d’exportation ! et les initiatives du CELF et de la Centrale n’auraient pas lieu d’être. Il convient donc, non seulement de valoriser la production française comme le fait le BIEF, mais également de soutenir économiquement les libraires commandant, tant par l’octroi de subventions que par des mesures de bonifications des prix de ventes.

2.2 ...ainsi que des programmes. Un soutien intéressé ?

• Le CNL et les aides à la librairie à l’étranger

Le Centre National du livre, afin d’assurer la présence du livre français à l’étranger, soutient les librairies commercialisant des livres d’expression française dans la constitution de leurs fonds.

Mise en place en 1997, cette mesure s’adresse tout autant aux librairies étrangères qui créent un assortiment de livres français qu’à celles qui en ont déjà un. L’aide, attribuée sous forme de crédits d’achat, peut atteindre jusqu’à 50 % du coût des ouvrages proposés par le libraire, dans la limite d’un plafond fixé en fonction du chiffre d’affaires « livres français » de la librairie aidée. Après avis de la commission d’attribution des subventions

qui se réunit deux fois par an, la gestion des aides est confiée à la Centrale de l'édition qui se chargera de la gestion des commandes.

• **Le CELF et le programme PLUS**

Le programme PLUS (pour Programme de Livres Universitaires et Scientifiques) s'adresse aux pays d'Afrique noire francophone, à Madagascar et à Haïti. Concernant les ouvrages français de sciences appliquées, de techniques et de sciences humaines et sociales, il vise à « permettre aux étudiants, d'acheter moins cher des ouvrages universitaires ». Le libraire, pouvant choisir parmi quelques 500 titres de 30 éditeurs en 2006, s'engage à vendre tous les ouvrages achetés dans le cadre de ce programme aux prix mentionnés sur le catalogue, soit un prix bonifié d'au moins 50 %. Les pertes d'exploitation des éditeurs qui accordent au CELF des remises supérieures à celles pratiquées habituellement, sont ainsi compensées par les aides des ministères chargés de la culture et des affaires étrangères.

Certes, ce programme dépasse le cadre de notre étude et ne concerne pas l'édition jeunesse, mais il est intéressant de noter qu'il existe des programmes ministériels visant à bonifier certains titres scolaires afin de favoriser leurs achats par l'Afrique subsaharienne et Madagascar. Action louable pour développer l'éducation, mais qui pousse les libraires à acquérir et vendre ces ouvrages (moins chers) en oubliant peut-être les ouvrages universitaires africains et les livres autres que dits éducatifs.

En effet, puisque les commandes d'ouvrages français peuvent être en partie prises en charge par le CNL, tandis que d'autres ouvrages voient leurs prix diminuer attirant ainsi davantage la clientèle étudiante, dans quelle mesure les libraires béninois, maliens et malgaches, ne seront-ils pas tentés de favoriser les commandes de ces ouvrages mettant peut-être moins en risque leurs comptabilités ? Toutes ces mesures, si elles développent la présence du livre français dans ces trois pays – car là est bien l'objectif – limitent par la même occasion l'attention et la place qu'il devrait être faite à la production jeunesse africaine.

3. Une Caravane exportable ou exportant ?

Enfin, évoquons succinctement l'action de l'AILF dans le cadre de la Caravane du livre, en veillant toutefois à ne pas associer trop rapidement son action à celles des structures précédentes. En effet, son objectif est, non pas de valoriser le livre français, mais davantage d'organiser un réseau de libraires francophone et, par la Caravane, de promouvoir la lecture d'auteurs africains en Afrique, quitte à ce que cela passe par la vente d'ouvrages français (la plupart des auteurs africains se faisant éditer en France, à Paris).

Créée en 2002, l'Association Internationale des libraires francophones vise à constituer un réseau de professionnels (à ce jour plus de 90 libraires des zones francophones du Nord et du Sud, originaires de 58 pays) en vue de favoriser et faciliter les échanges professionnels et la diffusion des livres dans l'espace francophone. Une partie de ses actions consiste à organiser des séminaires professionnels ainsi que des formations (en association avec le BIEF) ; mais l'aspect le plus connu et reconnu de sa démarche se réalise dans le cadre de La Caravane du livre, programme visant à proposer des ouvrages à prix réduits « dédiés » à l'Afrique.

Organisée annuellement depuis 2004, la Caravane du livre en Afrique se réalise en partenariat avec les libraires africains et les centres de lecture et d'animation culturels (les CLAC) qui ont à charge de proposer des expositions, lectures, conférences et rencontres avec les auteurs. Les ouvrages proposés aux libraires, dans le cadre de cette Caravane, font suite à une sélection établie par l'AILF en partenariat avec les éditeurs français mais également subsahariens et malgaches (puisque certains titres des éditions Jeunes Malgaches font partie de la sélection 2009, prochainement diffusée).

Ces ventes représentent un réel intérêt pour les libraires qui bénéficient de remises plus importantes pour leurs commandes (car n'oublions pas qu'il n'est pas possible de retourner les ouvrages invendus comme cela est le cas en France) et favorisent également les acheteurs qui bénéficient de prix préférentiels puisque ces derniers sont en moyenne réduits de 50 %.

Au fil des années, l'opération ne cesse de prendre de l'ampleur, et de 42 éditeurs (19 français et 23 africains) et quatre pays en 2004, la Caravane est passée à neuf pays (Bénin,

Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) en 2008 ; le nombre d'éditeurs participant augmentant également. Par ailleurs, il y avait l'an passé quelques 2 500 titres proposés.

Au sein de cette caravane, l'édition jeunesse africaine trouve de plus en plus sa place et après les éditions Donniya au Mali et Ruisseaux d'Afrique au Bénin, les albums des éditions Jeunes Malgaches viennent de rejoindre la sélection établie par l'AILF ; ce qui ne peut que participer à la promotion et à la diffusion des livres jeunesse africains auprès des jeunes lecteurs et de leurs parents.

Pour autant, si la Caravane valorise l'édition africaine au Sud, elle commercialise également des ouvrages français, participant ainsi un peu à la présence des albums français en Afrique. La Caravane, « emplie » de livres tant français qu'africains, se déploie au Sud et participe ainsi à la commercialisation d'ouvrages français ; mais pourquoi ne passe t'elle pas en France, emportant avec elle des ouvrages produits en Afrique ?

Ainsi, nombreux et diversifiés sont les structures et programmes agissant – directement ou non – pour la diffusion de la littérature française d'enfance et de jeunesse au Bénin, au Mali et à Madagascar, comme dans l'ensemble de l'Afrique francophone.

II. DE L'IMPORTANCE DES EXPORTATIONS

Oui, moult mesures tendent à favoriser la présence, disons même la commercialisation, du livre français en Afrique francophone. Mais quelles sont les répercussions, sur le terrain, de tels programmes ? À combien s'élève l'export français en direction de nos trois pays ? Quelles conséquences cela a-t-il sur le fonds des librairies et sur les pratiques de lecture jeunesse ?

Après avoir dressé, en premier lieu, une approche quantitative de l'exportation de livres produits en France vers nos espaces d'études, nous préciserons notre vision en nous

intéressant aux impacts que ces envois ont sur le marché du livre local et sur les jeunes lecteurs.

1. L'export : des chiffres...

Sié Konaté, dans son ouvrage *La littérature d'enfance et de jeunesse en Côte-d'Ivoire*¹⁴, nous révèle que l'exportation de livres français en Afrique francophone est un phénomène ancien et qu'il s'exacerbe surtout dans le domaine de la jeunesse. Ainsi, il y a vingt ans, le Burkina Faso importait 99,9 % des livres destinés à la jeunesse, le Sénégal 98,8 %, et la Côte-d'Ivoire 94 % ! Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Tentons d'évaluer ces pratiques grâce aux chiffres issus de *Repères statistiques 2007, International*, publié conjointement par le SNE et La Centrale de l'Édition.

Se basant sur les données douanières, ce recueil dresse un panorama du commerce extérieur (importations et exportations) et des échanges de droits en chiffre d'affaires douanier, par zones géographiques et par pays. Les données portant sur 2008 n'étant publiées qu'en juin 2009, nous concentrerons essentiellement notre étude sur les chiffres de 2007.

Pour autant, *Livres Hebdo*¹⁵ ayant révélé les premières tendances de 2008 et une prépublication¹⁶ des statistiques extérieures de cette dernière ayant été réalisée, nous proposerons également une approche des exportations pour l'année 2008, en gardant à l'esprit que ces données chiffrées n'ont pas encore été officiellement validées.

Enfin, signalons que l'exportation de l'édition française, basée sur des considérations douanières, est analysée en termes de chiffre d'affaire (en milliers d'euros) et non en quantité de livres exportés. De même, si l'appellation « exportation de l'édition française » ne permet pas de distinguer les exportations de littératures, livres pratiques,

¹⁴ Sié Konaté, *La Littérature d'enfance et de jeunesse en Côte d'Ivoire. Structures de production et de distribution du livre pour enfants*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 113.

¹⁵ Fabrice Piault, « Plus dur sera l'export », *Livres Hebdo*, n° 772, 10 avril 2009.

¹⁶ *Statistiques extérieures 2008*, La Centrale de l'Édition. Ce document, présentant les premiers résultats de l'enquête sur le commerce extérieur de l'édition française n'a pas vocation à être divulgué au public. Il convient d'être conscient de l'aspect informel/en cours de validation des informations détenues à ce jour.

jeunesses, scolaires, et autres, elle englobe également sous cette appellation les travaux d'impression.

Si les éléments suivants fournissent donc une approche non négligeable de l'exportation du livre français à l'étranger, il convient de connaître les limites de ces données.

En 2007, en dépit de l'envolée des prix du transport, les exportations de l'édition française ont crû de 2,9 %, atteignant 694 501 milliers d'euros.

Pour 2008, du fait de la « crise économique », les ventes de livres français à l'étranger affichant sur neuf mois une croissance de 1,5 % selon *Livres Hebdo*¹⁷, ont ensuite brutalement chuté de 13 % en octobre et de 25 % en novembre ; elles seraient donc de 688 059 milliers d'euros en 2008, soit en recul de 0,9% par rapport à 2007.

Ainsi, les exportations, en 2007, représenteraient 25 % du chiffre d'affaire de l'édition (s'élevant à 2,8 millions) en 2007 et 23,7 % en 2008 selon Olivier Aristide, administrateur délégué de la Centrale de l'Édition¹⁸. L'exportation n'est donc pas un secteur négligeable dans la rentabilité de l'édition française.

Pour autant, ces données sur la bonne santé de l'exportation du livre français, méritent d'être approfondies. En effet, nous évoquons les exportations, mais que savons-nous de leur poids dans la balance commerciale de l'édition française ?

Car, en dépit des exportations réalisées, cette dernière est négative en 2007 (- 14 256 milliers d'euros, soit 694 501 milliers d'exportations et 708 757 milliers d'importations). Pour autant, cela n'est rien comparé à la balance commerciale, tout secteur confondu de la France : déficitaire de 39 600 millions d'euros, le secteur du livre n'y participe qu'à 0,04 %.

Mais, là également, méfions-nous des conclusions hâtives car les travaux d'impressions sont comptabilisés et que nombreux sont ceux réalisés en Italie et en République populaire de Chine (comme l'appuient leurs positions dans le classement des

¹⁷ Fabrice Piault, « Plus dur sera l'export », *Livres Hebdo*, n° 772, 10 avril 2009.

¹⁸ Id.

principales importations où ils s'illustrent, respectivement, en première et en sixième place en 2007 comme en 2008).

Exportations de l'édition française, en milliers d'euros.

(source SNE, La Centrale de L'Édition)

Années	Exportations totales	Exportations vers les pays francophones	Exportations vers l'Afrique francophone
2004	637 412	416 588	28 125
2005	684 523	473 066	28 212
2006	674 859	489 208	33 494
2007	694 501	514 460	41 071
2008	688 059	510 743	37 015

Part dans le marché de l'exportation, en pourcentage :

(calculs établis à partir des données SNE, La Centrale de L'Édition)

Années	Pays francophones / exportations totales	Pays d'Afrique francophone / exportations totales	Pays d'Afrique francophone / pays francophones
2004	65,8	4,4	6,8
2005	69,5	4,1	6,0
2006	72,5	5,0	6,8
2007	74,1	5,9	8,0
2008	74,2	5,4	7,2

Concernant l'espace francophone, l'exportation en direction des pays concernés s'élève à 514 460 milliers d'euros en 2007, soit 74,1 % de l'exportation totale. Cette part, prédominante, n'a cessé de croître ces dernières années, augmentant de presque 10 points en seulement trois ans (65,8 % de l'exportation en 2004). Ainsi, rien que pour les années 2006/2007, tandis que l'export total augmentait de 2,9 %, l'export vers les pays francophone s'élevait lui à + 5,2 %.

Le fait que les livres (et imprimés) français soient essentiellement importés par des pays francophones ne surprend guère, mais la part croissante de ces derniers dans la totalité des exportations pourrait bien être un indice du recul de la lecture des livres français dans les autres sphères linguistiques et les autres pays non francophones, et non uniquement l'accroissement de l'exportation vers les pays de même langue.

L'augmentation de l'exportation dans les pays francophones cache néanmoins des situations très diverses tant cette appellation englobe des espaces aux pratiques de lectures et aux conjonctures économiques-pour ne citer que ces critères- très variables tels que la Belgique, le Québec, le Liban, le Maroc ou le Burkina Faso.

Alors précisons notre approche. Qu'en est-il, plus précisément pour l'Afrique francophone, cadre de notre étude ?

Jusqu'en 2007, le développement de l'exportation y est encore plus avéré que dans le cas des pays francophones. En effet, il s'observe depuis 2004 une croissance constante de l'exportation vers l'Afrique francophone : cette dernière, s'élevant à 28 125 milliers d'euros en 2004, a atteint 41 071 milliers en 2007, avec une augmentation de 22,6 % rien qu'entre 2006 et 2007 ! En 2007 la part des pays d'Afrique francophone, atteignant 8 % des exportations en direction des pays francophones, représente pas moins de 5,9 % des exportations totales.

Les pays africains les plus importateurs semblent par ailleurs le demeurer, puisque selon Fabrice Piault « les exportations vers les principaux pays clients comme le Gabon, le

Cameroun, le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou même le Bénin ont encore connu une belle croissance en 2008 »¹⁹.

Certes, cela peut paraître dérisoire face aux 45,1 % exportés rien qu'en direction de l'Union européenne ; mais intéressons nous de plus près à la balance commerciale de chacune de ces aires d'échanges, afin de mieux prendre la mesure de l'exportation à destination de l'Afrique francophone.

En 2007, pour l'ensemble des aires géographiques concernées par le commerce du livre (et des travaux d'impression) de la France, les exportations se sont élevées à 694 501 milliers d'euros et les importations à 708 757, soit une balance commerciale déficitaire de 14 256 milliers d'euros, l'édition française important plus qu'elle n'exporte.

Mais qu'en est-il pour l'Afrique francophone ? Si cette dernière, nous l'avons vu, importe 41 071 milliers d'euros de livres français en 2007, elle n'exporte que 955 milliers d'euros vers la France, soit 0,13 %²⁰ des importations françaises ! Le solde est donc bénéficiaire, pour l'édition française, à hauteur de 40 116 milliers d'euros.

Comparativement, l'édition française exporte en effet à 45 % vers l'Union européenne, mais elle importe de cette dernière pour 79 % de ses importations et se relève déficitaire (- 249 579 milliers d'euros) ; le ratio avec l'Afrique francophone est quant à lui tout autre...

D'importantes exportations vers l'Afrique francophone, des importations bien moindres. Mais de quelles données disposons-nous pour nos trois pays d'études ?

À Madagascar, après une chute des importations françaises entre 2004 et 2005 - due à la fermeture, début 2005, de la TMV, seul grossiste généraliste et importateur d'ouvrages français à Madagascar - l'importation de livres français semble reprendre avec prudence ces dernières années. Au 50^{ème} rang des marchés d'exportations en 2008, Madagascar n'était pas renseigné dans le classement 2007, preuve en est du faible intérêt des éditeurs français

¹⁹ Fabrice Piault, « Plus dur sera l'export », *Livres Hebdo*, n° 772, 10 avril 2009.

²⁰ Notons que cette part est si minime dans l'importation de l'édition française qu'elle n'a même pas été mentionnée par le SNE dans sa publication.

pour ce marché suite à la fermeture de la TMV²¹ et des considérations économiques régissant la question de l'exportation du livre.

Le Mali, quant à lui, après un brusque accroissement des importations de l'édition française entre 2004 et 2005 (de 374 milliers d'euros à 1 758 milliers, soit 370,1 % de croissance) semble réduire peu à peu ses importations françaises et se situe, en 2008, en 45^{ème} position des marchés d'exportation de l'édition française (contre la 41^{ème} place en 2007) et en 10^{ème} position au sein de l'Afrique francophone.

Le Bénin, enfin, avec 1 494 milliers d'euros, se situe en 2007, tous pays confondus, en 38^{ème} position des principaux pays d'exportation de l'édition française. En 2008, il atteindrait même la 34^{ème} place avec 1 932 milliers d'euros (voire la 28^{ème} place selon Livres Hebdo qui-sans le mentionner-exclut les Dom de son classement). Au sein des pays francophones (au nombre de vingt-et-un) plus précisément, le Bénin se situe à la neuvième place en nombre d'exportations françaises en sa direction en 2007 et en cinquième place en 2008.

Mais considérons de façon plus approfondie les exportations de livres, puisque qu'une distinction avec les encyclopédies, feuillets et cartes-images est ici établie.

Quand, pour l'ensemble de l'édition française, le livre représente 83,3 % des exportations en 2007 (soit 578 541 milliers d'euros) et 84,9 % en 2008 (soit 584 401 milliers), il concerne, en 2008, 93,8 % des exportations en direction du Bénin (93,3% en 2007), 98,9 % en direction du Mali (98,6 % en 2007) et 88 % pour Madagascar (90,7 %).

La part du livre dans l'ensemble des exportations française s'élevant à 85 % en 2008, elle est d'environ 94 % pour nos trois pays.

Pour autant, difficile de savoir réellement la part des différents types de livres qu'englobe cette appellation. Il y a fort probablement une forte proportion de livres scolaires (ô combien nombreux dans l'exportation française vers l'Afrique francophone),

²¹ À ce sujet, consulter l'article de Laure Bourdoncle, « Madagascar : un marché en perdition », *Livres Hebdo*, n°585, 21 janvier 2005, confrontant la position des libraires malgaches « Sa disparition est un désastre » à celle des éditeurs français « plus mesurés [...], chez Gallimard, la fermeture n'aura aucune incidence sur le chiffre d'affaires ».

mais combien de milliers d'euros proviennent de l'exportation d'ouvrages techniques, de littérature et, surtout, de livres jeunesse ? Et, comment savoir si ces ouvrages sont destinés à la vente en librairie, sont exportés en direction des CCF, des lycées français ou des bibliothèques ? En somme, s'ils sont destinés à « soutenir » la librairie en élargissant leurs stocks ou s'ils leur ôtent des ventes en répondant à des achats de bibliothèques qui refusent d'effectuer leurs achats dans une librairie de proximité ? Ces données comportent bien des limites.

Ainsi, nous ne pouvons malheureusement pas fournir des éléments très précis sur l'exportation de livres jeunesse français en direction de l'Afrique francophone, mais cette approche générale de l'export nous permet de prendre la mesure des échanges entre les marchés de production français et subsahariens.

L'exportation, représentant près de 25 % du chiffre d'affaire de l'édition française, est une préoccupation majeure des éditeurs mais également de l'Etat. Si ces données chiffrées permettent de saisir l'ampleur des échanges réalisés, elles ne permettent pas d'appréhender l'importance que lui confèrent les instances étatiques. Car, en effet, plusieurs rapports et mémorandum sur le soutien à l'exportation de livres ont été réalisés ces dernières années, comme nous allons maintenant le présenter.

Preuve en est que la question de l'exportation de livres demeure majeure pour l'État français, Madame Albanel, Ministre de la Culture et de la communication a demandé il y a moins d'un an à Messieurs Olivier Poivre d'Arvor, directeur de Culturesfrance, et Marc-André Wagner, secrétaire général du Centre national du livre, un rapport et des propositions suite aux légères baisses de l'export de livre ces dernières années. Ce dernier, intitulé « Quelles perspectives pour la politique publique de soutien au livre français à l'étranger ? » a été rendu public en février 2009.

Nous noterons que la réflexion demandée ne portait pas sur l'export en général mais se concentrait sur le SOUTIEN au livre français à l'étranger, précision essentielle sur les formulations et objectifs du Ministère, car « compte tenu du poids de l'international pour le secteur du livre, cette question constitue un enjeu économique et culturel d'importance, à

l'heure où la place du livre français et de la création littéraire française à l'étranger apparaît fortement fragilisée²² ». Ainsi, Madame la Ministre souhaitait que « dans le but d'accroître le rayonnement du livre français à l'étranger, [ce] rapport propose des priorités claires²³ ».

Plusieurs propositions visant à renforcer l'exportation de livres finalisent ce rapport présenté en mars de cette année ; nous n'en citerons que quelques unes :

- Développer une stratégie concertée des acteurs publics, validée et évaluée par le Conseil du livre, incarnée par un portail d'information unique sur le livre français à l'étranger, à vocation à la fois professionnelle et publique.
- Mettre en place une journée du livre français à l'étranger.
- Favoriser la constitution d'un réseau des attachés pour le livre à l'étranger.
- Valoriser les librairies diffusant des ouvrages littéraires français à l'étranger en créant un label de qualité.
- Dans les pays de la francophonie du sud, encourager l'adaptation du prix du livre au marché local et favoriser la structuration de réseaux de diffusion.

Somme toute, ces propositions visent à rendre plus visible la production française par l'instauration d'un portail d'information, et d'une journée du livre français (!) ; et à fortifier voire développer les relais déjà établis : réseau d'attachés pour le livres, appui à l'action du CNL dans sa dotation des librairies étrangères. S'il n'est pas étonnant que ces mesures visent à accroître la vente de livres français à l'étranger, signalons que les acteurs concernés ne semblent plus se cacher derrière des justifications culturelles ou de soutien aux pays en voie de développement, dans la mesure où les deux rédacteurs reconnaissent que « l'action culturelle à l'étranger est d'abord un service rendu à la création et à l'industrie culturelle françaises²⁴ », mais, surtout que « pour les éditeurs français, les exportations doivent être « ciblées sur des zones rentables » et qu'il n'y a « aucun intérêt à

²² Olivier Poivre d'Arvor, Marc-André Wagner, « Quelles perspectives pour la politique publique de soutien au livre français à l'étranger ? Propositions pour une stratégie concertée des acteurs publics », Conseil du livre, février 2009, p.7.

²³ Lettre de Mission, de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, à l'attention de M. Marc-André Wagner, secrétaire général du CNL, le 25 septembre 2008.

²⁴ Olivier Poivre d'Arvor, Marc-André Wagner, « Quelles perspectives pour la politique publique de soutien au livre français à l'étranger ? Propositions pour une stratégie concertée des acteurs publics », Conseil du livre, février 2009, p. 48.

se battre dans des pays où il n'y a pas d'envie, pas d'ouverture²⁵ ». Adieu le beau discours sur la lutte pour la diversité culturelle, il n'est dans ce rapport question que d'argent.

N'englobons cependant pas trop vite tous les acteurs et instances français. L'AILF, qui souhaite rendre plus accessibles les ouvrages tant français qu'africains au lectorat du Sud, mène des actions de longue haleine pour promouvoir la lecture et rencontre, d'années en années, un succès grandissant. Le BIEF, par ses programmes de formations, mène quant à lui des projets de long terme, essentiels au développement d'un marché du livre stable et professionnel. Et certains éditeurs, pour répondre à des commandes, bonifient à tel point leurs prix que l'export ne leur est que peu bénéfique. Il n'existe pas une unité de pratique parmi les éditeurs et instances français, mais il convient d'être attentif aux multiples objectifs gouvernant l'exportation de la production jeunesse française.

Mais cessons quelque temps notre vision franco-française pour nous demander comment cela se passe à Madagascar, au Mali et au Bénin. Comment sont vécus, sur place, ces envois massifs de livre français et quelles sont les répercussions sur le fonds proposé dans les librairies, sur la découverte de la lecture par les enfants et sur la production éditoriale de jeunesse.

2. ... et des conséquences sur le marché du livre

L'édition de jeunesse africaine étant relativement récente et l'importation de livres français plus ancienne, les rayons des librairies ont longtemps été emplis de livres français ; en majorité, voire exclusivement. Et cela n'a que trop peu changé.

Selon Sié KONATE²⁶, en 1996, la part du livre produit en Afrique dans la « Librairie de France » - à l'époque plus grande librairie d'Afrique francophone - représentait environ 5 % des 65 000 titres proposés !

²⁵ Id.

En 2007, soit plus de dix ans après et alors que l'édition jeunesse africaine s'est amplement développée, l'AILF relevait que la part de l'importation dans le chiffre d'affaire de ses membres s'élevait à 55 % en Afrique de l'Ouest²⁷. Certes beaucoup moins que ce qu'il en était en 1996 mais toujours plus de la moitié ! De plus, cette évaluation ne portait que sur les 62 % des membres de l'Afrique de l'Ouest ayant répondu et ne reflétait donc pas la situation des plus petites librairies-papeterie où le livre français semble être encore plus présent.

Pourquoi cette omniprésence du livre français ? Est-ce en réponse à une demande des lecteurs ? Favorisent-ils les productions françaises au détriment de celles africaines ? Pas vraiment si l'on en croit l'expérience menée il y a quelques années, certes, par les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale d'Abidjan, et rapportée par Sié Konate : « Par le passé, la responsable des rayons pour enfants avait estimé qu'il fallait faciliter les recherches de titres aux enfants en leur créant des rayons spéciaux de titres d'auteurs africains [alors que jusqu'alors la classification Dewey s'appliquait. Résultat ?] Les enfants venaient s'agglutiner autour de ces seuls rayons, ne lisant plus que quelques titres. En semaine ouvrable, les 2/3 de ces ouvrages pouvaient être sortis des rayons »²⁸. Phénomène propre aux bibliothèques ou à l'ensemble de la chaîne du livre ? Par la suite, l'auteur s'adressait alors aux libraires qui lui confirmaient que « les enfants se ruent pratiquement sur les auteurs et les thèmes reliés au continent africain ».

Plus de dix ans après, nous pouvons avancer sans crainte de nous tromper que cela est toujours le cas. Alors quelle place est-il attribué à la production locale au sein des librairies maliennes, béninoises ou malgaches ?

Les libraires, force de proposition, sont désireux de présenter à leurs clients des ouvrages autres que ceux des maisons d'édition françaises, si éloignés des réalités

²⁶ Sié Konate, *La Littérature d'enfance et de jeunesse en Côte d'Ivoire. Structures de production et de distribution du livre pour enfants*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 93.

²⁷ Synthèse globale du questionnaire AILF, 2007, Étude comparée sur la composition des membres, disponible sur www.librairesfrancophones.org.

²⁸ Sié Konate, *La Littérature d'enfance et de jeunesse en Côte d'Ivoire. Structures de production et de distribution du livre pour enfants*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 87.

africaines, mais les informations sur les productions africaines manquent. Les catalogues n'existent pas toujours, la presse spécialisée brille par son absence et les procédures de commandes et de livraisons relèvent parfois du chemin de croix. Se heurtant à ces difficultés parcourant l'ensemble de la chaîne du livre, les libraires se voient en même temps proposer des livres français avec des remises plus importantes et parfois des subventions à la commande (comme celles allouées par le CNL). Comment ne pas être tenté ? Pourtant, l'édition de jeunesse africaine ne manque pas et, en Afrique subsaharienne, on compte aujourd'hui plus de soixante-dix éditeurs qui affichent au moins un ouvrage de jeunesse à leur catalogue et certains n'ont de cesse de densifier leurs collections et de proposer des ouvrages de grande qualité, tant graphique que rédactionnelle.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'il y aurait une absence de l'édition africaine que les livres français semblent si présents dans les librairies, mais parce qu'il se réalise une prédation française sur les marchés ; les livres importés entrant en concurrence avec les productions locales et rendant la survie et le travail difficiles aux éditeurs opérant sur place.

Pourtant les libraires tentent de faire une place à l'édition jeunesse locale, de la promouvoir ; conscients que les livres français ne reflètent pas toujours les réalités environnementales et les modes de vie des enfants qui les lisent.

C'est avec cette volonté de rapprocher les histoires des préoccupations de ceux qui les achètent que les maisons d'édition jeunesse africaines ont été fondées. Car, ainsi que le soulignait Béatrice Gbado à la revue *Takam Tikou*, « l'enfant africain scolarisé se construisait [par ses lectures] dans un décor culturel et pédagogique de fraises et de raisins, de loups et de renards, de sapins et de champs de blé, avec les comptines et les héros d'ailleurs. [Alors que] le but final est que le jeune adulte issu de cette éducation-là s'insère dans la société africaine et collabore au développement du continent ; c'est-à-dire dans un univers de mangue et de canne à sucre, de lions et de léopards, de baobabs et de champs de mil, avec les rythmes et les mélodies, avec les héros d'ici²⁹ ». De même, Fatou Ndiaye Sow, auteur jeunesse publiée au NEA, soulignait qu'il manque des livres « écrits par des

²⁹ Cécile Lebon et Marie Laurentin, « L'édition d'ouvrages pour les petits au Bénin et en Côte-d'Ivoire », *Takam Tikou*, n° 12, p. 43-45.

Africains, qui parlent aux jeunes de leurs repères culturels et qui peuvent contribuer à leur épanouissement³⁰ ».

En 2002, l'APNET réalisa une enquête au sein de dix pays (majoritairement anglophones, mais cela permet d'établir une comparaison) dans laquelle elle demandait aux éditeurs, parmi les énoncés proposés, lesquels constituaient selon eux un obstacle à la commercialisation du livre africain. À l'item « Sur-dépendance vis-à-vis des importations » 98 % répondirent « oui », tandis que « délais de transport » s'éleva à 43 % d'approbation et « marchés intérieurs sous développés » à 70 %.

Il est intéressant de relever que si les items suivants recueillent également un nombre important d'affirmation, les validations les concernant demeurent moindres que celles de l'importation. Le « c'est la faute aux autres » l'emporte donc sur « notre marché est insuffisamment développé ». Mais est-ce aussi simple et défini que cela ?

D'un côté, certains libraires ne sont peut-être pas suffisamment « professionnels », équipés et informés sur la production jeunesse existante. De l'autre, les éditeurs français exportent massivement vers le Sud et à des prix de vente généralement en inadéquation avec le pouvoir d'achat des populations locales. Dépassant les querelles, il convient pourtant que l'édition africaine puisse trouver et étendre sa place dans les librairies du Sud et dans les mains des jeunes lecteurs. Car, comme l'appuie Fabien Corbou, alors libraire à Antananarivo, si « les livres français, principaux vecteurs de la connaissance à Madagascar, restent nécessaires, il est opportun d'équilibrer les approvisionnements afin de limiter l'asservissement du savoir à la cherté du livre importé³¹ ». Les libraires devant se faire le reflet du dynamisme de la production jeunesse africaine, être partie prenante de la chaîne du livre, tout en proposant à leurs clients des albums qui les concernent, les interrogent et les émerveillent.

Mais si l'export massif de livres français constitue une main mise majeure sur le

³⁰ « Édition de jeunesse. Le ventre mou de la littérature africaine », Institut PANOS Afrique de l'Ouest, Panos Infos n°4, Médias et édition de jeunesse. Consulté sur www.panos-ao.org/ipao/ le 21/05/2009.

³¹ Fabien Corbou, « Être libraire dans un pays francophone : Madagascar », *La Lettre*, n°69, mars 2006, p. 23.

marché du livre en Afrique francophone, une autre forme de prédation, plus indirecte mais néanmoins influente et déterminante, vient limiter encore plus le développement de l'économie du livre francophone en Afrique : le don de livres. Action se voulant le plus souvent généreuse et porteuse d'un « soutien aux pays en développement », le don entrave pourtant le marché local du livre et accroît - s'il était nécessaire - la présence des livres jeunesse français dans nos trois pays comme dans l'ensemble des pays du Sud. Mais comment cela s'organise-t-il ?

III. UNE AUTRE FORME DE PREDATION FRANÇAISE : LA REALITE DU DON DE LIVRES JEUNESSE

La sociologie du don nous enseigne que les motifs qui le gouvernement et les agents qui le réalisent peuvent être de plusieurs types. Dans la plupart des cas, les dons proviennent de particuliers, suite à un tri de leurs bibliothèques (souvent lors d'un déménagement) ou de médiathèques suite aux désherbages qui consistent à ôter des rayons les livres abimés et/ou qui ne sont plus empruntés. Ainsi, nombreux sont ceux qui donnent sans réflexion, uniquement car l'aspect sacré qu'ils confèrent aux livres les empêche de les jeter. Mais somme toute, il s'agit bien là de livres qu'ils jugent sans intérêt, car ceux qui leur tiennent à cœur et sont en bon état, ils préfèrent les conserver... Les pays africains sont d'ores et déjà envahis par nos déchets industriels, ils ne devraient pas l'être davantage par nos vieux livres poussiéreux.

Pour autant, ne soyons pas trop pessimistes, et ne qualifions pas de la sorte tous les donateurs, car l'exportation de livres vers l'Afrique ne se justifie pas uniquement par une volonté de désengorger les bibliothèques françaises et la grande majorité des donateurs perçoit son action comme un soutien à l'alphabétisation et à la lecture des populations. L'acte de générosité – parfois accompagné d'une vision misérabiliste des pays concernés – est ainsi désintéressé financièrement et peut partir d'une intention louable. Néanmoins, faisant appel à l'affectif, il omet trop souvent ses méfaits sur l'économie du livre locale.

Nous avons eu l'occasion, lors du Salon international du livre et de la presse de Genève, d'apercevoir un pan du fonctionnement de ces associations de dons.

En effet, à l'entrée du salon se tenait le stand de l'association « Don du livre » qui visait à récolter des ouvrages donnés par les visiteurs (et stockés dans des cartons à bananes ; ou comment accentuer le cliché !). Une visite à ce stand s'impose pour prendre la mesure de ce qui est envoyé au Sud : de vieux ouvrages défraîchis, jaunis, dont les pages se détachent pour certains. Et concernant les titres ? Certes des *Martine* et autres collections roses et vertes aux couvertures avec des petites filles en vichy ; mais comme me l'apprit Laurence Hugues suite à son échange avec le responsable de l'association, également des livres sur le Tour de France à vélo ou la cuisine aux micro-ondes ; tant de titres non « adaptés » aux préoccupations et intérêts des destinataires !

Pour autant, ne nous étendons pas davantage dans cette partie sur les dons « gracieux » qui se muent en containers de livres envoyés dans les bibliothèques africaines aux rayons gorgés de livres français que nous-mêmes nous ne lirions pas. L'Alliance mène actuellement une étude sur le sujet, les conclusions établies suite aux témoignages des destinataires promettent d'être surprenantes et permettront d'approfondir ce survol de la question.

Plutôt que de nous pencher sur l'action des particuliers et des associations, recentrons nous sur les éditeurs et sur leur production. Car s'ils vendent massivement en Afrique subsaharienne, ils transmettent également leur production destinée au pilon à des associations fournissant les bibliothèques ; les dons étant ainsi constitués de livres neufs et non de « vieilleries ». Actions trop souvent méconnues mais pourtant bien réelles...comme nous le prouvent les associations suivantes.

Premièrement, intéressons nous à ADIFLOR, association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues, fondée en 1985. Les dons de cette association, s'ils sont constitués de quelques « livres d'occasion de qualité et en bon état

obtenus auprès de bibliothèques et particuliers³² », proviennent en grande partie de cessions par des maisons d'édition telles que Hachette, Gallimard, Autrement ou Nathan ou par des organes de presse comme LVMH avec *Les Echos*. Les dons matériels récoltés permettraient d'envoyer « plus de 200 000 livres en langue française par an ».

Par exemple, concernant 2007 (dernier bilan consultable sur leur site internet), quelques 59 772 livres auraient été envoyés entre le 1^{er} janvier 2007 et le mois de mai de la même année. Les ouvrages, massivement envoyés en Afrique et notamment au Sénégal et au Burkina Faso, seraient également adressés à nos trois pays d'étude puisque, rien que pour le mois de mai 2007, 136 livres auraient été envoyés au Bénin, 867 à Madagascar et 36 au Mali. Et d'autres projets avec ces deux derniers semblaient prévus pour le second semestre (informations non mises à jour après mai 2007).

Pour un éditeur, il est généralement plus rentable (ou du moins, moins coûteux) de pilonner une partie de sa production plutôt que de payer à son distributeur le stockage d'ouvrages qui ne se vendent pas. Mais pourquoi ces éditeurs donnent-ils ? Est-ce uniquement pour désengorger leurs stocks ? Pour se constituer une vitrine de généreux donateurs ? Par conviction ? Difficile à évaluer... Et pourquoi donner plutôt qu'exporter vous direz-vous ? Á cela, ADIFLOR a une réponse toute trouvée : « L'augmentation des dons de livres neufs, de qualité, contribuera à l'image positive de l'édition française auprès du lectorat des pays francophones, et, ainsi, au maintien de ses parts de marché ». En somme... Chers éditeurs, donnez sans crainte ! Cela ne diminuera pas vos ventes à l'export mais, au contraire, les renforcera ! Belle raison de se lancer dans le don...

Il ne semble, dans le cadre d'ADIFLOR, qu'aucune réflexion sur la pérennité de leur action ne soit menée (les titres de presse envoyés, comme nous le prouvent les photographies disponibles sur leur site où des enfants brandissent des Popi, ont une durée de vie limitée, d'autant plus dans les conditions climatiques qui sont celles de l'Afrique subsaharienne) et que ne soit pas interrogée l'adéquation des titres envoyés.

Des ouvrages neufs sont envoyés en Afrique, mais dans quelle mesure correspondent-ils aux désirs de lectures des jeunes enfants béninois, maliens et malgaches ? ADIFLOR s'est-elle seulement posée la question ?

³²Présentation disponible sur leur site www.adiflor.org.

Cette prise en considération des besoins du destinataire est pourtant essentielle pour que le livre « parle à l'enfant », qu'il se sente concerné par ce qui lui est raconté et éprouve par la suite l'envie de lire et de poursuivre sa découverte de la lecture. Car, comme le relève Béatrice Lalinon Gbado « Faut-il continuer à parler de fraise, de raisin, de Blanche Neige, à des enfants qui vivent sous des manguiers, vendent et achètent des oranges, cultivent des noix de karité ?³³ ». L'adéquation des livres au public est indispensable ; et c'est en ce point que Biblionef tente de se démarquer.

Fondée en France en 1989, Biblionef est une organisation non-gouvernementale reconnue par l'UNESCO, l'UNICEF et le Conseil de l'Europe (il est important de mentionner que plusieurs de ces structures recueillent le soutien d'instances mondiales). Elle a pour objectif d'apporter une aide à des organismes – alliances françaises et ONG notamment – désirant développer la lecture à l'étranger, en leur mettant à disposition des stocks de livres neufs. Désirant se démarquer des autres structures, Biblionef déclare que « trop souvent le recours à des collectes massives de livres usagés et inadaptés aux destinataires, ruine les bonnes intentions qui présidaient à ces initiatives³⁴ » et préfère donc envoyer exclusivement des livres neufs, récoltés auprès d'éditeurs français. Ce serait ainsi quelques 200 000 livres qui seraient expédiés chaque année dans plus de 60 pays.

Le site de l'association déclare par ailleurs que les livres ne sont pas imposés mais proposés, dans la mesure où les destinataires peuvent choisir les titres à partir d'un inventaire. Cela constitue une avancée dans la mesure où, contrairement à la pratique d'ADIFLOR, il se réalise un échange entre les deux partenaires et une première réflexion sur les besoins du bénéficiaire. Pour autant, comment sont perçus ces ouvrages « cadeaux » ? Quelle considération de l'objet livre le don produit-il ? Élargissons à l'ensemble de la chaîne du livre : que deviennent les éditeurs et libraires à qui l'on ôte ces marchés « surs » ?

Et encore, nous ne citons ici que des ouvrages donnés. Signalons également que certaines associations telles que « le Français en partage », fondée en novembre 1996,

³³ Frédérique Sauvée, « Don de livres : le débat au fond de la poche », article mis en ligne sur Rue89 le 18 mars 2009 et disponible sur le site www.rue89.com (consulté le 2 mai 2009).

³⁴ www.biblionef.com.

récoltent gracieusement des livres auprès d'éditeurs, écoles et particuliers et, lorsqu'elles ne les donnent pas (à la bibliothèque nationale d'Abidjan, dans le cas de « Le français en partage » par exemple³⁵) les revendent !

Une telle présentation se révèle bien pessimiste quant aux dons entrepris par l'édition française... Pour autant n'englobons pas sous cette appellation l'ensemble des éditeurs et n'oublions pas que, dans la majeure partie, cet acte se veut avant tout généreux (parfois même viscéral, comme nous le révèlent certains échanges avec des donateurs), « humaniste », sans volonté de nuire mais dans l'optique d'aider au développement. C'est en cela qu'une mise en évidence des conséquences – involontaires ? – du don de livre sur la subsistance et le devenir de la chaîne du livre en Afrique francophone (et ailleurs) s'avère nécessaire.

Certes, une *Charte du don de livres*³⁶, établie en 1998, existe et stipule qu'« il est très souhaitable que le programme de don commence par une réflexion commune sur les besoins du destinataire, de façon à rechercher ensemble la meilleure adéquation possible entre cette demande et l'offre envisagée » et qu'il convient de « veiller à ce que le don n'ait pas d'effet pervers sur le marché du livre, l'édition et la librairie, dans le pays destinataire ». Pour autant, à ce jour, trop peu d'actions sont établies en ce sens. Tandis que pour un particulier, il n'en est pas de même de faire un don pécuniaire et de donner un livre qui lui est propre ; pour un éditeur, nous pouvons gager que reverser une partie de son chiffre d'affaire plutôt que de ses titres destinés au pilon ne fera pas partie de ses prérogatives.

Il convient pourtant de sensibiliser les donateurs, quels qu'ils soient, aux dommages qu'engendrent ces opérations de dons : les libraires perdent des marchés car les bibliothèques ne viennent plus se fournir chez eux ; les éditeurs écoulent moins facilement leurs stocks alors que les bibliothèques constituent une garantie de vente d'une partie de

³⁵ Cf. le site internet du palais de la Culture d'Abidjan sur www.palaisdelaculture.ci/fr/.

³⁶ Cf. Annexe p. 121. et notamment l'article 1 « collaborer autant que possible avec les éditeurs et les libraires », l'article 9 « prendre en compte l'identité culturelle des publics-cibles » et l'article 16 « rechercher le partenariat des éditeurs locaux afin d'acquérir des ouvrages d'auteurs ».

leurs productions ; ces dernières n'ont aucune emprise sur la constitution de leurs fonds ; et les jeunes lecteurs se trouvent confrontés à des histoires dont les concepts et les situations sont étrangers à leur univers habituel, africain.

Le don de livres déstabilise la chaîne du livre locale, la concurrence, lui ôte des marchés, tout en dévaluant peu à peu le livre, objet donné, « sans contrepartie ». Une modernisation du don de livre se doit d'être réalisée, le don ne pouvant être considéré comme une fin en soi. Prenant compte des besoins et envies des jeunes lecteurs, tout en impliquant les bibliothécaires dans les processus de sélection et de constitution de leur fonds, il convient que les actions entreprises soutiennent l'économie locale du livre.

Dans cette optique, Marie-Michèle Razafintsalama, éditrice de Jeunes Malgaches et présidente de l'ALM (Association des libraires malgaches) établit autant que possible des échanges avec les associations souhaitant construire des bibliothèques ou envoyer des livres français à Madagascar afin de les sensibiliser à ces questions essentielles : Pourquoi ne pas soutenir, par votre action, l'industrie du livre du pays concerné ? Pensez-vous que les ouvrages adressés soient en adéquation avec le public de lecteurs visé ? Surtout lorsque la population délaisse le français et converse en malgache ? Par sa curiosité pour les actions associatives se montant avec Madagascar et par son tact dans le traitement de ces problématiques, l'éditrice-libraire parvient à interpeller ces interlocuteurs et à obtenir qu'une partie des dons donne suite à des achats de livres jeunesse malgaches produits et commercialisés sur place.

Espérons qu'une conscience nouvelle du don se forge peu à peu parmi les acteurs de ces projets car, comme nous le signale Etienne Galliard, « on ne peut que regretter qu'ils ne prennent pas en considération l'entière de la chaîne du livre, et qu'ils continuent à opposer les politiques de soutien à la lecture aux politiques de soutien au développement des industries culturelles³⁷ ».

³⁷ Etienne Galliard, « Prédations, Quelques histoires édifiantes d'interventions dommageables pour les marchés éditoriaux en voie de développement », Paris, Document interne à l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, 4 juin 2008.

Nous venons de le voir, les albums jeunesse, tout comme la plupart des secteurs de l'édition française, sont fortement diffusés et implantés au Bénin, au Mali, à Madagascar, comme dans l'ensemble du Sud francophone. Par des stratégies de filialisation ou par des programmes de soutien « au rayonnement du livre français à l'étranger », en passant par des actes de dons déraisonnés, le livre jeunesse use et abuse de multiple canaux pour parvenir jusqu'aux mains du jeune lecteur africain. Ne se proposant nullement en complément de l'offre des éditeurs locaux, il entre en concurrence avec leurs productions et fragilise la chaîne du livre. La production française occupe donc une place prépondérante, disons même débordante, en Afrique francophone.

Mais qu'en est-il de la présence des publications jeunesse africaines en France ? Ces dernières se posent-elles en miroir de l'approche ici présentée ? Se diffusent-elles facilement dans l'hexagone ? De quels relais informationnels, législatifs et fonctionnels l'édition d'enfance africaine dispose-t-elle pour faire découvrir aux jeunes lecteurs français sa production ? Il convient désormais d'inverser notre perspective et de s'intéresser aux flux Sud/Nord.

SECONDE PARTIE
DE L'AFRIQUE A LA FRANCE :
***COCO TAILLE* PART-IL AUX SPORTS D'HIVER ?**

Enfant, j'ai reçu le monde entier à travers les livres. Pourquoi cela ne pourrait pas fonctionner dans l'autre sens ?

Aminata Sow Fall

À l'Afrique a longtemps été associée – et l'est toujours dans une certaine mesure – une représentation misérabiliste ; celle d'un lieu où semblent s'exacerber la pauvreté, les conflits, la famine, les sécheresses et les maladies. Les éditeurs jeunesse, décidés à tordre le cou à ces images dévalorisantes, se sont employés à publier des albums touchant au plus près le quotidien des enfants : leurs envies, leurs découvertes, leurs peurs, leurs rêves et leurs interrogations. Somme toute, des expériences communes à tous les enfants, quelques soient leurs lieux de naissance. Il s'agissait avant tout, par ces ouvrages, d'éveiller les jeunes lecteurs béninois ou malgaches au monde qui les entoure puis de leur faire découvrir d'autres horizons, différents. Mais ces albums s'adressent tout aussi aux lecteurs français en leur proposant une image différente, plus chaleureuse, de l'Afrique, en soulignant les différences comme les rapprochements avec leurs quotidiens. Ces livres, tel des ponts entre les continents et les cultures.

Mais tout ceci n'est-il qu'idéalisation ? Les albums africains parviennent-ils jusqu'à nous ? Faiblement, reconnaissons-le. Car si les éditeurs africains souffrent d'une faible visibilité à l'intérieur même de leur pays et au sein de ceux limitrophes, la commercialisation en France met à jour d'autres difficultés. Pour autant, les tentatives d'accroître la visibilité des éditeurs africains se développent et méritent d'être désormais soulignées.

I. LES SALONS DU LIVRE AU NORD, UN PASSAGE OBLIGE

La présence en salons, coûteuse, se révèle généralement bénéfique sur le long terme. Si les ventes d'un « nouvel » éditeur lors de ces événements sont rarement élevées, sa disponibilité et celle de ses publications permettent de se rendre visible du public, d'échanger avec d'autres membres de la chaîne du livre (libraires, bibliothécaires, enseignants également) et de nouer des contacts essentiels.

Ainsi, comme nous le rapporte Marie-Michèle Razafintsalama : « Les ventes ont toujours été minimales dans les salons auxquels nous avons participé. Mais apparemment, c'est aussi le cas de tous les éditeurs du stand Océan Indien » ; pour autant leur présence aura permis de concrétiser les commandes d'associations franco-malgaches³⁸.

Les salons du livre varient par leurs durées, leurs affluences, leurs retombées mais aussi par leurs compositions. Si certains, ouverts au public, sont généralistes comme le Salon du livre de Paris ou spécialisés tel le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, d'autres sont exclusivement réservés aux professionnels voire réservés aux professionnels et spécialisés comme la Foire de Bologne.

Nos trois éditeurs jeunesse ont eu l'occasion de participer à ces événements. Par quels moyens ont-ils pu être présents ? Sous quelles formes (stand individuel, collectif géographique, collectif thématique, etc.) ? Quelles en ont été les retombées ? Commençons par un petit voyage deux années en arrière.

1. Un salon généraliste...

En 2006, l'Alliance et quelques uns des membres du réseau francophone a réalisé son premier stand collectif à l'occasion du Salon du livre de Paris : 1 756 livres produits par douze éditeurs étaient présentés sur 45m². Au final, un peu plus de 6 000 euros de recette,

³⁸ Échange réalisé avec Marie-Michèle Razafintsalama.

intégralement reversée aux éditeurs et quelques 56 clients par jour. Si les éditions Donniya et Jeunes Malgaches n'étaient alors pas présentes, Ruisseaux d'Afrique a réalisé à cette occasion une recette finale de 579,4 euros en vendant 41 % de son stock initial, soit 60 livres jeunesse sur les 148 proposés. À titre d'exemple, notons qu'Eburnie, éditeur ivoirien généraliste, a quant à lui récolté 443 euros en vendant 37 % de son stock³⁹.

Si les résultats des ventes sont contrastés d'un éditeur à un autre, nous pouvons en conclure que cette première présence des éditeurs africains a été une expérience concluante dans la mesure où l'Alliance a souhaité renouveler l'opération lors du Salon de Montreuil, comme nous le verrons.

Cette année 2009, nos trois éditeurs disposaient d'un petit espace d'exposition au sein du stand de Vents d'ailleurs suite à la réalisation du catalogue jeunesse par l'Alliance. Lors de cet évènement, 14 livres jeunesse furent vendus (5 pour les éditions Jeunes Malgaches, 5 publiés par Ruisseaux d'Afrique et 4 par Donniya) pour une recette de 129,50 euros. Si les ventes réalisées n'ont pas été très élevées⁴⁰ du fait de la non-identification par le public du stand comme « édition africaine » et de l'accès un peu délicat (car en fond) aux ouvrages, cette petite exposition a permis de présenter la production à quelques bibliothécaires et particuliers. La présence de l'éditrice des éditions Jeunes Malgaches permit par ailleurs à cette dernière d'échanger avec d'autres professionnels - notamment concernant des projets de formations – et de rencontrer les autres membres de l'Alliance.

Le Salon du livre de Paris est un évènement important, par son coût et par sa taille. Très généraliste, il brasse des publics divers, qui n'ont pas toujours le temps de passer sur les plus petits stands, moins connus. Mais les salons spécialisés, généralement plus concentrés, permettent-ils quant à eux plus de retombées ?

³⁹ Ces diverses informations m'ont été transmises par l'Alliance et sont disponibles sur *Bibliodiversité, La lettre mensuelle de l'Alliance des éditeurs indépendants*, n°3, mai 2006.

⁴⁰ Les éditions Ruisseaux d'Afrique étaient également présentes sur le stand du Bénin - seul stand subsaharien – et les retombées de cette autre domiciliation ne nous ont pas été communiquées.

2. ...et des salons spécialisés :

• Montreuil ou la mise à l'honneur de l'édition de jeunesse

En 2007, en partenariat avec les organisateurs du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, l'Alliance mît en place un stand collectif baptisé « L'Afrique au pluriel ». Exposant les ouvrages de dix éditeurs membres elle souhaitait « fêter, et faire découvrir la littérature jeunesse de qualité de ce continent⁴¹ ». Les maisons Donniya, Ruisseaux d'Afrique et Jeunes Malgaches, ainsi que les éditrices de ces deux dernières, présentèrent leurs productions aux côtés d'éditeurs du Togo, du Rwanda, de Guinée Bissau, d'Afrique du Sud et de République de Guinée. Trois débats thématiques se tinrent dans le cadre du salon tandis que la recette finale s'éleva à 7 021,50 euros. La diversité proposée par les éditeurs et la décoration du stand attirèrent les curieux, conquis.

Au sein d'un salon, l'emplacement et l'espace d'exposition disponible sont déterminants. Les stands collectifs, tel celui organisé par l'Alliance à cette occasion, permettent de disposer d'une plus grande visibilité et de proposer un stand de qualité à un moindre coût. Si le caractère collectif de l'exposition gomme peut-être un peu la personnalité de la maison qui se voit fondue dans cet ensemble, cela permet néanmoins de renforcer les liens de façon non négligeable avec les autres membres et professionnels extérieurs et forge une représentation dynamique de ces maisons.

Pour des critères essentiellement économiques, la présence des éditeurs africains est remise en doute chaque année. Si en 2007, les organisateurs de l'évènement avaient souhaité soutenir les éditeurs du Sud, il semble que cela ne soit plus dans leurs priorités à ce jour, comme nous le laisse supposer la dernière réunion d'information sur le salon 2009⁴².

⁴¹ *Bibliodiversité, La lettre mensuelle de l'Alliance des éditeurs indépendants*, n°8, novembre 2007.

⁴² Lors de la réunion-invitation des éditeurs jeunesse à la DRAC le 28 avril 2009, les organisateurs restèrent évasifs suite à la question « prévoyez-vous un espace pour les éditeurs africains ? étrangers ? », éditeurs qu'ils n'avaient pas mentionnés.

Si le salon de Montreuil s'est spécialisé sur un genre, la littérature de jeunesse, d'autres rassemblements privilégient l'espace géographique et invitent les éditeurs et les productions issus, d'origine ou ayant trait avec le pays (voire le continent !) mis à l'honneur. Il en est ainsi du Salon africain du livre, de la presse et de la culture de Genève qui, s'il n'a pas lieu en France, frontière de notre étude, permet d'approcher une autre forme de salon spécialisé au Nord.

• Genève, porte-voix de la littérature africaine

Dès la première édition, en 2004, du Salon africain du livre, de la presse et de la culture au sein du salon du livre de Genève, les membres de l'Alliance ont tenu à ce que les productions africaines (et non seulement les auteurs africains publiés au Nord) soient présentes. Lieu de rencontres, c'est lors de cet événement que le projet de coéditer *L'Ombre d'Imana* en Afrique subsaharienne avait vu le jour en 2005.

Cette année une librairie de 120m² (dont quelques 30m² dévolus aux albums jeunesse) fut proposée par l'association Littinérante, jeune et dynamique structure souhaitant « mettre en avant les littératures d'ailleurs, moins connues, dans un esprit de bibliodiversité, par l'organisation d'événements proposant rencontres avec les auteurs et éditeurs et débats sur des thématiques de société⁴³ ».

Si des ouvrages publiés en France étaient proposés, la majorité des titres disponibles provenaient des éditions Ruisseaux d'Afrique, et les albums de Donniya, Jeunes Malgaches ou encore Ganndal trouvaient naturellement leur place et leurs lecteurs. Selon les libraires, en nombre de titres – et après les ouvrages des auteurs présents pour les débats et dédicaces (l'impact sur les ventes de l'interaction de l'auteur avec le public n'est plus à prouver) - ce sont les livres jeunesse qui se sont le mieux vendus. La réalisation d'un espace jeunesse auprès de l'allée centrale (dans le cadre de l'opération de don de livres intelligent que nous présenterons ultérieurement) et la présentation en facing des ouvrages africains ont permis d'attirer le public, connaisseur, curieux ou novice, tandis que la qualité des livres, les prix

⁴³ Entretien réalisé avec l'association Littinérante, deux semaines après la fin du salon, Annexe p. 109.

abordables et le côté « ces ouvrages ne sont disponibles nulle part ailleurs » ont fini de convaincre les acheteurs d'acquiescer les albums colorés de nos éditeurs.

À ce jour nous n'avons pas eu connaissance du chiffre d'affaire réalisé pour les ventes d'albums jeunesse africain lors de ce salon, mais les libraires semblaient enthousiastes et impatientes de recommencer l'année suivante en développant encore l'espace jeunesse, notamment par l'organisation d'un coin lecture.

Le salon africain du livre, de la presse et de la culture attire du public car il est organisé en même temps que le salon du livre de Genève ; malgré tout « l'intérêt des médias semble s'être quelque peu essoufflé au fil des années⁴⁴ » selon Littinérante. Pourtant, ce salon prend place au Geneva Palexpo...alors que dire du faible écho médiatique fait au salon de « La Plume Noire » dont la vocation est de « promouvoir des littératures du monde noir et des pays francophones » ? Interrogez les personnes, voire même les professionnels, autour de vous ; qui a connaissance de ce salon parisien ?

D'autres salons, plus petits mais néanmoins dynamiques, existent sur l'ensemble du territoire français et disposent d'une attention médiatique plus soutenue, surtout en région. Citons par exemple le salon du livre d'Aubagne, auquel s'est précédemment rendu l'éditrice de Ruisseaux d'Afrique, ou celui d'expression populaire et de critique sociale d'Arras qui permit à l'éditrice malgache de « s'insérer dans un réseau international de professionnels⁴⁵ ».

Néanmoins, si les salons du livre construits sur des frontières géographiques ou thématiques sont importants pour les éditeurs, ils se révèlent relativement « fermés » : le public s'y rendant étant le plus souvent composé de personnes – quand elles ne sont pas des habituées de la rencontre – déjà au fait ou sensibilisées à ces questions. Si se rendre dans un salon du livre ne constitue pas une démarche anodine (il convient de libérer sa journée, se déplacer jusqu'au lieu d'exposition, payer son entrée pour se voir proposer des ouvrages au

⁴⁴ Id.

⁴⁵ Échange réalisé avec Marie-Michèle Razafintsalama.

même prix de vente qu'en librairies de quartier, etc.), prendre part à un salon spécialisé l'est encore moins.

La présence des éditions Ruisseaux d'Afriques, Donniya et Jeunes Malgaches est essentielle au sein du salon africain, il va s'en dire. Mais elles se doivent également de participer et de donner à voir leurs productions jeunesse en des ensembles plus internationaux, plus grand public. Cela pour accroître leurs visibilitées auprès des lecteurs français, développer leurs ventes et s'insérer toujours plus dans l'édition mondialisée.

L'édition mondialisée ? À ce propos, faisons désormais un détour vers un autre salon, différent, mais tout aussi essentiel pour s'insérer dans le milieu de l'édition jeunesse : La foire du livre de jeunesse de Bologne.

3. Bologne, une approche professionnelle

Depuis 1963 se tient, tous les ans au printemps, la foire internationale du livre de jeunesse de Bologne, exclusivement réservée aux professionnels de l'édition jeunesse. Si l'objectif de ce salon n'est pas de vendre ses publications aux particuliers, l'enjeu est néanmoins essentiel : il s'agit de se tenir informé, de « voir ce qui se fait de mieux dans la profession » selon Béatrice Gbado, de nouer des contacts et, d'établir – idéalement – des projets de coéditions ou de cessions de droits de ses ouvrages.

Si les éditions Jeunes Malgaches n'ont pu, à ce jour, s'y rendre, Donniya y a plusieurs fois participé et « Ruisseaux d'Afrique prend part à la foire de Bologne tous les ans depuis 2004⁴⁶ » ; foire qui a d'ailleurs permis à l'éditrice d'initier des projets et de vendre des droits⁴⁷. Véritable plateforme d'échanges de droits, la présence des éditeurs africains à cette dernière marque encore plus fortement leur entrée dans le monde de l'édition internationale.

Par ailleurs, la foire de Bologne décerne chaque année un prix, le Bologna Ragazzi Award, dans trois catégories que sont les documentaires (sous le nom de non-fiction), les

⁴⁶ Échange réalisé avec Béatrice Gbado.

⁴⁷ Nous n'en savons malheureusement pas davantage sur le ou les titres cédés, ni sur le projet évoqué.

fiction et le « New Horizon » récompensant un ouvrage d'un éditeur arabe, asiatique, africain ou latin. Les éditeurs africains ont-ils déjà remporté ce prix qui reconnaît leur professionnalisme au niveau mondial et accroît leur chance de céder leurs droits ?

De 2001 à 2009, ce sont surtout les éditeurs latins (Mexique et Brésil ; le prix 2009 ayant été remis à Ekaré éditions du Venezuela) qui ont remporté le New Horizon, ainsi que ceux égyptien et iraniens. Pourtant en 2005, la maison d'édition rwandaise Bakame a reçu cette reconnaissance pour son ouvrage *Ubucuti bw'imbeba n'inzovu*, publié en kinyarwanda et disponible en français sous le titre *De bons amis*, chez les Éditions du Pépin.

Nous notons donc qu'un seul éditeur africain a reçu cette distinction depuis sa création mais, surtout, qu'aucun éditeur africain francophone ne s'est vu attribué ce prix à ce jour. Si la concurrence est effectivement rude, on ne peut que regretter qu'ils n'aient pas encore bénéficié de cette mise en lumière. Tout vient à point à qui sait attendre ? Entre autre...mais cela ne doit pas empêcher les éditeurs de poursuivre leurs professionnalisations et exigences éditoriales.

Ainsi, si nos trois éditeurs prévoient de participer aux prochains salons du livre français dans la mesure où, selon leurs dires, il faut au minimum « trois participations pour que les bibliothécaires retiennent le nom de la maison et commandent systématiquement les livres⁴⁸ », ils demeurent conscients que leurs présences permettent davantage d'établir des rencontres que de ventes. L'objectif n'est donc pas en premier lieu de viser la rentabilité économique immédiate sur l'action engagée, mais bien de tisser des liens et partenariats sur le long terme afin de tracer « doucement mais sûrement » son chemin vers les jeunes lecteurs français.

Sachant leur ponctualité déterminante lors de ces événements, les éditeurs africains ne sont pourtant pas assurés de pouvoir proposer leurs productions lors des rassemblements suivants. Tributaires des aides de leur État, des ambassades, de l'OIF ou du soutien de d'autres structures tels que l'Alliance ou Afrilivres, leurs présences (seuls ou sein de stands collectifs) sont constamment mises en péril et limitent leurs marges d'action. Et si « les stands collectifs permettent de participer à de grands salons à un coût plus raisonnable »,

⁴⁸ Échange réalisé avec Marie-Michèle Razafintsalama.

comme le souligne l'éditrice de Jeunes Malgaches, le budget nécessaire demeure important.

Pour autant, quand bien même leurs présences seraient assurées chaque année, les salons sont ponctuels et des actions de promotion en dehors de ces derniers doivent être envisagées. À ce jour, plusieurs formes d'initiatives et de relais existent pour valoriser les albums jeunesse africains. Quels sont-ils ?

II. LES ACTIONS DE PROMOTION : UN ACCOMPAGNEMENT PRIMORDIAL

Lecteurs français, assez peu connaisseurs des éditeurs africains, l'êtes-vous davantage des relais d'informations sur leurs productions ? La faible place qu'il nous semble être concédée aux publications africaines est-elle bien réelle ou relève-t-elle des exagérations de ses partisans ?

Partons donc d'un exemple précis : L'émission radiophonique « La librairie francophone » transmise sur France Inter le samedi. D'une telle appellation, nous pouvons attendre du programme qu'il présente la littérature publiée au sein de l'ensemble de l'espace francophone, or cela n'est pas le cas. Les chroniqueurs sont en réalité représentants de la francophonie du Nord et participent à l'émission en direct du Québec, de la Belgique et de la Suisse ; l'appellation « francophone » recouvrant pourtant un espace bien plus étendu que ces quatre contrées. Pourquoi cette omission ? Par méconnaissance ?

Certes, ce samedi 30 mai 2009, l'émission d'Emmanuel Khérad a mis en valeur *Solo d'un revenant* de Kossi Efoui, auteur d'origine Togolaise (mais établi en France comme nombre d'auteurs africains, attirés par l'aura de l'édition parisienne) à qui le Prix Ahmadou Kourouma avait été décerné un mois plus tôt (dans le cadre du Salon africain du livre, de la presse et de la culture de Genève) ; mais les auteurs africains demeurent faiblement représentés dans les médias.

Au-delà de cette émission et du fait que les médias généralistes concèdent peu de

place à la littérature, notons que si la littérature étrangère est mise en avant, c'est dans le cadre de traductions et que les éditions étrangères ne sont jamais évoquées.

Enfin, l'édition jeunesse française est, également, peu valorisée dans les grands médias. Évoquée dans les journaux à l'occasion du salon de Montreuil ou lors des fêtes de fin d'année, elle ne bénéficie d'aucune visibilité dans *Le Monde* par exemple.

Alors, face à ces multiples forteresses médiatiques, qu'en est-il des albums illustrés africains ? Littérature de jeunesse, écrits par des auteurs africains et publiés à l'étranger ? Quel espace de dialogue leur est concédé ? Quelle place se créent-ils ? De quels relais et outils disposent-ils pour faire entendre leurs voix et se donner à lire aux jeunes lecteurs français ?

1. Takam Tikou, une revue professionnelle de référence

1985, la directrice de « La Joie par les livres » voyage au Mali et constate l'inadéquation entre les livres – français - disponibles dans les bibliothèques locales et les attentes des lecteurs ; pourtant les albums africains existent ! Il se monte alors un réseau de lectures entre les bibliothécaires et la revue *Takam Tikou* est fondée comme bulletin de liaison en 1989. Originellement destinée aux bibliothécaires, la revue proposait alors une recension critique des livres publiés en Afrique et sur l'Afrique. Puis, forte de son succès, la revue se diffusa parmi les enseignants, illustrateurs, éditeurs, et élargit son champs de recension en s'intéressant au Monde Arabe, aux Caraïbes et enfin à l'Océan Indien. Diffusée gratuitement (mais de façon ciblée) au Sud grâce au soutien du Ministère des affaires étrangères, la revue est commercialisée au Nord.

Comme nous le fait remarquer Viviana Quinones⁴⁹, rédactrice de la revue, le plus délicat est d'obtenir les informations sur les nouveautés car « certains éditeurs [ne les] envoient pas directement, automatiquement », comme « il n'est pas toujours facile d'obtenir un prix de vente [dans la mesure où] la définition d'un prix en euros n'est pas prise en compte dès le début ». Pourtant, elle le répète, « les bibliothécaires en France ont toujours été très intéressé par les livres jeunesse africains » ; et si lors « de leur grande

⁴⁹ Échange réalisé avec Viviana Quinones le 22 mai 2009.

exposition à l'ancien musée des arts africains, le public était fasciné et voulait acheter ces ouvrages », l'exposition mobile qu'ils ont conçu sur le livre jeunesse africain « a beaucoup voyagé, et sur toute la France » ! Le numéro de la revue portant sur les tous petits est par ailleurs un de ceux qui ont le mieux fonctionné ; expression d'une volonté d'éveiller les plus jeunes aux productions africaines ? Pour la rédactrice en chef, « ces livres permettent de lire en français quelque chose de très étranger, cela est très rare. Ça ne passe pas par la traduction mais c'est la langue de l'auteur et elle exprime une autre culture [...] c'est exceptionnel », et face à ces publications « le regard des lecteurs change, les choses changent ». Les éditeurs jeunesse malgaches, maliens et béninois, bénéficiant, par la publication de *Takam Tikou*, d'un espace reconnu de valorisation de leurs publications. Un porte-voix professionnel essentiel.

Mais la revue ne s'endort pas sur ses lauriers ; et l'objectif actuel, nous souligne Viviana Quinones, est de « proposer une nouvelle formule de revue exclusivement en ligne », permettant toutefois de réaliser des impressions agréables, lisibles. Cette nouvelle formule proposerait une interactivité plus importante mais permettrait également à l'équipe de *Takam Tikou* de proposer non plus un mais trois numéros par an ; le temps anciennement dévolu au ciblage des diffusions et aux procédures de distribution ainsi épargné.

En aparté, notons qu'il existe également une revue de littérature « adulte » : *Cultures Sud*, anciennement *Notre librairie*. Fondée en 1969, essentiellement à destination des bibliothécaires, la revue qui dispose aujourd'hui d'un tirage d'environ 8 000 exemplaires s'est développée et a peu à peu intéressé les professeurs de français du secondaire, les étudiants ou les professeurs d'université. Également diffusée par le Ministère des affaires étrangères dans les CCF, *Cultures Sud* n'est disponible que dans quelques points de vente français (Fnac Forum, Présence Africaine, l'Harmattan, etc.) et est essentiellement lue par un lectorat du Sud, comme le confiait Marie-Clotilde Jacquey, ancienne rédactrice en chef de la revue : « Je ne sais d'ailleurs pas si *Notre Librairie* avait beaucoup de lecteurs au ministère – elle est beaucoup plus lue en Afrique qu'en France,

c'est certain⁵⁰ ».

Ainsi donc la revue *Culture Sud*, comme sa consœur *Takam Tikou*, intéresserait essentiellement les lecteurs africains quand l'un des objectifs est de se faire le relais, en France, de la production africaine. *Takam Tikou* existe, persiste, et demeure une référence inestimable pour la production jeunesse africaine. Alors que les médias généralistes ignorent l'édition africaine, on ne peut que se réjouir qu'une revue spécialisée comme celle-ci, proposant des dossiers thématiques, des portraits et des critiques, soit disponible et demain encore plus facilement accessible par sa mise en ligne.

Takam Tikou connaît néanmoins des faiblesses : essentiellement diffusée au Sud, elle mériterait de voir sa zone d'influence, et espérons de force de conviction sur la qualité des publications, s'étendre. Une démarche de prospection ciblée permettrait d'informer les particuliers – et non plus uniquement les professionnels – de l'existence de cette publication. Peut-être que le rattachement de La Joie par les livres à la Bibliothèque Nationale de France permettra une présence médiatique accrue.

Du côté des éditeurs, il convient que conscience soit prise qu'ils disposent, par *Takam Tikou*, d'un relai essentiel d'information des intermédiaires du livre (bibliothécaires, enseignants, voire libraires). Afin de soutenir la revue, il faudrait qu'ils informent la rédaction lors de la publication de leurs nouveautés, de façon à pouvoir être référencés voire présentés lors du numéro suivant.

Anciennement installée, la voix française de l'édition de jeunesse africaine qu'est *Takam Tikou* est un outil de promotion primordial. Primordial...mais insuffisant. Car comment atteindre les lecteurs n'ayant pas connaissance de la revue ? Surtout, comment se diffuser auprès des libraires ? L'éditeur, pour s'insérer pleinement dans l'économie du livre, doit avoir recours aux mêmes outils que les autres professionnels de la chaîne. Si le référencement, par un éditeur, de ses titres disponibles (ou épuisés, en réimpressions, etc) permet rarement un surplus de visibilité à proprement parler, le fait de ne pas être référencé constitue à n'en pas douter un manque qui le dévalue. Mais pourquoi l'inscription à Electre apparaît-elle si fondamentale dans la commercialisation des albums africains en France ?

⁵⁰ Romuald Fonkoua, « 40 ans de littératures du Sud », *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud*, n°150, avril - juin 2003, p. 35.

2. De la nécessité du référencement Electre

Electre est une base de référencement francophone et non exclusivement française, comme la majorité des utilisateurs semble le supposer. Les éditeurs peuvent donc y être référencés et ce gratuitement ! Cela nécessite l'envoi de quelques informations bibliographiques ainsi que d'un exemplaire de chaque nouveauté (afin que les employés d'Electre vérifient les informations tels que l'ISBN ou le prix, mesurent et pèsent l'ouvrage, puis rédigent ou reformulent les textes de présentation).

Electre n'est pas « une base d'informations parmi tant d'autres », mais l'outil majoritairement utilisé par les libraires pour leurs recherches bibliographiques et, par conséquent, celui qui a le plus d'importance. Ainsi, une grande majorité des libraires (et notamment les plus rentables, donc probablement ceux à même de diversifier leurs fonds) sont abonnés à Electre comme nous le démontre cette enquête qui - bien que ne se penchant que sur un faible échantillon (140 librairies) - permet d'estimer le déploiement d'Electre comme base de référence dans les librairies françaises.

Abonnement à Electre, en % du nb de librairies

source : *Situation économique de la librairie*, enquête quantitative Librairie 2005 / Ipsos Culture et Observatoire de l'économie du livre pour SLF/SNE/DLL-CNL

Abonnement à Electre	Librairies A	Librairies B	Librairies C	Librairies D
Oui	97 %	93 %	62 %	35 %
Non	3 %	7 %	38 %	65 %

Sur 140 librairies interrogées, dont 30 % de franciliennes

Librairies A : Chiffre d'affaire livres de 2M euros à plus

Librairies B : Chiffre d'affaire livres de 1M à 2M euros

Librairies C : Chiffre d'affaire livres de 300K euros à 1M

Librairies D : Chiffre d'affaire livres inférieur à 300K euros

Le référencement de leurs titres constitue donc, pour les éditeurs béninois, maliens et malgaches, la base de leur visibilité au Nord. Des actions de promotion par articles de presse, présence lors de salons, expositions, demeureront « bancales » si les libraires ne sont pas en mesure d'obtenir par la suite les informations sur ces titres. Certes, de plus en plus d'éditeurs possèdent un site internet, mais Electre demeure le moyen le plus simple et le plus rapide d'obtenir des informations sur les ouvrages disponibles. Prenons un exemple : Un particulier, passé au salon du livre de Montreuil, a apprécié l'ouvrage *Maman* publié par Ruisseaux d'Afrique mais n'avait plus sur lui la somme adéquate pour l'acquérir. Se rendant quelques jours plus tard en librairie, il demande à commander l'ouvrage. Non référencé sur Electre le libraire ne pourra que lui répondre qu'il « n'existe pas ». Certes, le référencement n'est pas suffisant et ne résout pas « tous les problèmes » car demeurent les difficultés de commande et distribution. Mais l'inscription des titres jeunesse africains sur la plateforme Electre se doit de devenir pour les éditeurs africains (et pour tous les éditeurs francophone) un automatisme lors de toute publication.

En partenariat avec La Joie par les livres et l'AILF, souhaitant mettre à disposition des libraires les informations sur tous les titres de la sélection de la Caravane, l'Alliance – en lien avec les éditeurs concernés – a œuvré ces derniers mois au référencement des éditions Jeunes Malgaches, Donniya et Ruisseaux d'Afrique. Il s'agissait d'obtenir auprès des éditeurs un prix de vente en euros, de valider toutes les informations de base (auteur, illustrateur, nombre de pages, etc.) et surtout d'acquérir ou de rectifier les ISBN qui ne comportaient pas toujours le nombre adéquat de chiffres. Une relation de confiance s'établit avec les responsables d'Electre et permit de réaliser les fiches de présentation alors que les ouvrages ne leur étaient pas encore parvenus (les éditions Jeunes Malgaches leur envoyèrent néanmoins très rapidement un exemplaire de chacun de leur titre, grâce à leur stock en France) ; les textes de présentation étant alors ceux rédigés par La Joie par les livres ou par nous-mêmes pour le catalogue jeunesse.

À ce jour, quelques petits soucis de référencement demeurent, notamment concernant les ISBN, mais gageons que cela constitue une nouvelle avancée que les éditeurs poursuivront !

Être référencés, proposer des informations facilement identifiables et accessibles est nécessaire pour promouvoir sa production. Mais une base de données ne suffit pas pour autant. Afin de proposer son fonds comme ses nouveautés, il convient de disposer d'un catalogue, immédiatement identifiable par les interlocuteurs (libraires comme bibliothécaires ou particuliers). Tel est l'objectif d'Afrilivres.

3. Afrilivres jeunesse, un catalogue indispensable...

Fin 2001, un groupe d'éditeurs subsahariens - soutenu par le ministère français des Affaires étrangères, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, l'Alliance (internationale) des éditeurs indépendants et par la revue *Africultures* - crée Afrilivres dans l'objectif d'améliorer la visibilité des livres édités dans leurs pays et de faciliter la commercialisation au Nord d'une sélection de leurs titres. Pour cela, le site www.afrilivres.com, catalogue en ligne des titres disponibles, fut mis en place.

Deux années plus tard, plus de cinquante éditeurs francophones avaient rejoints cette coopération régionale à vocation internationale et proposaient 1 167 titres dont 348 en jeunesse⁵¹. Poursuivant leurs actions, les membres d'Afrilivres, imprimèrent l'année suivante un catalogue papier des « livres disponibles des éditeurs africains », grâce au soutien de l'Alliance, du Ministère des Affaires Étrangères et de l'AIF. Présentant 1 311 ouvrages - dont 164 albums - proposés par des éditeurs d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale, de Madagascar, de Maurice et de Djibouti, il se faisait outil d'information bibliographique formel (les catalogues informatisés des maisons françaises étant alors peu répandus ou du moins toujours couplés à une version papier, plus « traditionnelle »), « un appel à offrir le livre africain à tous les publics du monde⁵² ».

Le site internet, plus à même d'être régulièrement actualisé, fut administré par *Africultures* jusqu'en 2006 puis délocalisé au siège de l'Association Afrilivres, à Cotonou,

⁵¹ Données proposées par Isabelle Bourgueil (sous la dir.), « Où va le livre en Afrique ? », *Africultures*, n°57, L'Harmattan, octobre-décembre 2003.

⁵² Catalogue Afrilivres, 2004, p. 10.

comme cela était initialement prévu. Il importait alors aux éditeurs membres de mettre à jour leurs propres informations et de devenir à part entière les relais de l'information sur leur production disponible au Nord.

Regroupement panafricain mais également coopération Nord/Sud, Afrilivres fut porteur de nombreux espoirs...qui s'essouffèrent avec la structure. Le site, peu à peu, ne fut plus actualisé et des problèmes de fonctionnement et de mises en ligne apparurent. Par ailleurs, depuis peu, il ne semble malheureusement plus accessible/téléchargeable sur internet.

À l'occasion du salon africain de Genève, Monsieur Julien Kilanga, directeur de la division de Langue française, diversité culturelle et linguistique au sein de l'OIF nous confiait qu'Afrilivres « semble expirer, manque de dynamisme alors que la structure aurait pu lancer les choses ». Si nombreux sont ceux semblant regretter que la structure s'affaiblisse... personne ne semble agir pour y remédier.

Que deviendra Afrilivres ? Difficile à dire. Difficultés de coopération, tensions avec le distributeur et faibles actualisations semblent avoir sérieusement fragilisés la structure. Si le catalogue collectif proposé par Afrilivres est aujourd'hui affaibli, les éditeurs jeunesse africains ne le sont pas pour autant et se tournent vers les nouvelles technologies pour communiquer avec leur lectorat français.

4. ...à compléter grâce aux sites internet des éditeurs africains

Avec le développement des voies de transport, l'ouverture des frontières et l'extension des moyens de communication, les marchés ont évolués, se sont élargis.

Aujourd'hui, grâce au déploiement de l'internet et des logiciels facilitant la réalisation de sites web, les distances importent peu. Le consommateur peut commander un ouvrage produit aux Etats Unis, être informé depuis la France des horaires bus entre Puerto Iguazu et Campo Grande, suivre les résultats footballistiques d'une équipe australienne et remplir sa déclaration d'impôts en ligne. Alors, qu'en France, presque tous les éditeurs élaborent un site présentant leur maison et leurs publications, les éditeurs africains se font

membres du « village numérique mondial » et proposent, eux aussi, leurs sites web, comme nous le démontrent nos trois éditeurs.

Si, au sein du site d'Imprimcolor, la redirection vers les éditions Donniya puis vers les livres jeunesse se fait sans trop d'encombres, la présentation des albums est claire mais peu attractive. Certains titres ne proposent aucun résumé et les prix de vente - bien que disponibles en euros - pèchent par leurs approximations (5,34 € ou 6,86 €). L'effet désuet est renforcé par le fait que les informations sur les participations à des rencontres et événements de promotion du livre ne vont pas au-delà de 2001 alors que la maison d'édition est toujours active. On ne peut donc que regretter que www.imprimcolor.cefib.com en fasse si faiblement l'écho.

Les éditions Jeunes Malgaches, avec www.prediff.mg, proposent quant à elles une page d'accueil bien plus dynamique. Notons en premier lieu qu'elles proposent un site internet en français alors qu'une partie des publications de la maison est en malgache ; le visiteur visé n'est donc pas exclusivement local. Les informations sur les titres sont facilement accessibles grâce à un moteur de recherches qui délivre à l'internaute un visuel de la couverture (élément vendeur) et une brève présentation de l'album ; mais également l'ISBN et l'EAN (essentiels aux libraires pour la constitution de leurs commandes) ainsi que l'année de parution, le nombre de pages, et...le prix de vente en euros ! Si les albums et cahiers d'activités en malgaches ne proposent que les prix de vente en Ariary, toutes les publications bilingues ou en français disposent d'un prix de vente en euros.

Simple d'utilisation, le site internet des éditions Jeunes Malgaches est également dynamique puisqu'il propose une galerie photos des événements auxquels la structure à pris part, met en avant ses nouveautés et valorise ses actions de formations ou d'échanges avec les associations. Par ailleurs, les lieux de diffusion de leur production en France (Anibwe et l'Alliance) sont mis en évidence et des liens vers les sites de ces deux entités ont été insérés. Le site www.prediff.mg constitue donc une réelle interface, un lieu d'information et de communication avec le particulier ou professionnel sur la maison d'édition et ses actions.

Enfin, coloré, www.ruisseauxdafrique.com est également le site le plus complet (bien que les mises à jour ne semblent pas toujours réalisées). Simple d'utilisation, il

propose une recherche ciblée par titres, auteurs, thèmes et permet d'accéder directement aux diverses collections, tout comme il renseigne sur les lieux de diffusion de ses publications. Si les prix de tous les titres sont indiqués en euros, notons qu'aucun prix en francs CFA n'apparaît. Ce site internet semble donc avoir été clairement établi à destination du Nord et des lecteurs européens !

Par la réalisation et l'envoi de catalogues, par l'ouverture aux échanges mondialisés (avec la participation au référencement bibliographique francophone et la mise en ligne et actualisation de sites internet qui leur sont dédiés), par les participations aux salons du livre, et grâce au soutien d'une revue française qui leur est consacrée, les éditeurs de jeunesse africains se font peu à peu une place au sein du marché français.

Pour autant, toutes les actions de promotion et de diffusion engagées ne serviront à rien si le lecteur français est dans l'incapacité de trouver l'album qu'il souhaite en librairie et que les bibliothécaires et libraires ne peuvent commander ces titres. Une distribution efficace reste la pièce maîtresse d'une commercialisation réussie et permet de concrétiser les efforts (de temps et d'argent) engagés dans la promotion. Sans distribution de la production jeunesse africaine et malgache, les efforts des éditeurs resteront vains.

Or il semble qu'à ce jour, la distribution Sud/Sud comme Sud/Nord reste le point noir du marché du livre africain. Qu'en est-il réellement ? Combien d'ouvrages jeunesse sont exportés du Mali, du Bénin ou de Madagascar vers notre métropole ? Quelle(s) place(s) trouvent-ils dans les librairies françaises ?

III. MAIS UNE COMMERCIALISATION QUI CONNAIT SES LIMITES

À nous, lecteurs français, les livres jeunesse africains semblent peu disponibles en dehors des salons auxquels les éditeurs participent. Comme le relevaient les libraires de Littinérante : « Beaucoup nous ont demandé où se situait notre librairie en dehors du salon,

ils étaient tous déçus d'apprendre qu'elle était éphémère⁵³ », la dimension « exclusive » des ouvrages proposés leur ayant dans ce cas permis de concrétiser plusieurs ventes. Les albums maliens et malgaches nous semblent absents des rayons des librairies mais, avant de nous interroger sur la difficulté à les rendre disponibles en librairie, demandons-nous d'abord combien sont importés.

1. Des exportations officielles quasi-inexistantes

Nous l'avons vu en première partie de notre étude, les exportations de livres à destination de nos trois pays d'études ne représentent qu'une faible part des exportations totales (les exportations en direction du Bénin ne figurent que 0,28 % des exportations totales), mais à l'échelle d'un pays elles demeurent importantes. Surtout, la question de l'équilibre des échanges s'exacerbe si l'on considère la balance commerciale. Alors, qu'en est-il de l'exportation de livres vers le marché français ?

Prenons l'exemple du Bénin, pays aux exportations vers la France les plus « élevées » de nos trois exemples : il a connu 155 % d'augmentation des importations françaises. Passant de 9 milliers d'euros en 2007 à 23 milliers en 2008, ces dernières ne représentent pour autant que...0,0042% des importations françaises de livres en 2008 !

Édition française : Exportations et importations avec le Bénin (source SNE, La Centrale de L'Édition)

Année	Exportations françaises vers le Bénin (en milliers d'euros)	Exportations de livres (en milliers d'euros)	Part du livre dans les exportations (en pourcentage)	Importations de livres en provenance du Bénin (en milliers d'euros)
2004	1 772	-	-	-
2005	1 357	-	-	-
2006	1 557	-	-	-
2007	1 494	1 394	93,3	9
2008	1 932	1 812	93,8	23

⁵³ Entretien réalisé avec l'association Littinérente, Annexe p. 109.

Édition française : Exportations et importations avec Madagascar
(source SNE, La Centrale de L'Édition)

Année	Exportations françaises vers Madagascar (en milliers d'euros)	Exportations de livres (en milliers d'euros)	Part du livre dans les exportations (en pourcentage)	Importations de livres en provenance de Madagascar (en milliers d'euros)
2004	2 188	-	-	-
2005	846	-	-	-
2006	950	-	-	-
2007	1 061	962	90,7	-
2008	992	873	88	2

Édition française : Exportations et importations avec le Mali
(source SNE, La Centrale de L'Édition)

Année	Exportations françaises vers le Mali (en milliers d'euros)	Exportations de livres (en milliers d'euros)	Part du livre dans les exportations (en pourcentage)	Importations de livres en provenance du Mali (en milliers d'euros)
2004	374	-	-	-
2005	1 758	-	-	-
2006	1 487	-	-	-
2007	1 421	1 401	98,6	1
2008	1 189	1 176	98,9	2

Dans une perspective plus élargie, notons que le Cameroun, en 2007, se situe en 50^{ème} position des principaux pays d'importation de l'édition française avec 91 milliers d'euros soit... 0,013 % des importations françaises. Mais, surtout, aucun pays africain

francophone n'est référencé parmi les 50 premiers marchés d'importations de la France en 2008 ! Nous prenons là toute la mesure de la faible importation par le marché français du livre produit en Afrique francophone.

Les échanges d'importations et d'exportations de livres entre l'Afrique francophone et la France sont donc incomparables. Certes, il s'agit de marchés de production très différents et il serait illusoire de s'attendre à une balance commerciale du livre équilibrée, ne serait que du fait du développement disparate des économies du livre et des entreprises d'édition ou du nombre de titres publiés par an. Néanmoins, on ne peut que s'étonner de si faibles données alors que les pays partagent la même langue. Un moyen de limiter la concurrence ? En partie. Mais comme le signalent Ruth Makotsi et Flora Musonda, les éditeurs privés africains « bénéficient de facilité de crédits très limitées et leur fond de roulement est souvent faible⁵⁴ » ; rares sont donc ceux en mesure d'accroître leurs activités au point de pouvoir exporter...

Mais, ne serait-ce que pour préciser le déséquilibre des échanges, évoquons les conditions commerciales : Quand les libraires africains importent des ouvrages français, leur commande est ferme, sans possibilité de retour, et ils doivent fréquemment prendre en charge divers frais (de douanes par exemple) réduisant leur marge. À l'inverse, lorsque les ouvrages produits en Afrique atteignent les bibliothèques des libraires français, il est fréquent que cela se fasse sous la forme d'un dépôt vente, comme cela est le cas pour les ouvrages publiés par Jeunes Malgaches et vendus à la librairie Anibwé de Paris. Le rapport de force est donc tout autre et vient déséquilibrer un peu plus les échanges.

Pourtant, au-delà de ces contraintes, et suite au regroupement panafricain d'éditeurs au sein d'Afrilivres, un accord de distribution au Nord avait été conclu avec SERVEDIT. Qu'en est-il ? Pourquoi cela n'a-t-il pas fonctionné ?

2. Afrilivres/Servedit ou l'échec d'une diffusion/distribution pérenne

Les objectifs de création d'Afrilivres en 2001/2002 dépassaient la volonté de

⁵⁴ Ruth Makotsi, Flora Musonda, *Pour le développement du commerce du livre à travers l'Afrique : Étude des obstacles actuels et du potentiel futur*, APNET, 2002, p. 7.

proposer un catalogue collectif. Comme nous l'enseigne Béatrice Gbado⁵⁵, alors présidente de l'association, la structure souhaitait également développer un bulletin mensuel d'information au service de ses membres, une liste de diffusion permettant l'échange d'informations sur les marchés respectifs et la signature d'un accord avec un distributeur parisien qui réponde aux commandes.

Un contrat fut donc signé avec SERVEDIT, société française dont le siège est à Paris ; mais cela ne se révéla malheureusement pas concluant. Les difficultés de mises à jour des informations (comme dans le cadre du site internet) et de réassort en provenance de zones très diverses, associé aux paiements tardifs affaiblissant davantage la fragilité financière de SERVEDIT, eurent raison du partenariat.

Mais au-delà de ces explications structurelles, ces difficultés peuvent également être approchées sous un angle interculturel. Interrogé sur les raisons de l'échec de la commercialisation du livre africain en France dans le cadre du partenariat Afrilivres – Servedit, Etienne Galliard⁵⁶, directeur de l'Alliance alors fortement impliquée dans le projet, souleva le postulat d'une incompréhension mutuelle, interculturelle. Ainsi les éditeurs africains, n'ayant que rarement recours un intermédiaire spécialisé et identifié pour assurer l'ensemble de leur diffusion-distribution furent selon lui déstabilisés par la remise consentie à SERVEDIT sur les prix publics, remise pourtant conforme aux standards français. Des référentiels locaux différents naquirent l'incompréhension puis la méfiance. À partir de ce moment là, selon Etienne Galliard, il n'y avait plus d'échappatoire, « même si SERVEDIT avait été en parfaite santé financière, le ressenti était tellement négatif que le diffuseur – distributeur ne pouvait qu'utiliser l'Afrique à son profit – au désavantage de cette dernière ».

Pour le directeur de l'Alliance, c'est donc la notion d'éloignement qui est au cœur de cet échec : « l'éloignement géographique bien entendu, qui a plombé les relations entre contractants (malgré de nombreuses tentatives de médiation assurée par de nombreuses personnes de bonne volonté) ; l'éloignement de culture professionnelle bien évidemment,

⁵⁵ Catalogue Afrilivres, 2004, p. 9.

⁵⁶ L'ensemble des propos et citations suivants, attribués à Monsieur Galliard, sont issus d'un courrier électronique envoyé à Marion Van Staeyen en date du 20 mai 2009.

[...] un éditeur africain et un diffuseur distributeur français n'ont pas la même culture professionnelle, n'ont pas les mêmes référentiels ».

Suite à ces difficultés et l'échec de ce partenariat, la diffusion et la distribution continuent de constituer un sérieux problème pour l'association ainsi que pour l'ensemble des éditeurs africains. Est-ce pour autant irrémédiable ? Comme le soulignait Suzanne Bukiet lors d'un colloque intitulé « Culture d'ici, cultures d'ailleurs », « il y a toujours des limites au dialogue, il y a forcément des entendus et des malentendus entre les cultures, il faut simplement le savoir et en tenir compte⁵⁷ » et là est probablement la base de tout partenariat ultérieur. Plus encore, Etienne Galliard retient le fait que, pour dépasser ces incompréhensions culturelles, la médiation est essentielle. Ainsi, partie prenante du projet, il « reste convaincu aujourd'hui qu'il a manqué un « tiers agissant » au sein même de cette contractualisation, qu'aucune entreprise de ce type, aussi ambitieuse, ne peut se passer d'une médiation forte et reconnue par tous ».

Mais au-delà de cette perspective interculturelle, il convient de prendre en considération les difficultés que connaissent toutes maisons d'édition, même françaises, pour diffuser et distribuer leurs livres. Lors de la rencontre/débat « Éditer l'Afrique dans le monde » au 6^{ème} Salon du livre et de la presse de Genève ce mois d'avril, Isabelle Bourgueil déclarait : « En France, les petites maisons ont déjà du mal à trouver un diffuseur-distributeur, cela est très dur de France à France, alors imaginez comme cela est encore plus difficile à mettre en place avec l'Afrique » ; il convient de ne pas omettre cette appréciation. Si les éditeurs malgaches et maliens peinent à trouver un distributeur en France, ce n'est pas parce que leurs livres sont boycottés, n'empruntons pas de raccourcis malencontreux. Mais c'est surtout parce que, pour une structure de diffusion-distribution, il est complexe d'organiser ces échanges à l'international et, surtout, cela n'est pas rentable. N'oublions pas que l'édition, espace culturel, est également un secteur économique ; et que si les maisons d'édition françaises peinent à se diffuser sur leur propre territoire, la distribution Sud/Nord relève de complexités encore plus étendues : faible nombre de nouveautés publiées, réseaux d'information, de communication et transport

⁵⁷ *Les Cahiers du C.L.P.C.F.*, n°1, p. 5. Publication suite au colloque du 17 octobre 2001 à Namur, « Culture d'ici, cultures d'ailleurs » Reflets dans le livre de jeunesse, Centre de lecture publique de la Communauté française.

défectueux, coûts des transports et des douanes, voire difficultés de compréhension mutuelle.

Néanmoins, conscients qu'il « n'est pas toujours facile de se procurer les livres en France » les éditeurs gardent à l'esprit que « l'intérêt porté par le marché français pour les livres africains est constant » - comme le leur souligne la rédactrice de *Takam Tikou* - et tentent tout de même de se diffuser en France. Ils s'auto-distribuent en confiant un stock à une personne relais en France, réalisent des dépôt-vente auprès des librairies partenaires, ou bénéficient du soutien d'associations telle que l'Alliance.

Pour autant, en réponse à ces actions de promotion et ces tentatives de diffusion-distribution, quelle place les librairies françaises concèdent-elles aux albums africains ? Au-delà de difficultés de distribution, pourquoi y sont-ils si peu visibles ? Laissons de côté les grands groupes tels que la Fnac ou les Centres Culturels Leclerc et poussons la porte d'une librairie indépendante, supposément garante de la bibliodiversité...

3. Les fonds jeunesse africains en librairie ? Encore un effort !

Si Claudia Schulz, dans son article, *Construire la paysage de l'édition dans l'Afrique francophone de l'Ouest durant l'époque post-coloniale*⁵⁸ déclarait « Un livre mal imprimé dont le contenu est excellent aura du mal, dans notre monde globalisé où l'image joue un rôle prépondérant, à faire concurrence à un beau livre de contenu médiocre mais publié par un grand éditeur connu », il convient de souligner que la question ne se pose pas aujourd'hui en des termes aussi « simples » et dichotomiques de qualité visuelle et de fabrication. Car comme nous le disait Viviana Quinones, « dans le travail d'édition, de l'éditeur, il y a eu une sacrée évolution ! Surtout concernant la fabrication⁵⁹ », les livres étant désormais mieux maquetés, imprimés localement, et certains sont désormais publiés

⁵⁸ In Jacques Michon, Jean-Yves Mollier (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 246.

⁵⁹ Échange réalisé avec Viviana Quinones.

avec une couverture rigide⁶⁰.

Alors, pourquoi une si faible présence ? À cela plusieurs réponses peuvent apportées. Considérons d'abord cela sous l'angle économique.

Suite à l'échec du partenariat Afrilivres/SERVEDIT, les éditeurs africains ne disposent plus d'un distributeur formel. Leur plus grande difficulté réside donc dans l'acheminement des ouvrages jusqu'au marché français. Nous nous étonnons de la faible présence des albums africains dans nos librairies de quartier, mais avons-nous connaissance du coût que suscite leurs transports jusqu'à nous ? En octobre 2007, les coûts de transport de livres de Cotonou au Bénin à Paris étaient évalués par Phocas Ekouedjin⁶¹, secrétaire permanent d'Afrilivres, à 3,94 euros le kilo (avec quelques fluctuations en fonction du poids), ce à quoi il fallait ajouter 47,64 euros de frais de dossier et 35 euros de frais de douane. Aujourd'hui, ces critères tarifaires demeurent probablement proches. Envoyer ses ouvrages, commercialisés entre 2, 50 euros et 15 euros, a un coût non négligeable et « les éditeurs du Sud ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour intervenir comme partenaires sur ce marché concurrentiel⁶² ».

Par ailleurs, du point de vue des libraires, accepter ces ouvrages est parfois délicat dans la mesure où ils ne disposent pas de capacité de retours ; peu prennent donc le risque de geler une partie de leur trésorerie sans savoir si les ventes seront au rendez-vous. Il est donc fréquent, lorsqu'ils disposent d'un stock, que celui-ci ait été confié en dépôt-vente, comme cela est le cas pour les albums des éditions Jeunes Malgaches disponibles à la librairie Anibwe à Paris.

Les contraintes économiques inhérentes au transport et aux conditions commerciales freinent donc la visibilité des albums africains dans les librairies. La (difficile) survie des librairies est un sujet omniprésent dans la presse professionnelle, tout autant qu'est ressassée l'idée de surproduction et de saturation des marchés du Nord. Arrêtons-nous un instant sur ces quelques considérations structurelles, nécessaires.

⁶⁰ Suite au succès de *Maman*, les éditions Ruisseaux d'Afrique viennent de réaliser une nouvelle édition de l'album, en couverture cartonnée.

⁶¹ Ces informations, obtenues grâce à l'Alliance, ont été transmises par Phocas Ekouedjin par courrier électronique le 11 octobre 2007.

⁶² Mohammed Umar, « Coéditions à l'échelle mondiale », in Collectif, *Édition solidaire et bibliodiversité*, Bruxelles, Colophon éditions, 2003.

Considérons qu'Afrilivres, principale association d'éditeurs qui regroupait une cinquantaine de maisons d'édition, ne recensait que 1 318 titres dans son catalogue publié en 2004 (dont 164 albums sur 400 titres à destination de la jeunesse). La même année, les éditeurs français proposaient quant à eux quelques 9 929 titres⁶³ de jeunesse, et seulement de jeunesse ! Et cela n'a eu de cesse de s'amplifier puisque, en 2007, l'édition française a produit 75 411 titres, dont 37 352 nouveautés et le secteur jeunesse, à lui seul, a mis sur le marché 12 428 titres, dont 5 352 nouveautés pour la seule année⁶⁴. Alors que les libraires se plaignent des offices et de la mise sur le marché d'une pléthore de livres, les éditeurs critiquent le peu de visibilité que ces derniers concèdent à leurs publications, contraints qu'ils sont par le flux des nouveautés. Il est donc délicat pour les albums béninois, maliens et malgaches, peu nombreux, de se créer – et de conserver – une place au cœur de cette importante production. Quand bien même ils y parviennent, quel espace leur est dévolu ? Approchons maintenant une dimension plus culturelle.

Comment sont classés, dans la majeure partie des librairies, les auteurs africains ? Non pas ceux publiés en Afrique, mais ceux publiés par le Seuil ou Gallimard ? Pierre Assouline, en 2006, nous faisait remarquer que les magasins FNAC rangeaient en général les auteurs selon leur pays d'origine et non pas selon leur langue. Dès qu'il s'agit de francophonie, les classements se compliquent. Faut-il distinguer les auteurs en fonction de leur lieu de naissance ? Leur lieu de résidence ou de travail ? Leur langue maternelle ? Leur langue d'écriture ? Le lieu de publication de l'ouvrage ?

Et quelle place sera concédée aux ouvrages produits en Afrique ? D'autant qu'en jeunesse les classements sont encore plus divers : par thématique, par âge, par auteurs, en fonction du format, de la maison d'édition (segmentation de la production africaine), etc. Vaste casse-tête auquel chaque libraire répond en fonction de sa sensibilité et de son projet.

Enfin, reconnaissons que les médiateurs du livre que sont les bibliothécaires, libraires, enseignants et journalistes, ne sont pas forcément au fait de l'édition africaine. Alors que Sié Konate écrivait il y a treize ans « qu'il faut mentionner la méconnaissance de la culture qui fait qu'un livre produit en Côte d'Ivoire [et plus généralement en Afrique] a

⁶³ 9 929 nouveautés et réimpressions selon les statistiques du SNE. Les titres en stock ne sont donc pas comptabilisés.

⁶⁴ *Repères statistiques France 2008*, données 2007, SNE.

peu de chance de connaître un succès commercial en Occident⁶⁵ », les choses semblent avoir assez peu changé. Simple aparté : Connaissez-vous de nombreux libraires et bibliothécaires issus de la diaspora africaine et peut-être (ne faisons pas de généralité) plus à même de transmettre la curiosité et le goût pour la culture et les auteurs africains ? Vous ne chercherez pas longtemps votre réponse.

Mais faut-il pour autant, face à ces obstacles, baisser les bras et s'enfermer dans ses frontières étatiques et culturelles ? Assurément, non ! La littérature étrangère est essentielle et montre que, malgré leurs différences, les jeunes du monde entier sont plus ou moins semblables : ils jouent, vont à l'école quand cela est possible, se rebellent contre l'autorité familiale, rêvent de voyages...et peuvent lire le même genre d'histoires. Si les éditeurs français s'ouvrent au monde et publient des histoires prenant place aux quatre coins de la planète, les productions étrangères demeurent essentielles pour les propos qu'elles transportent, pour le regard neuf qu'elles apportent.

Conscients de la nécessité de promouvoir la diversité culturelle dans ses idées, ses expressions et ses productions, divers acteurs proposent des alternatives à l'échange déséquilibré caractérisant l'édition jeunesse française et celle africaine et expérimentent de nouveaux outils de partage.

⁶⁵ Sié Konate, *La Littérature d'enfance et de jeunesse en Côte d'Ivoire. Structures de production et de distribution du livre pour enfants*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 122.

TROISIEME PARTIE

INITIATIVES ET TENTATIVES DE REEQUILIBRAGE

Le monde du partage devra remplacer le partage du monde.

Claude Lelouch

Un livre n'a de chance de trouver son destinataire final que s'il est l'objet d'une information à destination de son lecteur potentiel et s'il est présent dans les rayons des librairies. Or, nous l'avons vu, à ce jour les échanges ne s'appliquent guère que dans un sens : selon des flux Nord/Sud.

Soucieux de défendre une culture plurielle, des éditeurs, des membres d'associations, des libraires et des politiques s'attachent à soutenir la bibliodiversité et mettent en place de nouvelles formes d'action et de promotion de l'édition africaine. Plus encore, des projets de coopérations internationales se mettent en place et concrétisent leurs espérances d'une édition plus respectueuse de la diversité. Alors, quelles sont ces initiatives qui semblent si surprenantes mais qui sont pourtant bien réelles ?

I. VERS UNE EVOLUTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Parallèlement à la mondialisation des échanges, ce sont mis en place des instances internationales se voulant porte-voix et représentantes des divers ensembles géopolitiques. Organisations linguistiques, étatiques, régionales, professionnelles, associatives... nombreux sont les niveaux et espaces d'expression où elles se déploient. Multiples, elles sont néanmoins en mesure de s'accorder voire de s'allier pour soutenir et promouvoir la culture par des textes majeurs. Mais que contiennent-ils ?

1. Des accords internationaux

• L'Accord de Florence

Mis en forme par l'UNESCO, l'accord de Florence relatif à l'importation d'objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel, fut ratifié par vingt-cinq États membres en juillet 1950.

Sa mise en œuvre visait à faciliter, pour les pays africains, les importations d'objets – et donc de livres – à caractère éducatif en abaissant les barrières tarifaires tels que les taxes et droits de douane et en simplifiant les formalités administratives. Permettre aux pays dits en développement d'accéder plus aisément et à moindres frais à l'éducation, à la science, à la technologie et à la culture, tels étaient les objectifs déclarés de cet accord ; soutien au développement et à la scolarisation, assistance à la libre circulation des idées. Malheureusement, l'accord eut surtout pour conséquences de faciliter les exportations du Nord vers le Sud et de faciliter l'accès à de nouveaux marchés pour les premiers. Ces conséquences, plus qu'humanistes, furent essentiellement commerciales et restreignirent le développement de l'édition africaine au lendemain des Indépendances.

En effet, si l'Accord de Florence prévoyait la détaxation à l'importation des livres, il n'était pas porté atteinte aux droits des états de percevoir des taxes sur le matériel importé. L'édition locale se trouvait donc face à d'importantes difficultés pour fabriquer ses livres, le papier nécessaire à l'impression étant l'un des produits d'importation les plus taxés.

• Le protocole de Nairobi

En 1976, fut donc adjoint à l'Accord de Florence le Protocole de Nairobi. Imposant la suppression des taxes à l'exportation, il plaide pour une suppression des taxes aux intrants et donc au papier. L'amarce d'un rééquilibrage des outils de concurrence ? Hélas non, car le protocole ne fut pas forcément signé par tous les pays ; et quand bien même cela fut le cas pour certains pays, il n'a généralement pas été appliqué par la suite.

À ce jour, les pays du Nord demeurent donc les uniques bénéficiaires de l'Accord de Florence, détaxant leurs exportations vers les marchés africains, au détriment de l'économie locale et régionale.

Les textes facilitant les échanges entre le Nord et le Sud ont donc essentiellement favorisé l'économie du livre française. Lutte d'éditeurs à laquelle nous ne pouvons rien, depuis nos bureaux parisiens ? Pas tout à fait, car les auteurs ont également leurs voix à faire entendre. En effet, la loi du 1^{er} juillet 1992 relative au Code français de la propriété intellectuelle exige « que chacun des droits cédés soit mentionné expressément « quant à son étendue et à sa destination, quant au lieu et quant à la durée »⁶⁶ ». Ainsi, l'auteur jeunesse publiant son nouveau titre dans une maison française peut exiger que ces ouvrages ne soient pas commercialisés dans tel ou tel pays, espace géographique. De cette façon, il pourra céder les droits de diffusion de sa création à un éditeur du Nord pour une commercialisation en Europe, et à un éditeur du Sud pour une commercialisation en Afrique, soutenant ainsi l'économie panafricaine du livre.

C'est donc peu à peu sous l'angle des cessions de droits et non plus uniquement sous celui des tarifications des exportations que les échanges de livres ont été considérés par les accords internationaux.

• L'Acte de Paris

Ainsi l'Acte de Paris du 24 juillet 1971 propose des dispositions particulières en ce qui concerne la propriété intellectuelle pour les pays en voie de développement.

Révision de la Convention de Berne de 1886, cet Acte oblige les détenteurs de droits à céder les droits d'exploitation aux pays du Sud selon les conditions du marché de ceux-ci ; et que tout pays qualifié « d'en développement pourra obtenir une licence pour reproduire et publier cette édition, à ce prix ou à un prix inférieur, en vue de répondre aux besoins de l'enseignement scolaire et universitaire ». Il s'agit ainsi de réduire le déséquilibre des échanges entre les pays fortement exportateurs de livres et les pays destinataires, tout en soutenant l'édition locale et son marché. Pour autant, peu d'auteurs (et d'éditeurs ?) semblent aujourd'hui au fait de ces textes de lois.

Par ailleurs, face à ces accords essentiellement commerciaux s'appuyant sur des

⁶⁶ Luc Pinhas, *Éditer dans l'espace francophone*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, 2005.

principes de libre échange entre les marchés, d'autres textes mettant à l'honneur des considérations non plus économiques mais culturelles ont fait leurs apparitions, comme nous le prouvent les exemples suivants.

2. L'Unesco, une déclaration porteuse d'espoirs.

Le 21 octobre 2005, l'Unesco signa la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Adoptée à 148 voix contre 2 (États Unis et Israël) et quatre abstentions (Australie, Honduras, Liberia et Nicaragua), elle est entrée en vigueur le 18 mars 2007.

Au sein d'un marché international de plus en plus développé, l'Unesco entend ainsi appuyer (rappeler ?) la nécessité du pluralisme culturel par le soutien à la diversité des cultures et expressions culturelles. Dans cet objectif de diversité, l'Unesco se prononce donc en faveur de la bibliodiversité, comme nous le démontre l'allocution que fit Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco lors de la « Rencontre des éditeurs indépendants du monde latin et la bibliodiversité » du 27 au 30 novembre 2005 à Guadalajara : « À une époque caractérisée par des échanges accélérés et multiples, où le global et le local coexistent plus ou moins heureusement, les livres véhiculent plus que jamais l'identité et la différence, la concordance et la dissonance, l'adhésion et la dissension⁶⁷ ».

Cette convention affirme ainsi le droit souverain des États d'élaborer des politiques culturelles en vue de « créer les conditions permettant aux cultures de s'épanouir et interagir librement de manière à s'enrichir mutuellement⁶⁸ ». Consacrant la culture comme acteur du développement⁶⁹ et plaçant la solidarité internationale au cœur de son dispositif de gouvernance⁷⁰, elle ouvre la voie à une coopération internationale de soutien à la culture sous toutes ses formes et expressions. Les membres de l'Union Européenne, signataires de

⁶⁷ Allocution de Koïchiro Matsuura in Collectif, *Des paroles et des actes pour la bibliodiversité*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, 2006, p. 13-15.

⁶⁸ UNESCO, « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles », article 1.

⁶⁹ Id. article 13.

⁷⁰ Id. articles 12 et 19.

la Convention, ont par ailleurs souhaité développer quelques projets plus précis en s'associant aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Le colloque se tint du 1^{er} au 3 avril 2009.

3. L'entrée en action de l'Union Européenne ?

Intitulé « Culture et création, facteurs de développement » et organisé en 2009 par la Commission européenne dans le cadre de la politique UE/ACP, ce colloque a proposé aux professionnels du livre des ACP et de l'UE, un atelier-débat sur les potentiels de développement des échanges entre ces deux espaces, ainsi que sur le rôle et les orientations à donner à la coopération internationale dans cette dynamique.

Se concertant sur les enjeux actuels et futurs de la coopération culturelle, les membres ont déclarés s'être rassemblés afin d'appuyer « l'importance à accorder au secteur culturel pour l'avènement d'une société de la connaissance et d'une économie créative⁷¹ » et ont, suite à cela, formulés plusieurs propositions. D'un point de vue économique, ils souhaitent « améliorer la capacité des pays ACP à créer, produire, distribuer, et assurer la diffusion compétitive des produits et services culturels sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux » ; d'un point de vue politique ils souhaitent que soient mis en place – et surtout appliqués – des accords permettant de « favoriser le développement des échanges commerciaux Nord/Sud, Sud/Nord, Sud/Sud et intra ACP, mutuellement profitables » et d'« augmenter la participation des pays ACP à l'offre culturelle au Nord pour réduire leur dépendance et renforcer la diversité culturelle au bénéfice de toute l'humanité ». Les signataires expriment par ailleurs leur souhait que cette déclaration ne reste pas lettre morte après cette rencontre ; nous ne pouvons que leur souhaiter de mettre en œuvre leurs déclarations.

En effet, les grandes instances gouvernementales (ou non) ne parviennent pas toujours à mener à terme leurs projets. Face à ces questions de construction mondiale et de

⁷¹ Déclaration de Bruxelles des artistes, des professionnels et des entrepreneurs de la Culture. Bruxelles, le 3 Avril 2009, suite au colloque international « Culture et création, facteurs de développement » Commission européenne – UE/ACP.

devenir culturel, de plus modestes structures prennent donc le relai.

4. Le dynamisme associatif et professionnel : L'Alliance.

Animant, par des rencontres, un réseau international composé de 80 maisons d'édition et collectifs d'éditeurs de 45 pays, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants est une association à but non lucratif créée en 2002. Soutenant des projets éditoriaux internationaux, notamment sous la forme de coéditions, l'Alliance⁷² « contribue à la promotion et à la diffusion des productions du Sud au Nord et tente, modestement, d'inverser le sens unique des flux commerciaux », participant ainsi « à une meilleure accessibilité des œuvres et des idées, à la défense et à la promotion de la bibliodiversité ».

La bibliodiversité - concept essentiel que l'association s'attache à diffuser - renvoie à la diversité culturelle appliquée au monde du livre et sous tend la nécessité que soient mis à disposition des lecteurs du Nord comme du Sud, des textes et publications variés.

Pour défendre cette idée l'Alliance et ses membres, réunis en assemblée exceptionnelle à Paris en 2007, ont établi une « Déclaration internationale des éditeurs indépendants, pour la protection et la promotion de la bibliodiversité » déclarant notamment que « le livre et l'édition font partie d'un héritage culturel local mais aussi universel ; la diffusion des œuvres doit passer de façon prioritaire - surtout lorsque les niveaux de développement sont inégaux - par la coédition solidaire et la cession de droits⁷³ » plus que par les exportations.

Organisée en réseaux linguistiques, l'Alliance établit également des projets avec l'Afrique francophone et Madagascar : Participations aux salons de Paris et de Montreuil, soutien aux projets de coédition et de formation, etc. Consciente de la prédation exercée par l'édition française dans les pays du Sud, elle a par ailleurs établi un appel *Pour une édition francophone solidaire* appelant les différents membres de la chaîne du livre (auteurs, gouvernements, éditeurs, institutions francophones, libraires et bibliothécaires) à œuvrer en faveur d'un rééquilibrage des échanges et de la bibliodiversité.

⁷² Présentation disponible sur le site internet de l'association www.alliance-editeurs.org.

⁷³ « Déclaration internationale des éditeurs indépendants, pour la protection et la promotion de la bibliodiversité », p. 6.

Enfin, puisque nous présentons les diverses instances œuvrant à un rééquilibrage des flux culturels, évoquons l'Organisation internationale de la francophonie qui, par la remise de quatre prix littéraires entend favoriser la création éditoriale au sein de l'espace francophone et soutenir l'édition africaine par des actions de promotion internationale.

5. L'OIF et l'appui à la reconnaissance

Rassemblant 53 États et gouvernements membres, soit quelque 710 millions de personnes, l'organisation internationale de la Francophonie est une institution fondée sur le partage de la pratique du français. Dans le cadre de sa Direction de la langue et de l'écrit, elle soutient l'accès des éditeurs francophones du Sud à divers salons du livre et remet quatre prix littéraire que sont le Prix des cinq continents, récompensant un auteur francophone ; le prix du jeune écrivain francophone ; le Prix International Kadima, valorisant un titre publié en langues africaines et créoles ; et enfin le Prix Alioune Diop - obtenu par les éditions Ruisseaux d'Afrique en 2002 - ouvert à tous les éditeurs d'Afrique francophone et récompensant la qualité éditoriale et la conception graphique d'une de leurs publications.

Si le prix des cinq continents trouve peu à peu sa place dans les médias, on ne peut que regretter que les autres tentatives de mises en lumière disposent de si peu de relais dans la presse (abonnée aux Goncourt, Renaudot et Femina).

Ainsi, en dépit de ces prix et de ces textes nécessaires - mais insuffisants s'ils ne sont pas accompagnés d'actes - l'équilibre ainsi que la variété culturelle des livres mis sur le marché et échangés ne sont pas aujourd'hui garantis.

De nouvelles formes de promotion de la littérature de jeunesse africaine sont donc mises en œuvre et tentent, à leur juste mesure, de participer à un rééquilibrage des échanges entre les marchés français et africains. Petit tour d'horizon d'alternatives à soutenir.

II. De quelques alternatives novatrices.

Conscients de l'insuffisance des actions jusqu'à présent menées, les éditeurs de Donniya, Jeunes Malgaches et Ruisseaux d'Afrique tentent d'autres approches, soutenus par des associations soucieuses de l'inégalité des échanges et de ses répercussions sur la bibliodiversité. Par l'instauration de relais au Nord comme par la mise en place de modes de commercialisations alternatives des albums, tout en passant par des actions de sensibilisation, les acteurs des projets que nous allons maintenant présenter s'attachent à soutenir un rééquilibrage des flux, non seulement commerciaux, mais surtout culturels. Quand le partage des cultures donne naissance à des projets alternatifs :

1. La constitution de réseaux au Nord

• Disposer de personnes « ressources »

Au vu des difficultés, nous l'avons évoqué, à se diffuser-distribuer de façon pérenne, les éditeurs africains se sont constitués des réseaux de relations en France, et sont soutenus par ces personnes relais tant sur des aspects logistiques qu'informationnels.

Ainsi, afin de répondre aux quelques commandes des lecteurs, nos trois éditeurs disposent d'un stock d'ouvrages en France ; de la sorte, les traitements des commandes sont moins coûteux (en frais de transport) mais également moins long. Afin de réduire les frais de constitution de ces stocks, les ouvrages sont généralement déposés lors de voyages en France : À l'occasion de salons du livre par exemple, les albums invendus ne repartiront pas avec les bagages des éditeurs mais seront confiés à la personne ressource en France jusqu'aux salons suivants ou aux commandes de particuliers.

Mais à ces ressources pratiques s'ajoutent également des relais informationnels non négligeables dans l'accession au marché du livre français. Les éditions Ruisseaux d'Afrique et Donniya disposent ainsi chacune d'un représentant en France, ces derniers les tenant informés voire participant à divers salons et étant les interlocuteurs privilégiés des commandes au Nord.

De façon plus étendue, les éditions Jeunes Malgaches ont tissé de nombreux contacts avec des associations malgaches ou travaillant avec Madagascar. Demandeuses et lectrices de sa production, elles constituent également un relais d'information non négligeable sur les différentes rencontres et les évènements ayant trait à l'île partout en France. Et si ces structures peuvent devenir des relais d'informations du Nord vers le Sud, elles permettent aussi de promouvoir la production africaine, diffusant au Nord des informations en provenance du Sud. Ainsi Marie-Michèle Razafintsalama est fréquemment en contact avec « une association à Tours, un des partenaires qui nous soutiennent dans l'édition de livres, [qui] communique régulièrement sur nos livres dans son bulletin trimestriel » et ne manque pas de contacter les diverses associations de soutien à l'éducation et à la lecture dans son pays pour les pousser à s'interroger sur leurs pratiques, notamment en matière de dons.

Ne disposant pas de diffusion-distribution formelle, les éditeurs jeunesse africains s'organisent, développent des relais et mettent en place des ressources au Nord. Ils se voient parfois soutenus par des structures associatives à l'initiative d'actions de promotion de leur production.

• L'Alliance : un fonds jeunesse africain et un catalogue

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants, engagée en faveur de la bibliodiversité, agit elle-aussi en faveur d'un rééquilibrage des flux d'échanges Nord/Sud. Pour se faire elle a, lors de précédents salons avec les éditeurs membres, racheté leurs stocks de titres jeunesse et dispose ainsi d'un fond d'ouvrages publiés par les éditions Ruisseaux d'Afrique, Donniya et Jeunes Malgaches.

Mais souhaitant dépasser sa position de relais pouvant répondre aux commandes françaises, elle s'est engagée il y a peu dans une mission de promotion et commercialisation de ce stock, opération qui nous a été confiée. L'objectif était donc de réaliser les documents promotionnels nécessaires à la vente des titres et de démarcher les clients cibles. Pour mener à bien ce projet de valorisation de l'édition jeunesse africaine, un catalogue couleur de quarante pages intitulé *À la découverte de la littérature jeunesse*

africaine. Une sélection inédite de magnifiques livres produits en Afrique et disponibles en France fut réalisé. Tiré à 300 exemplaires, il s'adresse en premier lieu aux libraires et bibliothécaires en les incitant à diversifier leurs fonds. Les conditions commerciales précisées, les bons de commandes établis, et les flyers promotionnels imprimés, le catalogue fut en partie vendu⁷⁴ mais surtout envoyé à des libraires jeunes et des responsables de bibliothèques jeunesse potentiellement intéressés. Quelques librairies africaines, responsables de festivals, associations et responsables de formation en documentation furent également contactés ; et le catalogue fut proposé en téléchargement gratuit sur le site de l'Alliance⁷⁵.

Trois mois après le début de la mission de promotion de la littérature jeunesse africaine, 36 % du stock avait été vendu, soit 123 exemplaires sur les 342 constituant le stock initial. Mais quelles conclusions furent établies sur les stratégies mises en place ? Dans leur majorité, les libraires contactés se disaient intéressés par l'envoi du catalogue mais ne souhaitaient pas commander « pour l'instant », s'arrêtant à la détention de l'information, utile si un client leur demandait un jour un album africain. Surtout, l'impossibilité des retours et donc l'obligation de commander en vente ferme des ouvrages qu'ils n'étaient pas assurés de vendre par la suite freina plusieurs interlocuteurs.

Les associations de diasporas, quant à elles, avaient le plus souvent déjà connaissance de la production des éditeurs présentés, l'échange ne donnait donc pas lieu à des commandes mais renseignait sur le nouveau lieu où se procurer les titres. Si cela n'a pas permis de ventes pour l'Alliance, le fait que ces associations soient au fait de l'existence d'albums maliens ou malgaches souligne le travail de prospection antérieurement réalisé par les éditeurs.

Enfin, les bibliothèques furent peu intéressées, hormis la Bibliothèque de L'Heure Joyeuse de Paris, spécialisée en jeunesse avec qui doit prochainement être réalisée une rencontre. Les bibliothèques FLE, à l'inverse, semblèrent très intéressées par ce fonds différent, aux textes accessibles et aux réalités parlant aux populations africaines en

⁷⁴ Dans un souci d'équilibre budgétaire, l'Alliance, association à but non lucratif, sollicita une participation de 3 € auprès des particuliers souhaitant détenir le catalogue sans que des ventes soient supposées résulter de cette acquisition.

⁷⁵ www.alliance-editeurs.org.

apprentissage du français. Les réunions et procédures d'acquisitions au sein des bibliothèques eurent lieu une fois notre mission finie et nous n'avons, pour l'heure, aucune commande de ces dernières. Finalement, la majeure partie des ventes se concrétisèrent avec des associations organisant des rencontres sur le thème de la jeunesse et/ou de l'Afrique, comme cela fut le cas pour Littinérante dans le cadre du salon de Genève, ou pour Bibliothèque sans frontières à l'occasion de la rencontre avec Marc Roger.

2. Au-delà de la commercialisation en librairie traditionnelle

• Des évènements ponctuels

30 mai 2009, Marc Roger, conteur, prend la route à pieds, accompagné de son âne Babel. Suivant le chemin d'une méridienne imaginaire reliant Saint Malo à Bamako, il emporte avec lui des livres pour les petits et les grands qu'il contera lors de 160 lectures réparties le long de son voyage de plus de 5 000 km, traversant cinq pays. À l'occasion de ce départ, une promenade contée s'arrêtant en plusieurs librairies avait été organisée à Paris le 25 avril. Ce jour, dans le cadre de son passage à BSF, il conta quelques albums africains que nous lui avons conseillés tandis que les membres de BSF proposaient une sélection de titres de Donniya, Jeunes Malgaches et Ruisseaux d'Afrique, confiés en dépôt-vente par l'Alliance. En ces deux heures de rencontres autour de l'album africain, quatorze exemplaires furent vendus.

Est-il nécessaire de souligner que le livre - surtout le livre d'enfant - a besoin d'une médiation pour atteindre son public ? Ce type d'évènement est ponctuel mais démontre qu'une sensibilisation à la production étrangère porte ses fruits et que la promotion des livres africains doit se faire dans la rencontre avec le public. Néanmoins, ces actions demeurent ponctuelles et demandent souvent un important investissement en temps et en argent pour être mises en place. Surtout, elles soulignent la nécessité de disposer d'intermédiaires, de « personnes ressources » en France.

Se porter à la connaissance du public pour promouvoir les albums africains ? D'autres ont au contraire opté pour l'éloignement et ont choisi la vente à distance.

• Une Librairie en ligne

La librairie africaniste Soumbala est une librairie exclusivement en ligne ; mais pourquoi ce choix ?

Conscient de la faible demande que représentent les livres édités en Afrique, le gérant a préféré développer son commerce via internet car si « la population de clients potentiels africanistes est négligeable en un point géographique donné – hormis Paris, Bruxelles et Londres où la concurrence existe – elle est importante au niveau mondial ». Aujourd'hui, la vente de livres sur internet ne cesse de se développer et se fait internationale ; en France, les librairies en ligne représenteraient ainsi 5% des ventes réalisées en 2007⁷⁶.

La librairie Soumbala propose aux lecteurs un fonds composé à 65 % de livres français, 20 % de livres africains et 15 % de livres américains, canadiens ou marocains ou européens. Au sein de cet ensemble, le libraire évalue le stock jeunesse à 20 % et déclare que les titres se vendant le mieux sont ceux produits en Afrique et plus spécifiquement au Sénégal, au Mali (le libraire appréciant tout particulièrement la production de Donniya) et en Côte d'Ivoire. Si les ventes en ligne lui permettent de toucher une plus large clientèle, il reconnaît que cela comporte également quelques désagréments : la tranquillité s'accompagne parfois de la solitude, et cela constitue probablement la principale limite des librairies en ligne⁷⁷. Ne pouvant réellement échanger avec leurs clients, les libraires deviennent de « simples vendeurs » et perdent leur statut de médiateur culturel. N'obtenant que très rarement de leurs clients virtuels des retours sur leurs lectures, il leur est délicat de savoir si ce qu'il leur a vendu leur a plu et ne sont donc pas en mesure de les conseiller.

Enfin, l'emplacement d'une librairie, sa vitrine, son agencement, son ameublement et son éclairage sont primordiaux dans la communication avec les futurs lecteurs alors qu'une librairie en ligne permet rarement à un client de « tomber par hasard » sur un livre qui l'intéressera, encore moins de toucher et feuilleter⁷⁸ l'ouvrage. En

⁷⁶ *Repères statistiques données 2007*, France, SNE/La Centrale de l'Édition.

⁷⁷ Ces informations et propos sont rapportés suite à un échange téléphonique réalisé le 2 avril 2009.

⁷⁸ Certes, des techniques de feuillements numériques sont disponibles, mais nous parlons ici du contact physique entre l'objet en papier et le client.

cela la librairie physique est irremplaçable.

Une librairie telle que Soumbala est néanmoins un espace de commercialisation primordial dans la mesure où la possibilité de feuilleter un album illustré africain n'est pas encore répandue. La librairie en ligne constitue donc une alternative aux ventes quasiment inexistantes de l'édition jeunesse africaine au sein des librairies physiques. Si l'on peut regretter que les livres pour enfants produits en Afrique soient absents des points de vente traditionnels, il est important que les lecteurs puissent les acheter par d'autres canaux, telles les librairies en ligne, s'ils souhaitent les acquérir.

3. Un échange démultiplié : le don de livres intelligent

À l'occasion du sixième salon africain du livre, de la presse et de la culture de Genève, l'Alliance mit en place une opération innovante de « don de livres intelligent ». Souhaitant avant toute chose sensibiliser le public à l'inadéquation des dons de livres réalisés et aux conséquences sur l'économie locale du livre, elle proposait également aux intéressés d'acheter un album produit par Ruisseaux d'Afrique, Donniya et/ou Jeunes Malgaches ainsi qu'une enveloppe timbrée et libellée à destination d'une bibliothèque du Cameroun, du Sénégal ou du Burkina Faso. Somme toute, « donner peu mais donner bien », en adressant un livre neuf adapté à la culture locale et soutenant les éditeurs locaux. Prenant part à cette action, nous nous étions fixées un objectif de vingt enveloppes envoyées en deux jours. Finalement, dix-huit furent postées mais avec, à l'intérieur, un total de 28 albums jeunesse !

Il peut être reproché à cette action le parcours emprunté par les ouvrages : produits au Sud, ils rejoignent les stocks au Nord pour finalement être ré-adressés à des bibliothèques africaines ; le coût écologique n'est donc pas négligeable. Pour leur défense, signalons que ces livres ont rejoint le Nord lors de rencontres et salons et n'ont pas fait l'objet d'un transport dévolu à cette action.

Mais pourquoi adresser les albums en plusieurs enveloppes ? Ne serait-ce pas moins coûteux de regrouper les dons ? nous fut-il également demandé. L'opération de don de

livres intelligent n'avait pas vocation à perdurer ; il s'agissait d'une action ponctuelle de sensibilisation. Si cela a engendré des ventes pour les éditeurs africains (de nombreux clients, attirés par le don de livres, ont finalement acquis des ouvrages pour eux-mêmes, l'opération servant, par la même occasion, de vitrine aux productions africaines), l'objectif premier était d'interroger le public et de lui démontrer qu'il est possible de s'impliquer différemment dans le soutien à la lecture mais également au livre. Les enveloppes individuelles avaient donc vocation à personnaliser l'envoi. De plus, la bibliothécaire Camerounaise concernée par ces envois nous enseigna qu'il était préférable « que cela passe comme une lettre, sinon ce sera très compliqué d'aller chercher un colis si petit soit-il, à la poste avec beaucoup de droits de douane, et de tracasseries⁷⁹ », cette option semblait donc la meilleure solution.

Par ailleurs, notons que, dans une même optique d'informer les lecteurs français des dangers du don déraisonné tout en mettant en exergue le dynamisme et la qualité des publications locales, les éditions Jeunes Malgaches ont lancé sur leur site internet⁸⁰ le 20 mai 2009 un *Appel au tourisme solidaire*.

Souhaitant sensibiliser les touristes à l'inadéquation de leurs dons de livres usagés, la maison d'édition leur propose de faire participer les enfants malgaches à leur voyage en leur offrant un album sur leur île. La question du soutien à l'édition locale se voit par ailleurs ici mise en avant puisque l'éditrice mentionne que « ce livre ne pourra être édité sans une commande de plus de 800 exemplaires ».

Un soutien à la lecture ainsi qu'au livre et à son économie, voici peut-être une voie à explorer, en prenant néanmoins garde à ce que l'édition africaine ne devienne pas « assistée » comme cet intitulé des éditions Jeunes Malgaches pourrait le laisser supposer ; mais qu'elle s'autonomise et soit en mesure de s'auto-suffire.

Pour cela, les maisons d'édition ont besoin d'investir ; or l'accès au crédit est, d'autant plus en Afrique, très délicat pour ces dernières ; il serait pourtant adéquat d'élargir

⁷⁹ Mail adressée à l'Alliance par la bibliothécaire de Yaoundé, en date du 25 avril 2009.

⁸⁰ Cf. www.prediff.mg.

au secteur de la culture, les programmes existants dans le domaine de l'appui aux microcrédits pour les petites (et dynamiques !) entreprises.

Afin de dépasser ces contraintes nationales, les éditeurs africains s'engagent donc dans des accords...internationaux !

III. DES TENTATIVES D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

« Nous appelons les éditeurs du Nord à imaginer, toutes les fois que cela semble possible, des projets de coédition avec leurs homologues africains ; ou du moins à ne pas toujours inclure le territoire africain dans leurs contrats d'édition afin de ne pas gêner le développement de projets éditoriaux africains par le coût de la cession de droit⁸¹ ».

Cet appel, formulé par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, entend défendre une édition francophone solidaire, par le jeu des cessions de droits établies en fonction des conditions du marché des partenaires engagés, mais surtout par le développement des coéditions. Dans quelle mesure ces dispositions contractuelles permettent d'œuvrer à un rééquilibrage des flux ?

1. Des cessions de droits à valoriser

Les cessions de droits dépassent le cadre de notre étude dans la mesure où elles ne font pas appel à la commercialisation en France de livres produits en Afrique. Néanmoins, elles permettent d'approcher les échanges culturels et constituent donc un indicateur intéressant de l'intérêt réciproque ou non que peuvent se porter des marchés. En effet, comme le souligne Marie Françoise Cachin et Claire Bruyere, les traductions reflètent les « fluctuations de l'intérêt porté aux cultures étrangères suivant les périodes et les nations ; [mettent] en évidence les fossés culturels parfois difficiles à franchir⁸² ». Certes,

⁸¹ « Appel pour une édition francophone solidaire », Alliance internationale des éditeurs indépendants.

⁸² Marie Françoise Cachin, Claire Bruyere, « La traduction au carrefour des cultures », in Jacques Michon, Jean-Yves Mollier (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 506-527.

Madagascar, le Mali, le Bénin et la France conversent dans la même langue ; mais au vu des restrictions géographiques possibles au sein des contrats d'auteurs et/ou par la volonté de proposer une édition différente d'une œuvre étrangère sur son territoire, des cessions francophones existent. Qu'en est-il pour nos quatre pays ?

Notre approche se basera sur les données recueillies par La Centrale de l'Édition pour l'année 2007 et publiées dans *Repères statistiques 2007, International*.

Avant toute chose, précisons que ces données sont obtenues par questionnaires adressés aux éditeurs français membres du SNE et que pour l'année 2007 seules 73 maisons ont répondu, ces dernières semblent de moins en moins enclines à communiquer leurs chiffres de cessions et acquisitions de droits, quand bien même il est fait état de nombre de titres et non de chiffres d'affaire (aucune précision n'est faite à ce sujet). Les éléments recueillis, de par la limite de leur portée, présentent donc une tendance du marché des droits pour l'édition française, mais gageons que ces chiffres sont dans les faits bien plus élevés.

De plus, notons qu'un même titre peut être cédé à plusieurs pays et espace linguistique et donc être comptabilisé deux fois sans que cela n'apparaisse dans les données communiquées dans ce rapport.

D'une façon générale, il s'observe une hausse des contrats de cessions signés par l'édition française (augmentation remarquable du fait que de moins en moins de maisons communiquent à ce sujet). Il s'est ainsi cédé 7 216 titres en 2007 pour ces 73 maisons (contre 6 578 en 2006), dont 1 142 en jeunesse, soit 15,8 % des titres. La jeunesse représentant le troisième marché de cessions de droits après la littérature (2 116 titres) et les sciences humaines (1 525 titres).

Mais qu'en est il, plus précisément, des cessions en langue française ? En 2007, 61 titres ont été cédés en français dont 18 en littérature jeunesse, en direction de dix pays. Pour autant, un seul titre a été vendu à l'Afrique francophone, et il s'agit d'un titre d'art et photographies à destination du Congo. Certes, il n'est pas étonnant que ces chiffres soient faibles au vu du partage de la même langue et du probable recours aux exportations plus qu'aux cessions de droits. Or, étant donné que les textes internationaux, comme nous l'avons mentionné, plaident pour une limitation géographique des contrats d'édition et des

cessions de droits adaptés aux conditions économiques des pays du Sud, nous pouvions nous attendre à observer davantage de ventes de droits entre la France et l'Afrique francophone. Les éditeurs possédant des aires de diffusion spécifiques, un auteur peut ainsi céder ses droits à un éditeur français pour une distribution exclusivement au Nord, tandis qu'un éditeur africain, éditant le même texte, restreindra ses ventes à l'échelle de son pays ou de sa région.

Si l'édition française ne semble pas avoir vendu de droits à l'un de nos trois pays d'étude, en a-t-elle acquis ?

Sur le total des achats de droits pour l'année 2007, le secteur majeur des acquisitions est la littérature de jeunesse, avec 346 titres acquis, soit 27,7% des acquisitions. Cela n'a rien de très surprenant au vu du dynamisme des publications jeunesse en France ces dernières années.

Pour autant, ces achats proviennent en très grande partie de l'espace anglophone (193 titres du Royaume Unis, 58 des Etats Unis) et si cinq achats de droits (sur 1 248 acquisitions, soit seulement 0,4% !) concernent la langue française, aucune acquisition ne concerne l'Afrique francophone puisque ces derniers proviennent tous de Belgique.

Selon Marie Françoise Cachin et Claire Bruyere, un texte « lointain » (au sens non européen), « sera plus volontiers traduit s'il correspond à l'horizon d'attente du pays d'accueil, avec le risque que sa publication conforte une certaine vision, parfois même des images stéréotypées, de la culture du pays d'origine⁸³ ». Or, ce sont justement ces images que l'édition de jeunesse africaine s'attache à déconstruire. La faiblesse des échanges de droits peut-elle être en partie imputée à cette supposition ?

Finalement, l'édition française, en 2007, a acheté 41 coéditions et en a vendu 368, mais aucune avec un pays francophone. Du moins selon La Centrale de l'Édition...

Dans le cadre des prochaines élections européennes, l'Alliance vient par ailleurs de formuler trois propositions de projets à destination des futurs élus. Au sein de celle intitulée *Responsabilité de l'Union européenne au regard des secteurs du livre des pays émergents*

⁸³ Marie Françoise Cachin, Claire Bruyere, « La traduction au carrefour des cultures », in Jacques Michon, Jean-Yves Mollier (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 506-527.

*ou en voie de développement. La politique UE/ACP au regard des industries du livre : favoriser la coopération au détriment de la prédation*⁸⁴, elle appelle l'Union à « encourager ses états membres à favoriser les cessions de droits et les aides à la traduction, qu'elles soient Nord – Sud ou Sud – Nord ». Car « si l'exportation physique des livres est dommageable, la cession de droits et la traduction intègrent bien les acteurs locaux dans le processus de production et de commercialisation ».

Mais que sont donc ces projets de coéditions que l'Alliance entend défendre ? Et comment permettent-ils de rééquilibrer les échanges ?

2. Des coéditions à développer

• Quels avantages à la coédition ?

Les coéditions procèdent du partage des coûts et des tâches entre plusieurs éditeurs (ou entreprises ou institutions), de la mise en commun des ressources de ces derniers et de la répartition des profits suite aux ventes.

Par la mutualisation des coûts, elles permettent de limiter les prises de risques économiques – que représente tout nouveau projet – en réduisant le prix de revient unitaire du titre. En effet, les frais éditoriaux (maquettes, à-valoir aux auteurs, droits photographiques...) se voient divisés entre les coéditeurs, tout comme les frais de fabrication (papier, calage, impression, frais fixes de façonnage), l'augmentation du tirage en vue d'une plus large diffusion permettant par ailleurs de réduire le coût unitaire d'impression. Première avantage de la coédition, la mutualisation des coûts peut permettre d'accroître la qualité des ouvrages ; ceux-ci pouvant par exemple être réalisés avec du papier, une couverture et des finitions plus coûteux dans leur totalité mais divisé en fonction du nombre de coéditeurs.

⁸⁴ Etienne Galliard, Alliance internationale des éditeurs indépendants, « Responsabilité de l'Union européenne au regard des secteurs du livre des pays émergents ou en voie de développement. La politique UE/ACP au regard des industries du livre : favoriser la coopération au détriment de la prédation », avril 2009.

Par ailleurs, la coédition représente une réelle alternative en matière de diffusion et permet aux éditeurs partenaires d'élargir leurs espaces de diffusion, leurs marchés, rendant ainsi l'action promotionnelle plus forte.

Enfin une coédition, notamment internationale, permet d'appuyer l'importance du texte publié, soulignant ainsi que l'ouvrage est en mesure d'intéresser le plus grand nombre, au sein de sociétés et cultures différentes, qu'il est, en quelque sorte, « universel ».

Néanmoins, si les coéditions permettent des économies d'échelle grâce à la réduction du prix de revient unitaire des livres, d'autres coûts demeurent voire s'exacerbent.

En effet, l'impression étant le plus souvent réalisée en un seul et même lieu afin de réduire les frais de fabrication, il convient de redistribuer par la suite les exemplaires « commandés » aux différents partenaires afin qu'ils puissent commercialiser l'ouvrage sur leurs territoires. De plus, comme le souligne Jean Richard, éditeur aux éditions d'en bas, ayant réalisé plusieurs coéditions : « Le bilan écologique du livre équitable pose un problème non résolu : le transport par voie aérienne des livres est à la fois coûteux et écologiquement discutable. Il est difficile de trouver une solution médiane entre les économies d'échelle au niveau de l'impression et les exigences éthiques par rapport à la dimension environnementale⁸⁵ ».

La coédition permet donc de réduire les coûts, de diffuser plus largement une création et ainsi de participer à la biodiversité, idée défendue par l'Alliance.

L'Alliance justement, soucieuse des échanges Nord/Sud, poursuit la réflexion et propose une forme de coédition plus élargie géographiquement et surtout plus respectueuse du contexte économiques des partenaires. Découvrons en quoi « Le livre équitable » permet de rééquilibrer les échanges.

• Une coédition Nord/Sud plus respectueuse : le livre équitable

« Les livres participent à la construction de soi et du monde : ils doivent circuler librement. Pourtant la logique financière imposée par la concentration des grands groupes

⁸⁵ Jean Richard, « Les coéditions solidaires et le livre équitable », in Collectif, *Des paroles et des actes pour la biodiversité*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, 2006, p. 147.

éditoriaux entrave leur circulation. Des éditeurs indépendants, farouchement attachés à leurs rêves et à leur liberté, se sont réunis pour inventer le « livre équitable ». Un livre édité solidairement et dont le prix de vente est adapté au pouvoir d'achat de chaque pays. Il devient alors accessible ici, là-bas, par terre, en rayon, dans les poches et les sacs des unes et des autres. ». Ce texte est issu de la quatrième de couverture du livre d'Aminata Sow Fall, *Festins de détresse*, premier livre de la collection « terres d'écritures ». Coédité par les éditions L'Or des fous, Sankofa & Gurli, Les Presses universitaires d'Afrique, les éditions Ruisseaux d'Afrique, en bas, Tarik, CAEC-Khoudia, Eburnie et Jamana, il fonde une nouvelle forme d'échanges culturels et démontre - s'il le fallait - la possibilité d'une interculturalité professionnelle.

Se construisant sur les mêmes bases qu'une coédition « ordinaire », c'est-à-dire un partage des coûts, le livre équitable se distingue par son mode de calcul de ce partage. En effet, il repose sur un système de péréquation économique qui répartit de façon proportionnelle les coûts (transport compris) en fonction des conditions économiques et du marché du livre de chaque partenaire. Ainsi, comme nous l'explique Jean Richard⁸⁶, les frais engagés sont divisés selon une règle de trois ; les coûts pour les pays du Sud représentant environ 1/3 de ceux pour les pays du Nord, et pour les pays de l'Afrique du Nord 2/3.

Au-delà de ces considérations d'éditeurs, le lecteur n'est par ailleurs pas oublié puisque le livre sera commercialisé à un prix de vente différent en fonction du pouvoir d'achat des populations de chaque espace de diffusion (Nord, Maghreb, Sud). Défendant la libre circulation et la diversité des biens culturels, les éditeurs partenaires s'inscrivent ainsi en opposition aux visions manichéennes Nord/Sud et démontrent qu'il est possible d'œuvrer ensemble à la bibliodiversité, dans le respect de la culture et des conditions économiques de chacun. Les coéditions solidaires se font alors instrument de dialogue interculturel entre les lecteurs mais également entre les professionnels.

⁸⁶ Jean Richard, « Les coéditions solidaires et le livre équitable », in Collectif, *Des paroles et des actes pour la bibliodiversité*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, 2006, p. 137-148.

Pour autant, alors que plusieurs titres adultes ont d'ores et déjà été publiés par les membres de l'Alliance, aucun album jeunesse n'a à ce jour été produit en coédition. Pourquoi cette frilosité ?

• La coédition jeunesse, un partenariat délicat ?

Des coéditions panafricaines de jeunesse, initiées ou non par l'Alliance existent.

Par exemple, les collections jeunesse « Le serin », destinée à des enfants à partir de 2 ans, et « La libellule », destinée aux enfants à partir de 7 ans, sont réalisées conjointement par les éditions Ruisseaux d'Afrique, Ganddal, Eburnie et Cérés. Dynamiques, elles proposaient 23 titres chacune en 2007.

Comme dans le cadre des coéditions précédemment présentées, ces coéditions panafricaines de jeunesse permettent « d'enrichir et de diversifier les catalogues des éditeurs partenaires à travers des collections identifiées et cohérentes, le processus de coédition favorise de surcroît le partage des tâches, l'échange de techniques et de compétences diverses, autant qu'il garantit une sociabilité interprofessionnelle ». Au-delà, cela favorise un travail plus poussé - car moins coûteux - des illustrations, et participe à une plus large diffusion des albums. À titre d'exemple, le tirage initial de 3 000 exemplaires, dont 1 000 pour Ruisseaux d'Afrique, du livre *Maman*, a été épuisé après deux années de vente et a été réimprimé.

Mais, alors que l'on pourrait s'attendre à de nombreuses coéditions franco-africaines dans le domaine de la jeunesse, ces dernières pèchent par leur absence. S'agit-il de divergences de stratégies éditoriales ? De goûts littéraires et graphiques ? De désaccords sur les procédures de coéditions ? D'incompréhensions culturelles ? Cela n'est pas toujours évident à évaluer. Quelles raisons y voient les éditeurs⁸⁷ ?

Les éditions Jeunes Malgaches n'ont pour l'instant aucun projet de coédition jeunesse, la seule proposition leur ayant été faite en 2008 ne les ayant pas convaincus. Pourtant, la maison vient d'acquérir les droits d'un album réunionnais contant « l'histoire

⁸⁷ Les citations suivantes sont issues d'échanges avec les divers éditeurs mentionnés, parfois retranscrits en annexe.

d'une petite malgache adoptée par un couple de français ». Si l'objectif de cette acquisition est de traduire l'ouvrage en malgache afin « de susciter un débat et faire parler les enfants » sur ce « sujet tabou chez nous », on peut se demander dans quelle mesure une coédition francophone ou bilingue n'auraient pas intéressée les deux éditeurs, touchés par le sujet et sa proximité géographique.

Pour l'éditrice de Ruisseaux d'Afrique, si aucun projet de coédition n'a jusqu'à présent vu le jour, cela s'exprime par le fait qu'ils n'ont « pas encore de partenaires au Nord, respectueux de [leur] identité et soucieux de travailler de façon équitable ». Pour autant, un échange semble actuellement se réaliser entre la maison béninoise et L'Atelier, entreprise française. Mais il est impossible d'évaluer, pour l'instant, si le projet aboutira.

Pourtant, certains projets semblent parfois sur la bonne voie, les questions de partage des coûts, des délais, et la répartition des tâches étant réglés. Alors, pourquoi les échanges ne se concrétisent-ils pas ? Gilles Colleu, éditeur de Vents d'ailleurs interrogé sur l'inaboutissement de certains projets, nous répondit que cela relevait plus souvent d'une inadéquation des choix éditoriaux propres à chacune des maisons et que « les problèmes de délais, coûts, organisation, relations humaines, etc. ne sont que contingences matérielles et se surmontent sans trop de difficulté avec un peu d'expérience ». Ainsi, la difficulté la plus fréquente concernant les albums étant de « trouver une illustration qui convienne aux différents publics visés, dont la culture et les codes et modes de représentation sont parfois très éloignés », mais que des désaccords sur le déroulement de l'histoire peuvent aussi faire jour.

Explicitant ce deuxième obstacle, Gilles Colleu nous confie qu'un projet avait été envisagé avec les éditions Paullas mais que le titre ne sera finalement édité qu'au Brésil car ils n'ont pu « s'accorder sur la trame même de l'histoire [qu'ils trouvaient] trop moralisatrice ». Dans les deux cas, tient-il à préciser, « aucun constat d'échec ni jugement de valeur », il leur a été, à chaque fois, très enrichissant de travailler avec d'autres professionnels. D'ailleurs, il semblerait qu'un album réalisé avec une maison d'édition du Pacifique soit très prochainement proposé aux jeunes lecteurs...

Plus qu'un ouvrage de sciences humaines ou un roman, où le texte importe le plus ; l'album soulève de nombreuses interrogations quant aux illustrations, au format, à la couverture, et au message qu'il délivre aux enfants. Pour être coédité à Madagascar, au Bénin et en France, un album doit être en mesure de se nourrir de toutes ces cultures, de leur parler et de parler à l'enfant.

Pierre Marchand⁸⁸, à l'occasion du salon de Bologne il y a plus de vingt ans, déclarait : « c'est une utopie de croire qu'on puisse faire une édition mondialiste ». Les coéditions jeunesse, si elles se rêvent mondiales, s'opposent au mondialisme au sens où l'entendait l'éditeur de Gallimard. Leur objectif n'est pas de gommer les différences, mais de s'y plonger et de les transformer en richesse ! Il s'agit ainsi, selon la formulation de Jean Perrot⁸⁹, de « former un lecteur capable de se situer dans l'espace d'une littérature exercée à l'échelle de la planète et d'en relever les incidences possibles sur un projet de vie future ».

La littérature de jeunesse étant un espace de liens entre les générations (les adultes écrivent, illustrent, publient pour les enfants.), on ne peut qu'espérer que ses publications deviennent un espace de liens entre les cultures, de soutien et de partage de la diversité et de ses richesses. Les enfants sont curieux et les albums les émerveillent ; les projets interculturels ne peuvent être qu'enrichissants, pour eux comme pour les éditeurs.

Par conséquent, nous ne doutons pas que les coéditions jeunesse encore balbutiantes entre la France, l'Afrique francophone et Madagascar écloront prochainement et seront porteuses d'aussi beaux projets que ceux réalisés jusqu'alors en littérature adulte.

⁸⁸ « Dossier spécial jeunes : Foire de Bologne, 28-31 mars 1985 », *Livres Hebdo*, n°11, 11 mars 1985, p. 70.

⁸⁹ Jean Perrot, *Mondialisation et littérature de jeunesse*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 12.

CONCLUSION

Nous l'avons constaté, il s'observe un important déséquilibre entre les échanges de livres, et plus spécifiquement d'albums, entre la France et l'Afrique francophone.

Par une entreprise de prédation directe, exprimée en des stratégies de filialisation des structures éditoriales locales et le recours aux exportations, les maisons d'édition françaises envahissent le marché africain et fragilisent le développement de l'édition africaine. Plus sournoisement, la prédation indirecte à l'œuvre dans les initiatives de don de livres restreint d'autant plus l'accès au marché pour ces dernières.

À l'inverse, en dépit des participations aux rencontres événementielles et des tentatives de diffusion au Nord, les albums africains ne sont que faiblement commercialisés en France.

Conscients de la nécessité de promouvoir la diversité culturelle dans ses expressions et ses productions, divers acteurs proposent des alternatives à l'inégal échange caractérisant les éditions jeunesse françaises et celle africaines ; ils expérimentent de nouveaux outils visant à amoindrir ce déséquilibre. Face à ce constat d'un inégal partage et éveillées au danger que cela représente pour la diversité culturelle et plus précisément pour la bibliodiversité, des initiatives, basées sur des opportunités concrètes, se mettent en place. Soutenues par les déclarations internationales, des structures restreintes mais dynamiques se font porte-voix d'une autre forme d'échange et des partenariats se créent. Ne se suffisant pas des discours en faveur d'un rééquilibrage des flux, des professionnels de tout pays s'assemblent et démontrent qu'associer ses différences constitue une richesse. Les coéditions solidaires, tout en inscrivant le livre dans une économie, prouvent que la dimension interculturelle peut faire sens.

L'enfant demeure le principal baromètre du type d'homme et de société qu'un pays souhaite bâtir pour demain. Combien de préjugés sur l'autre, qui nous paraît si éloigné et différent, naissent de la méconnaissance et de la peur ? Comme le souligne Martine

Garsou⁹⁰ : « la cohabitation des différences, pour souhaitable qu'elle soit, ne se déroule pas sans heurts. Comprendre l'autre, admettre sa différence, accueillir sa spécificité, exigent un effort ». Or le livre de jeunesse permet d'affronter, dès le plus jeune âge, « les problèmes d'identité, de revendiquer sa différence autant que celle de l'autre, de découvrir l'inépuisable richesse du métissage ».

Malheureusement, à ce jour, les albums édités au Bénin, au Mali ou à Madagascar demeurent peu accessibles aux jeunes lecteurs. Une fermeture à la production africaine ? Pas seulement...

Combien dénombrez-vous d'albums québécois, suisses (et belges, dans une autre mesure) dans les bibliothèques de votre librairie ? Hormis les éditeurs bénéficiant d'une succursale en France, rares sont les productions qui parviennent jusqu'à nous. Selon la Centrale de l'édition⁹¹, en 2008, quelques 153 443 milliers d'euros de livres ont été exportés vers la Belgique, contre 119 387 milliers d'euros d'importations (dont, probablement, de nombreuses bandes dessinées). Pour la Suisse, l'export de livres s'élevait à 92 515 milliers d'euros et l'import à 14 387 milliers. Le Canada ? 78 592 milliers d'euros d'exportations pour seulement 16 201 milliers d'euros d'importations.

Ces pays sont les trois principaux marchés d'exportation de l'édition française et représentent à eux seuls 54,5 % de part de marché de l'export de l'année, quand les importations en leur provenance s'élèvent à 20,3 % du total des importations...

Par ailleurs, la Belgique et la Suisse nous sont frontalières et il semble que la visibilité de la production jeunesse africaine y soit également faible.

Mais qu'en est-il du Québec ? Plus éloigné du continent africain, son histoire « semble » moins complexe avec ce dernier également. Cela a-t-il pour effet de réduire ou d'accroître la place faite à sa culture dans les librairies ? Surtout, alors que la politique française se veut assimilationniste, celle québécoise plaide pour une valorisation des différences ; cela a-t-il pour effet de faciliter l'émergence de voix et de productions étrangères au sein des librairies ?

⁹⁰ *Les Cahiers du C.L.P.C.F*, n°1, Centre de lecture publique de la Communauté française, 2001.

⁹¹ *Statistiques extérieures 2008*, SNE/La Centrale de l'Édition.

La francophonie du Nord n'est pas aussi homogène qu'une rapide approche le laisserait penser et ses différents marchés soulèvent, dans leurs caractéristiques et leurs échanges, d'autres questions qu'il nous sera probablement donné l'occasion d'approfondir l'année prochaine, lors de l'année d'études à Sherbrooke-Longueuil.

Avoir le français en partage ne suffit donc pas à constituer une communauté d'échanges équitables, loin s'en faut. Œuvrer à un rééquilibrage des flux Nord/Sud - tout en gardant à l'esprit les disparités de nombre de titres publiés par chaque territoire - s'avère nécessaire pour que demeure la diversité des expressions culturelles, mais ne doit pas faire oublier que la question se pose également à l'échelle de la planète, en des considérations autant Nord/Sud que Sud/Sud voire Nord/Nord.

La France veut continuer de croire en l'aura de sa culture classique et se déclare en opposition à l'extension d'une culture anglo-saxonne mondialisée. Pour autant, n'a-t-elle pas également tendance à s'étendre sur les marchés francophones sans se soucier du devenir de l'économie du livre locale ? Combien de succursales de maisons françaises au Québec ? Quelle proportion de titres publiés en France dans les librairies francophone de Belgique et de Suisse ? Surtout, combien de titres et d'exemplaires produits à l'étranger aisément accessibles au lecteur français ? Les données manquent, mais seraient probablement surprenantes.

Oui, l'édition française s'ouvre aux échanges de droits et récompense des auteurs d'origine étrangère à l'occasion de ses prix automnaux. Mais les ventes qui en résultent sont alors bénéfiques aux éditeurs les ayant publiés en France ; tandis que la question d'accepter une production extérieure sur son marché est bien davantage perçue sous l'angle de la concurrence. Or, pour soutenir la bibliodiversité, le marché du livre français – déjà très germanopratin – gagnerait à s'ouvrir aux productions étrangères et à permettre la circulation des livres, non seulement du Sud vers le Nord, mais de la périphérie vers le centre.

Depuis peu, certains plaident pour une littérature monde⁹² signant l'acte de décès d'un espace de création – dit francophone – vieillissant et cédant place à une littérature de

⁹² Manifeste « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde des livres* du 15 mars 2007.

langue française multiple « formant un vaste ensemble dont les ramifications enlacent plusieurs continents ». Cette littérature de tout horizon qu'ils entendent défendre atteindra t'elle équitablement les lecteurs de tout pays ? Nous ne pouvons que l'espérer et œuvrer à ce que cela devienne efficient.

Car, finalement, si « la beauté d'un tapis vient de la variété de ses couleurs, [et] ainsi en va-t-il de l'humanité⁹³ », ainsi en va-t-il également de la culture.

⁹³ Amadou Hampâté Bâ.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

BOURGUEIL Isabelle (sous la dir.), « Où va le livre en Afrique ? », *Africultures* n°57, L'Harmattan, octobre-décembre 2003

KITENGE BIN KITOKO Eddie Tambwe, *La chaîne du livre en Afrique francophone. Qui est éditeur aujourd'hui ?*, L'Harmattan, Paris, 2006

KONATE Sié, *La Littérature d'enfance et de jeunesse en Côte d'Ivoire. Structures de production et de distribution du livre pour enfants*, Paris, L'Harmattan, 1996

MAKOTSI Ruth, MUSONDA Flora, *Pour le développement du commerce du livre à travers l'Afrique : Étude des obstacles actuels et du potentiel futur*, APNET, 2002

MICHON Jacques, MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2001

MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2001

PERROT Jean, *Mondialisation et littérature de jeunesse*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008

PINHAS Luc, *Éditer dans l'espace francophone*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, 2005

PINHAS Luc, *Situations de l'édition francophone d'enfance et de jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2008

Collectif, *Des paroles et des actes pour la biodiversité*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, 2006

Collectif, *L'Accès au livre : Édition solidaire et biodiversité*, Paris, Colophon ASBL, 2003

Périodiques :

Bibliodiversité

Bibliodiversité, La lettre mensuelle de l'Alliance des éditeurs indépendants, n°3, mai 2006

Bibliodiversité, La lettre mensuelle de l'Alliance des éditeurs indépendants, n°8, novembre 2007

Bibliodiversité, La lettre mensuelle de l'Alliance des éditeurs indépendants, n°9, février 2008

Bibliothèque(s)

« Alter(s), égaux », *Bibliothèque(s)*, n°21, Juillet 2005

« Bibliodiversité », *Bibliothèque(s)*, n°39, Juillet 2008

La Lettre

La Lettre, n°69, BIEF, mars 2006

La Lettre, n°70, BIEF, juillet / aout 2006

La Lettre, n°77, BIEF, décembre 2008 / janvier 2009

Ainsi que de nombreux autres articles consultables en ligne

Livres Hebdo :

BOURDONCLE Laure, « Madagascar : un marché en perdition », *Livres Hebdo*, n°585, 21 janvier 2005

PIAULT Fabrice, « Plus dur sera l'export », *Livres Hebdo*, n° 772, 10 avril 2009

Autres :

DE CLERMONT-TONNERRE Philippine, « Des éditeurs unis pour la «bibliodiversité» », *Libération*, 23 décembre 2008

SAUVEE Frédérique, « Don de livres : le débat au fond de la poche », article mis en ligne sur

Rue89 le 18 mars 2009 et disponible sur le site www.rue89.com (consulté le 2 mai 2009)

« Francophonies », *La Revue des livres pour enfants*, n°227, février 2006

Les Cahiers du C.L.P.C.F, n°1, Centre de lecture publique de la Communauté française, 2001

Les livres et la francophonie, France Inter, consulté en ligne le 2 décembre 2008.

Takam Tikou, Le Bulletin de la joie par les livres

Mémoires et Rapports officiels

COUSIN Bertrand, « La présence du livre français dans les pays francophones du sud », Mémoire au syndicat national de l'édition, décembre 2005

FOFANA Ramatoulaye, « L'édition au Sénégal : bilan et perspectives de développement », Mémoire d'étude sous la direction de Bernadette Seibel, décembre 2003, Diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB

GALLIAND Étienne, « Prédations, Quelques histoires édifiantes d'interventions dommageables pour les marchés éditoriaux en voie de développement », Paris, Document interne à l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, 4 juin 2008

MARILL Stéphane, « L'édition en Côte d'Ivoire : étude du secteur scolaire soumis à appel d'offres », Mars 2008, p.4. Étude personnelle transmise à l'Alliance

POIVRE D'ARVOR Olivier, WAGNER Marc-André, « Quelles perspectives pour la politique publique de soutien au livre français à l'étranger ? Propositions pour une stratégie concertée des acteurs publics », Conseil du livre, février 2009

« Appel pour une édition francophone solidaire », Alliance internationale des éditeurs indépendants

« Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la bibliodiversité », Alliance internationale des éditeurs indépendants

Repères statistiques données 2007, France, SNE/La Centrale de l'Édition

Repères statistiques données 2007, International, SNE/La Centrale de l'Édition

Sites :

www.adiflor.org
www.africultures.com
www.alliance-editeurs.org
www.biblionef.com
www.bief.org
www.bsf.asso.fr
www.celf.fr
www.centrale-edition.fr
www.centrenationaldulivre.fr
www.culture.gouv.fr
www.culturesfrance.com
www.diplomatie.gouv.fr
www.etatdumonde.com
www.imprimcolor.cefib.com
www.lajoieparleslivres.com
www.librairesfrancophones.org
www.livres-francophones.org
www.palaisdelaculture.ci/fr/
www.prediff.mg
www.ruisseauxdafrique.com
www.unesco.org

ANNEXES

Sigles	98
Pays et éditeurs présentés	99
Grilles d'entretiens	
-à destination des libraires africains	102
-à destination des libraires français	103
-à destination de Takam Tikou	104
-à destination Littinerante	105
-à destination des éditions Ruisseaux d'Afrique	107
Retranscription de l'entretien avec Littinerante	108
Charte du don de livre	114

Sigles

ACP : Pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique.

ADIFLOR : Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues

AIF : l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

AILF : l'Association Internationale des libraires francophones

APNET : African Publishers' Network

BIEF : Bureau international de l'édition française

CCF : Centres culturels français

CEDA : Centre d'édition et de diffusion africaines.

CELF : Centre d'exportation du livre français

CLAC : Centre de lecture et d'animations culturelles

CNL : Centre national du livre

NEA : Nouvelles éditions africaines

NEI : Nouvelles éditions ivoiriennes

NMPP Nouvelles messageries de la presse parisienne.

SLF : Syndicat de la librairie française

SNE : Syndicat national de l'édition

UE : Union Européenne.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

OIF : Organisation internationale de la francophonie

ONG : Organisation non gouvernementale

PIB : Produit intérieur brut

PLUS : Programme de Livres Universitaires et Scientifiques

Autres

Alliance : Alliance internationale des éditeurs indépendants

Pays et éditeurs présentés

Source : *Encyclopédie de l'état du monde*, Paris, Éditions La Découverte, 2008

Désireux de proposer à leurs jeunes lecteurs des ouvrages autres que ceux des maisons d'édition françaises, si éloignés des réalités locales, les éditeurs africains sont soucieux de produire des titres qui évoquent la vie quotidienne des enfants, au sein d'une Afrique moderne, loin de la vision pessimiste qui lui trop souvent associée. Présentation de nos trois éditeurs :

Le Bénin et les éditions Ruisseaux d'Afrique

La République du Bénin

Superficie : 112 620 km²

Population : 9 033 000

Langue officielle : français

Monnaie : franc CFA (100 FCFA = 0,15 €)

Taux d'analphabétisme des hommes: 46,9%

Taux d'analphabétisme des femmes: 72,1%

Espérance de scolarisation ; 7,2 années

Longtemps présenté comme le « Quartier Latin » de l'Afrique noire, le Bénin est doté à ce jour d'un environnement culturel relativement favorable aux activités éditoriales, même si celles-ci sont d'une apparition récente.

Exportations françaises vers le Bénin :

Source : SNE, *Repères statistiques International 2004*, Paris, 2005, p.25

Année	En milliers d'euros
2001	1 160
2002	1 348
2003	1 442
2004	1 772

Les Éditions Ruisseaux d'Afrique

En 1998 apparaît Ruisseaux d’Afrique, maison d’édition béninoise, spécialisée en jeunesse. Depuis, la maison a publié près de 150 titres dans une vingtaine de collections, allant des albums illustrés aux romans jeunesse et documentaires ou cahiers d’activités, sans oublier les sciences humaines et les beaux livres présentant l’art africain et la vie en Afrique. Véritable tremplin d’expression pour les auteurs, les artistes, les illustrateurs et les peintres africains, les éditions Ruisseaux d’Afrique sont également impliquées dans plusieurs réseaux panafricains et internationaux de coédition.
www.ruisseauxdafrique.com

Le Mali et les éditions Donniya

La République du Mali

Superficie : 1 240 190 km²

Population : 12 337 000

Langue officielle : français

Monnaie : franc CFA (100 FCFA = 0,15 €)

Taux d’analphabétisme des hommes: 68,6%

Taux d’analphabétisme des femmes: 84%

Espérance de scolarisation ; 6,6 années

Exportations françaises vers le Mali :

Source : SNE, *Repères statistiques International 2004*, Paris, 2005, p.25

Année	En milliers d’euros
2001	332
2002	1 301
2003	1 123
2004	374

Les Éditions Donniya

En mai 1996, au Mali, naissent les éditions Donniya. Leur apparition se déroule dans le contexte d’une vision intégrée du livre puisqu’en 1994 l’imprimerie Imprim Color avait débuté ses activités.

Avec un catalogue varié et de grande qualité, les éditions Donniya tentent de participer à l'élaboration d'un meilleur système d'éducation au Mali et sont spécialisées en trois domaines : l'édition jeunesse, le domaine culturel et les publications en langues nationales (français – bambara).

www.imprimcolor.cefib.com

Madagascar et les éditions Jeunes Malgaches

République de Madagascar

Superficie : 587 040 km²

Population : 19 683 000

Langues officielles : français, malgache

Monnaie : ariary (100 ariary = 0,4 €)

Taux d'analphabétisme des hommes: 23,5%

Taux d'analphabétisme des femmes: 34,7%

Espérance de scolarisation ; 9,2 années

Les Éditions Jeunes Malgaches

En mars 1995, à Madagascar, se crée la SARL Société Presse Édition & Diffusion (PREDIFF), œuvrant principalement dans la vente de périodiques étrangers par abonnement Neuf ans plus tard, PREDIFF se lance dans l'édition de livres pour la jeunesse et fonde les éditions Jeunes Malgaches.

Permettre aux enfants de Madagascar de lire dans leur langue d'origine et découvrir la culture de leur pays à travers des contes et des livres bilingues (français – malgache) pour la jeunesse, telle est l'ambition de cette jeune et dynamique maison d'édition.

www.prediff.mg

Pour information :

République Française

Population : 61 647 000

Langues officielles : français

Monnaie : euros

Taux d'analphabétisme des hommes: non renseigné

Taux d'analphabétisme des femmes: non renseigné

Espérance de scolarisation ; 16,3 années

Grille d'entretien à destination des libraires africains (aucun retour obtenu)

- Depuis quand votre librairie existe t'elle? Quelle superficie fait-elle ?
- Sur l'ensemble de votre stock, quelle est la proportion de livres français ?
- Quelle est la proportion de livres produits en Afrique francophone?
- Si vous proposez des ouvrages produits ailleurs qu'en Afrique francophone ou en France, d'où proviennent ils ?
- Quelles sont ces proportions pour les livres jeunesse ?
- Quelle production (africaine francophone ou française) se vend le mieux ?
- Selon vous, pourquoi ?
- Comment vous procurez-vous les ouvrages produits en France ? Quelles sont les conditions de distributions/transport ? Combien de temps vos commandes mettent elles avant de vous être livrées ?
- Comment vous procurez-vous les ouvrages produits en Afrique ? Quelles sont les conditions de distributions/transport ? Combien de temps vos commandes mettent-elles avant de vous être livrées ?
- De quelles informations disposez-vous sur les livres ? Comment êtes vous informée des nouveautés?
 - Dans le cas d'ouvrages français
 - Dans le cas d'ouvrages africains.
- Pensez-vous qu'Internet peut venir concurrencer la librairie ? Si oui, pourquoi ? Qu'apporterait-il de plus ?

Grille d'entretien à destination des libraires français (hors librairies en ligne)

-Depuis quand votre librairie existe t'elle? Quelle superficie fait-elle ?

-Sur l'ensemble de votre stock, quelle est la proportion de livres produits en France?

-Quelle est la proportion de livres produits en Afrique francophone?

-Si vous proposez des ouvrages produits ailleurs qu'en Afrique francophone ou en France, d'où proviennent ils ?

-Quelles sont ces proportions pour les livres jeunesse ?

-Quelle production jeunesse se vend le mieux ? Celle produite en France ? En Afrique ?

-Selon vous, pourquoi ?

-De quelles informations disposez-vous sur les livres jeunesse produits en Afrique?
Comment êtes vous informé des nouveautés?

-Comment vous procurez-vous les ouvrages jeunesse produits en Afrique ?

Quelles sont les conditions de distributions/transport ?

Combien de temps vos commandes mettent elles avant de vous être livrées ?

-Pensez-vous qu'Internet peut venir concurrencer votre librairie spécialisée ?
Si oui, pourquoi ? Qu'apporterait-il de plus ?

Grille d'entretien Takam Tikou

Concernant la revue :

- Comment est apparu Takam Tikou ? Pourquoi avoir fondé cette revue ?
- Quels sont les objectifs de la revue ?
- Quelles transformations la revue a-t-elle connu ?
Dans son contenu ?
- Comment établissez-vous les sélections bibliographiques ? Sur quel(s) critère(s) ?
- Savez-vous qui lit et consulte Takam Tikou ? (profession, âge, sexe, département de résidence ou travail, etc.)
- Dans quel(s) objectif(s) consultent-ils la revue ? (curiosité, recherches précises sur les parutions d'une zone géographique, notices bibliographiques, dossier thématique ? etc.)
- Quels retours/avis avez-vous des lecteurs ?
Avez-vous perçu une évolution de la visibilité de la production jeunesse africaine en France ? Un accroissement ou une diminution de l'intérêt des libraires, bibliothécaires, client ?
- Quel avenir pour la revue ?

Concernant l'édition jeunesse africaine :

- Selon vous, est-ce qu'il y a eu des modifications de l'accès des éditeurs jeunesse africains au marché français ?
- S'intéressent-ils davantage (ou moins ou de façon équivalente) au marché français ?
- Pour quelles raisons ? Quels avantages et quels désavantages rencontrent-ils dans la commercialisation au Nord ?
- Se heurtent-ils à des difficultés sur ces marchés ? Si oui, lesquelles et pourquoi
- Selon vous, depuis les débuts de Takam Tikou il y a-t-il eu des transformations de la production jeunesse africaine ?
(Thématiques abordées, style du texte, illustrations, format, qualité, fabrication, prix , etc.)
- (Si oui), selon vous quels sont les objectifs de ces transformations ?
- Globalement, la production jeunesse africaine apparait comme peu visible en Europe.
Etes-vous de cet avis ?
- (Si oui) Selon vous, que faudrait-il faire pour remédier à cela ?

Grille d'entretien Littinerante

Présentation générale :

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Quelles sont ses origines, sa volonté initiale

Quels sont ses objectifs (court terme, long terme)

Le Salon du livre de Genève :

Comment avez vous réalisé la sélection des titres pour votre librairie ? (quelles sources d'informations, quels critères de sélection ? etc.)

Comment vous procurez vous/acheminez vous les ouvrages ?

Et, plus spécifiquement, dans le cas des productions africaines ?

Qu'est ce qui s'est le mieux vendu ?

Plutôt de la littérature ou des essais ou de la jeunesse ou.... ?

Plutôt des nouveautés ou des ouvrages du fond ?

Etc.

Evolution, perception du public

Comment qualifiez-vous le « client moyen »

(âge, sexe, montant des dépenses/achats à la librairie, demande ou non de conseils, etc)

Et plus spécifiquement le client de l'espace jeunesse ?

Selon vous, pour quelle(s) raison(s), principalement, le public se rend il au salon du livre africain ? (exemple : visiteur venu l'an passé, découverte, « hasard », connaissance de la production, etc.)

Qu'est ce qui, au sein du salon du livre africain, attire le plus de public selon vous ?

-les rencontres ?

-les auteurs/éditeurs invités pour ces rencontres

-les dédicaces

-les ouvrages en vente

-autres...

Avez-vous eu des retour/avis du public ?
Comment étaient-ils ? Positif, critique, etc.

Sur quels aspects (organisation, thème, production, etc) se concentrent les remarques ?

Une remarque d'un client qui vous a marqué ?

Avez-vous perçu une évolution de l'intérêt des médias ?

Le livre africain en Europe

Parlons maintenant exclusivement des livres produits en Afrique (et non des publications européennes)

Pensez vous que le salon du livre africain peut avoir un impact sur le long terme et accroître la vente de la production africaine ? Ou est ce que ces ventes resteront ciblées, se feront presque exclusivement durant le Salon

Selon vous, pour quelle raison, la production jeunesse africaine est-elle si peu visible en Europe ?

Que faudrait-il faire pour remédier à cela ?

Avenir :

Une prochaine librairie africaine en 2010 ? Que souhaiteriez-vous y voir, quelles modifications aimeriez-vous apporter ?

Grille d'entretien éditions Ruisseaux d'Afrique

Les cessions de droit : Le Salon du livre de Bologne

-Avez-vous déjà pris part au Salon du livre de Bologne ?
Pour quelle(s) raison(s) ?

-Quelles en ont été les retombées ?

-Pensez-vous y re-participer ? Pourquoi ?

La commercialisation au Nord

- Les salons du livre en France

-Vous avez déjà participé à des salons du livre en France ? (Montreuil ? Paris ? Autres ?)
Pour chaque, dans quel cadre cela s'insérerait-il ? (stand collectif par pays, stand Afrilivres, stand alliance, stand personnel, etc)

-Quelles ont été les retombées ?

En terme de chiffre d'affaire, de prises de contacts, d'échange avec le public, etc.

-Pensez-vous y re-participer ? Pourquoi ?

- La vente directe

- Comment procédez-vous pour la vente d'ouvrages au Nord ?

Disposez-vous de stocks en Europe ?

De ressources humaines ?

De relais informationnels ? (liens avec des associations par exemple)

Autres

-Bénéficiez-vous de soutiens logistiques, financiers, autres ?

- Les coéditions jeunesse :

-Vous publiez des coéditions adultes avec le Nord, pourquoi cela n'existe-t-il pas en jeunesse ? (Est-ce une question de projets ? D'éditeurs partenaires ? De financement ? D'intérêt ? De marché ? Autres)

-Il me semble qu'il y a eu un projet de coédition avec l'Ecole des Loisirs. Pourquoi cela n'a-t-il pas abouti ?

-Avez-vous d'autres projets de coédition jeunesse en cours ?

Retranscription de l'entretien avec *Littinérente*

Présentation générale :

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Littinérente est une association pour la promotion de LittératureS d'ailleurs, moins connues, moins diffusées en Suisse qui organise des événements autour des livres pour ouvrir le dialogue entre différents partenaires.

Nous souhaitons faire découvrir au public ces LittératureS par le biais d'événements culturels, lectures, débats, etc...

Cette année, ses membres ont géré de A à Z la librairie du 6^e Salon Africain du Livre, de la Presse et de la Culture de Genève.

Quelles sont ses origines, sa volonté initiale

- L'association est née de notre collaboration au sein du salon du livre africain 2008 de notre passion commune pour la découverte d'ouvrages et d'auteurs et le plaisir du partage à travers la lecture.
- Nous voulions créer une association dans l'esprit du salon
 - mise en avant de la littérature moins diffusée en suisse
 - dans l'esprit de la bibliodiversité prônée par l'Alliance
 - rencontres d'auteurs, d'éditeurs
 - débats sur des thématiques de société

Quels sont ses objectifs (court terme, long terme)

- à court terme nous souhaitons organiser des événements, par exemple : la lecture de contes pour enfants
- à long terme, nous aimerions élargir notre réseau de contacts professionnels et notre base de membres pour pouvoir avoir plusieurs personnes actives dans l'association
 - ainsi nous faire mieux connaître pour pouvoir nous inscrire dans des salons ou des festivals
 - et pourquoi ne pas créer de toutes pièces des manifestations autour d'un thème donné, avec pour noyau dur une littérature peu ou pas accessible ici.

Le Salon du livre de Genève :

Comment avez vous réalisé la sélection des titres pour votre librairie ? (quelles sources d'informations, quels critères de sélection ? etc.)

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec La Librairie Folies d'Encre à St-Denis, pour tout ce qui concerne les ouvrages des maisons non-diffusées/distribuées en Suisse. Elle nous a également fourni une liste précieuse de nouveautés. C'est un travail énorme de récolte de données. De notre côté, nous avons utilisé les listings des stocks des 5 éditions précédentes, et ce en procédant à un tri minutieux : quels ouvrages sont encore d'actualité, quels sont les classiques incontournables avec un choix de quantité pour chaque titre. Nous avons sélectionné les principaux ouvrages des personnes invitées (classique et nouveautés)

De plus, nous avons fait une recherche sur la thématique de cette année : la migration. Pour ce faire la librairie Basta ! à Lausanne nous a fourni une liste d'incontournables que nous avons complétée.

**Comment vous procurez vous/acheminez vous les ouvrages ?
Et, plus spécifiquement, dans le cas des productions africaines ?**

Ce qui est diffusé en Suisse est commandé aux différents diffuseurs avec lesquels nous devons de travailler (OLF, Diffulivre, Servidis, Zoé...).

Pour les maisons d'éditions, qui ne sont pas distribuées en Suisse :

Nous travaillons avec un transporteur pour tous les livres venant de France qui sont regroupés et stockés à St-Denis.

Pour les productions africaines, quand une maison d'édition est invitée au Salon, son représentant/éditeur invité apporte (dans ses bagages) ou envoie à nos frais des ouvrages par poste.

Puis nous gardons en stock les invendus d'une année à l'autre pour pouvoir en faire profiter le public l'année suivante et pour éviter de les renvoyer, ce qui n'aurait que peu de sens dans la démarche du salon.

Certains éditeurs nous proposent spontanément certains de leurs ouvrages (nouveautés) pendant le salon.

**Qu'est ce qui s'est le mieux vendu ?
Plutôt de la littérature ou des essais ou de la jeunesse ou.... ?
Plutôt des nouveautés ou des ouvrages du fond ?
Etc.**

- par ordre d'importance
 - Les auteurs / invités présents permettent de vendre beaucoup plus s'ils prennent la peine d'interagir avec les clients à la librairie

- Les livres jeunesse,
- Les nouveautés
- les classiques littéraires

Evolution, perception du public

Comment qualifieriez-vous le « client moyen »

(âge, sexe, montant des dépenses/achats à la librairie, demande ou non de conseils, etc)

Entre 20 et 50 ans, sans distinction de genre, principalement des curieux mais aussi des personnes qui connaissent et cherchent des ouvrages spécifiques.

La plupart des acheteurs occasionnels n'ont dépensé que 20-30 CHF (un à deux livres)

Les connaisseurs prévoient souvent un budget entre 100 -200 Francs.

Et plus spécifiquement le client de l'espace jeunesse ?

- des parents avec des enfants de tout âge
- des enfants entre 7-13 ans qui achètent pour eux-mêmes parce qu'ils découvrent le plaisir de la lecture
- famille mixte ou lien de parenté avec l'Afrique
- des enseignants (parfois avec leur classe)
- des bibliothécaires

Selon vous, pour quelle(s) raison(s), principalement, le public se rend-il au salon du livre africain ? (exemple : visiteur venu l'an passé, découverte, « hasard », connaissance de la production, etc.)

- il y a des habitués ceux qui attendent avec impatience le salon
 1. pour rencontrer les auteurs et faire dédicacer leurs livres
 2. pour trouver de nouveaux titres
- les professionnels qui viennent voir les nouveautés, rencontrer les éditeurs et les auteurs ou nous proposer des ouvrages, et qui parfois nous proposent des partenariats futurs, c'est un des intérêts du salon : rencontrer d'éventuels partenaires
- ceux qui ont appris l'existence du salon, par bouche à oreille ou dans la presse, mais qui ne connaissent pas le domaine et qui veulent le découvrir
- Les débats, la présence des auteurs autour du stand, l'ambiance chaleureuse attirent les gens
- et il y a aussi les promeneurs qui s'arrêtent par hasard

Qu'est ce qui, au sein du salon du livre africain, attire le plus de public selon vous ?

1. les ouvrages en ventes (pour la diversité)
 - nous sommes durant 5 jours la plus grande librairie africaine de Suisse
2. les auteurs/éditeurs invités pour les rencontres et les dédicaces
3. les rencontres et débats et les animations

**Avez-vous eu des retour/avis du public ?
Comment étaient-ils ? Positif, critique, etc.**

Les retours que nous avons eu dans l'ensemble sont très positifs tant de la part du public que des professionnels.

Il y a, bien entendu eu certaines personnes qui étaient déçues de ne pas avoir trouvé le titre qu'ils recherchaient. Soit nous ne l'avions plus en stock soit il ne faisait pas partie de notre sélection initiale pourtant très bien fournie.

Sur quels aspects (organisation, thème, production, etc) se concentrent les remarques ?

Sur la diversité, le choix que l'on ne trouve nulle part ailleurs et la chance de rencontrer les auteurs

Une remarque d'un client qui vous a marqué ?

"vous avez énormément de choix"

"votre stand est magnifique"

« Quel dommage que cette librairie n'existe pas en dehors du salon »

Beaucoup nous ont demandé où se situait notre librairie en dehors du salon, ils étaient tous déçus d'apprendre qu'elle était éphémère.

Avez-vous perçu une évolution de l'intérêt des médias ?

L'intérêt des médias pour le salon africain semble s'être quelque peu essoufflé au fil des années, bien que l'exposition de Bruce Clarke ait eu un bon écho dans la presse.

Et que le magazine Diva International nous consacre un article.

Le livre africain en Europe

Parlons maintenant exclusivement des livres produits en Afrique (et non des publications européennes)

Pensez vous que le salon du livre africain peut avoir un impact sur le long terme et accroître la vente de la production africaine ? Ou est ce que ces ventes resteront ciblées, se feront presque exclusivement durant le Salon

Nous espérons pouvoir dans les éditions futures nous engager dans des partenariats à long terme au près des maisons d'éditions africaines, un partenariat non plus ciblé uniquement sur un événement ponctuel, mais un travail continu tout au long de l'année. Toute fois sans organisme durable mettant en avant la production de littératures africaines, ceci restera un événement lié au salon.

Le salon pourrait, entre autres, permettre aux petites librairies de découvrir de nouvelles maisons d'éditeurs.

Selon vous, pour quelle raison, la production jeunesse africaine est-elle si peu visible en Europe ?

L'accès au livre est difficile, peu de librairies prennent la peine de créer un réseau Nord-Sud, elles n'en ont pour la plupart pas les moyens.

Les librairies ne prennent pas le risque d'acheter des livres s'ils ne peuvent pas les retourner. Or s'ils ne passent pas par un diffuseur, les droits de retour sont compliqués à obtenir.

Certaines maisons africaines toute de même sont diffusées en Suisse : c'est le cas de Elyzad (Tunis) qui est diffusée par Servidis.

Malgré le monopole des maisons d'édition européennes

Que faudrait-il faire pour remédier à cela ?

Une solution serait qu'un organisme - ça pourrait être une librairie spécialisée - se charge de faire l'intermédiaire entre les éditions africaines et les librairies. C'est le cas par exemple de Decitre à Lyon, mais ils ne peuvent pas tout obtenir non plus, et acceptent rarement les retours. Et puis cette activité est très annexe pour eux.

Faire plus de promotion auprès des librairies et bibliothèques de proximité et de rayonnement plus large.

Il faudrait avant tout renforcer les réseaux de distribution existants et en créer d'autres et ce par l'intermédiaire tel que l'Alliance des éditeurs indépendants.

Avenir :

Une prochaine librairie africaine en 2010 ? Que souhaiteriez-vous y voir, quelles modifications aimeriez-vous apporter ?

Plus d'interactivité public-auteur

- un espace jeunesse plus développé
 - avec un coin lecture

- un espace contes
- plus de lectures à voix haut
 - notamment des auteurs invités et des conteurs professionnels
- renforcer, améliorer la signalétique
- améliorer la structure (tables, présentoirs etc..)

Charte du don de livres

Vers un partenariat Nord-Sud pour la culture et le développement

Préambule

Le livre est un outil indispensable pour l'éducation, l'information, la création, le progrès social, les loisirs et le dialogue des cultures. Il est à la fois un objet de culture et un objet économique.

Le don de livres est un des éléments des politiques de partenariat pour le développement de la lecture. Il prend tout son sens quand il est accompagné d'autres actions qui permettent l'échange de savoir-faire et une connaissance réciproque.

Le programme de don commencera par une réflexion commune sur les besoins du destinataire, de façon à tendre à la meilleure adéquation possible entre cette demande et l'offre envisagée.

Il veillera à éviter les effets pervers du don sur le marché du livre dans le pays destinataire.

Titre I - Définition du programme

Article 1

Tout programme de don de livres s'appuiera sur les principes généraux suivants : connaître le partenaire et l'associer à toutes les étapes du programme, préférer la qualité à la quantité, approfondir la connaissance des lectorats à servir, encourager le développement d'une culture de l'écrit. En cas de dons d'ouvrages neufs, il convient de collaborer avec les éditeurs et libraires du pays concerné, de contribuer à la production locale en soutenant l'édition à faible tirage.

Article 2

Tout programme de dons associera, non des particuliers mais deux organismes juridiquement constitués, un donateur et un destinataire associés pour équiper une bibliothèque.

Article 3

Le don sera effectué en réponse à la demande du destinataire en fonction des informations fournies. Elle sera définie en collaboration avec les autres institutions œuvrant pour le développement de la lecture dans son pays : documentalistes, libraires, enseignants, lecteurs - pour formuler la demande.

Si le destinataire est une tête de réseau qui répartit les livres, il fournira au donateur la liste des établissements utilisateurs - écoles, bibliothèques, centres de documentation ou de formation -, leur implantation géographique et la répartition des ouvrages entre eux.

Le donateur s'efforcera de connaître l'environnement, les besoins en ouvrages de son partenaire.

Dans cette perspective, avec le destinataire, il réalisera une enquête pour préciser l'approche culturelle susceptible de satisfaire les besoins des lecteurs. L'attention portera sur les utilisateurs réels et potentiels, leurs besoins de lecture (sujets, langues, niveaux de connaissance), mais aussi sur l'état du local bibliothèque.

Titre II - Approvisionnement et sélection des ouvrages

Article 4

Tout don comportera, en proportion significative, des livres neufs, des ouvrages écrits par les auteurs locaux, en français ou dans les langues locales. Avant d'effectuer les envois, le donateur vérifiera si la demande ne peut pas être satisfaite par les éditeurs et les libraires du pays concerné. Ils seront donc associés au partenariat par des initiatives spéciales de promotion du livre et de la lecture.

Article 5

Si le donateur propose des ouvrages d'occasion, il précisera aux donateurs les types de documents souhaités, qui doivent être en très bon état.

Article 6

Le donateur sélectionnera les ouvrages – neufs ou usagés - avec le destinataire, afin de s'adapter aux besoins des publics ciblés. Le choix final appartiendra au destinataire.

Article 7

Le donateur fournira la liste des titres disponibles à l'envoi, classée par auteurs, titres, matières.

Par souci d'efficacité, le donateur mettra à disposition l'information bibliographique disponible.

Article 8

Pour aider le donateur dans la sélection des ouvrages, le destinataire lui communiquera des informations sur l'état du fonds - existant ou à créer -, les manques, la quantité souhaitée ainsi que des informations sur les institutions proches qui communiquent des ouvrages.

Article 9

Dans un esprit de coopération pour la diversité culturelle, les donateurs prendront en compte la culture des publics ciblés, leur besoin d'information et de loisir, la complémentarité avec les organismes locaux chargés du livre et de la lecture.

Titre III - Transport et réception des ouvrages

Article 10

Si le programme de don est mis en œuvre par un organisme redistributeur, il mentionnera l'institution qui donne, l'intermédiaire qui collecte, le destinataire final.

Article 11

Avant l'envoi de livres, l'organisme donateur doit s'abstenir de porter sur les ouvrages des mentions telles que "rebut" qui sont dévalorisantes pour le destinataire.

Article 12

Avant toute expédition, le donateur s'assurera de l'aptitude du partenaire à réceptionner, traiter, distribuer les ouvrages. Si tel n'est pas le cas, le destinataire veillera d'abord, avec ou sans l'aide du donateur, à en créer durablement les conditions.

Article 13

Donateur et destinataire accompliront chacun pour sa part les démarches de sensibilisation des autorités nationales afin d'obtenir l'exonération ou la réduction des taxes douanières, l'allègement des formalités à accomplir.

Titre IV - Suivi du programme : développement du partenariat culturel

Article 14

Si nécessaire, donateurs et destinataires collaboreront à la formation des personnels chargés de réceptionner, classer et distribuer les livres ; mais aussi d'assurer l'animation des bibliothèques.

Le destinataire s'interdira et interdira la revente des documents donnés.

Article 15

A une échéance déterminée ensemble dès l'abord, donateurs et destinataires évalueront l'adaptation des envois aux besoins exprimés et les différents usages qui en auront été faits sur place.

L'évaluation portera sur le nombre de titres et exemplaires prêtés, le nombre d'ouvrages inutilisables ou inadaptés, le degré de satisfaction des lecteurs et l'impact sur la fréquentation de la bibliothèque. Elle s'appuiera sur les témoignages des lecteurs et des bibliothécaires.

Article 16

Pour soutenir la production locale d'écrits, notamment en zone rurale, donateurs et destinataires pourront, en certains cas, collaborer pour fournir les moyens de reproduire des documents.

Article 17

Dans un véritable esprit de partenariat, donateurs et destinataires collaboreront pour faire connaître à leurs publics respectifs, la culture de l'autre par tous moyens qu'ils jugeront utiles (animations autour du livre, conte, musique, arts plastiques).